

DNCA
INVESTMENTS

RAPPORT

ARTICLE 29

DE LA LOI ENERGIE CLIMAT

Ce rapport répond aux exigences de l'article 29 de la loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 et de son décret d'application n° 2021-996 publié le 27 mai 2021.

TABLE DES MATIERES

I.	DEMARCHE GENERALE ESG DE DNCA	4
A.	Présentation résumée.....	4
B.	Information des clients sur les critères relatifs aux objectifs ESG.....	5
C.	OPCs de DNCA Finance avec objectifs d'investissement durable et/ou faisant la promotion des critères ESG.....	7
D.	Prise en compte des critères ESG dans le processus d'attribution de nouveaux mandats de gestion assurantiels	8
E.	Adhésion chartes, codes, initiatives et label ESG.....	9
II.	MOYENS INTERNES DEPLOYES.....	13
A.	Ressources financières, humaines et techniques	13
B.	Actions menées en vue d'un renforcement des capacités internes de DNCA Finance	15
III.	PRISE EN COMPTE DES CRITERES ESG AU NIVEAU DE LA GOUVERNANCE DE DNCA FINANCE.....	17
A.	Gouvernance.....	17
B.	Connaissances, compétences et expérience des membres des instances de direction	19
C.	Intégration des risques en matière de durabilité dans la politique de rémunération..	20
D.	Intégration des critères ESG dans le règlement interne du Conseil d'Administration.	21
IV.	STRATEGIE D'ENGAGEMENT.....	22
A.	Périmètre de la stratégie d'engagement	22
B.	Bilan de la stratégie d'engagement.....	24
C.	Présentation de la politique de vote.....	27
D.	Bilan de la politique de vote.....	29
E.	Décisions prises en matière de stratégie d'investissement, notamment en matière de désengagement sectoriel.....	30
V.	TAXONOMIE	31
A.	Part des encours concernant les activités éligibles à la Taxonomie Européenne.....	31
B.	Part des encours dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles.....	32
VI.	ALIGNEMENT AVEC LES OBJECTIFS INTERNATIONAUX DE LIMITATION DU RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE PREVUS PAR L'ACCORD DE PARIS.....	33
A.	Objectifs quantitatifs - Alignement Accord de Paris.....	33
B.	Outil de calcul et de diffusion de température induite des portefeuilles.....	35
C.	Résultats de l'alignement des portefeuilles à l'Accord de Paris	37
D.	Utilisation d'indices de référence « transition climatique » et « Accord de Paris ».....	38
E.	Rôle et usage de l'évaluation dans la stratégie d'investissement.....	39
F.	Changements intervenus dans la stratégie d'investissement.....	39

VII. ALIGNEMENT AVEC LES OBJECTIFS INTERNATIONAUX DE LA CONVENTION POUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE	41
A. Stratégie d’alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique.....	41
B. Indicateurs retenus à court terme par DNCA	42
C. Résultats de l’analyse biodiversité	42
VIII. INTEGRATION A LA GESTION DES RISQUES/DESCRIPTION DU PROCESSUS ..	44
A. Prise en compte des risques en matière de durabilité dans le processus d’investissement.....	44
B. Lien avec la politique d’exclusion de DNCA Finance	48
C. Processus de contrôle des risques en matière de durabilité.....	49
IX. PLAN D’AMELIORATION CONTINUE	59
X. TRANSPARENCE CONCERNANT LES INCIDENCES NEGATIVES SUR LES FACTEURS DE DURABILITE (ANNEXE 1 ARTICLE 4 SFDR).....	60
A. Résumé de la déclaration concernant les incidences négatives	60
B. Description des principales incidences négatives des décisions d’investissement sur les facteurs de durabilité.....	61
C. Description des politiques visant à identifier et hiérarchiser les principales incidences négatives des décisions d’investissement sur les facteurs de durabilité.....	73
D. Politique d’engagement.....	73
E. Références aux normes internationales	74
XI. ANNEXES	76
A. Cibles mondiales de Kunming à Montréal pour 2030.....	76
B. Objectifs Commission Européenne / Stratégie Nationale Biodiversité 2030	81
C. Pressions environnementales des principaux portefeuilles de DNCA Finance.....	82

I. Démarche générale ESG de DNCA

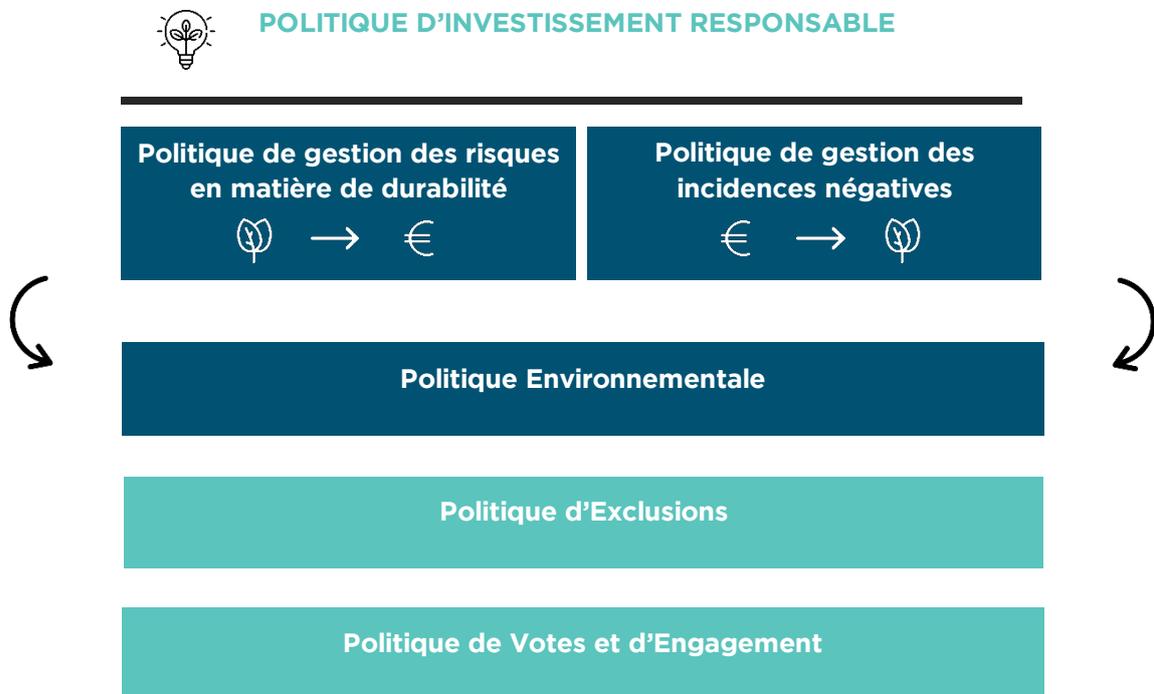
A. Présentation résumée

En tant qu'investisseur responsable, DNCA Finance a la conviction que les facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) peuvent avoir un impact significatif sur la performance financière.

Les investissements de DNCA Finance sont résolument tournés vers une performance de long terme qui intègre l'ensemble des risques et des opportunités auxquels font face les émetteurs (entreprises, organisations et Etats).

La Politique d'investissement responsable s'appuie sur une [Politique de gestion des risques en matière de durabilité](#) et une [Politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité](#).

Les risques environnementaux sont décrits en détail dans la [Politique environnementale](#).



B. Information des clients sur les critères relatifs aux objectifs ESG

DNCA Finance utilise un large éventail de moyens pour informer ses clients sur sa politique et sa stratégie d'investissement responsable.

Contenu	Moyens	Fréquence
Newsletter « Lettre de l'ISR »	Site internet, réseaux sociaux, envoi aux clients	Trimestrielle
Interviews	Site internet, réseaux sociaux, chaînes d'information spécialisées	Hebdomadaire
Reporting	Site internet DNCA Finance, Impression	Mensuelle et annuelle
Inventaire ISR	Site internet DNCA Finance, Impression	Semestrielle
Club Climat	Événement	Annuelle
Reporting Contribution Positive	Site internet DNCA Finance, Impression	Annuelle
Rapport vote et engagement	Site internet DNCA Finance, Impression	Annuelle
Rapport pressions environnementales (ex-trajectoire climat)	Site internet DNCA Finance, Impression	Annuelle
Code de transparence	Site internet DNCA Finance, Impression	Annuelle
Politique d'exclusion	Site internet DNCA Finance, Impression	Annuelle
Politique vote et engagement	Site internet DNCA Finance, Impression	Annuelle
Politique investisseur responsable	Site internet DNCA Finance, Impression	Annuelle
Politique environnementale	Site internet DNCA Finance, Impression	Annuelle
Rapport « Pressions Environnementales »	Site internet DNCA Finance	Annuelle
Politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité	Site internet DNCA Finance, Impression	Annuelle
Politique de gestion des risques en matière de durabilité	Site internet DNCA Finance, Impression	Annuelle
Documentation marketing diverse	Communication aux clients et réseaux de distribution par tout moyen	-
Beyond Day	Événement	Biennale

Contenu	Moyens	Fréquence
Ouvrage Académique : ISR & Finance responsable	Livre	-
Ouvrages pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> • « 8 clefs pour comprendre l'ISR » • « 8 clefs pour comprendre le climat » 	Site internet DNCA Finance, Livret	-
Rapports techniques sur la méthode interne d'évaluation des émetteurs (scores ABA)	Site internet DNCA Finance	-

C. OPCs de DNCA Finance avec objectifs d'investissement durable et/ou faisant la promotion des critères ESG

Au 31 décembre 2022, 57 OPC de DNCA Finance (sur 90 OPC DNCA Finance), pesant 25,33 Md€ (sur un total d'actifs sous gestion de 27.7 Md€ soit 91% des actifs sous gestion et 63% du nombre de fonds), intégraient et faisaient la promotion des critères ESG (Article 8) ou avaient un objectif d'investissement durable (Article 9 du règlement SFDR).

Liste des fonds Article 8 (promotion des caractéristiques Environnementales et Sociales) ou Article 9 (objectif investissement durable) gérés :

OPC Article 8 (promotion des caractéristiques Environnementales et Sociales)	Encours Au 31/12/22 (m€)	OPC Article 8 (promotion des caractéristiques Environnementales et Sociales)	Encours Au 31/12/22 (m€)
ACTI EQUILIBRE	5	DNCA Invest Miuri	393
Areas Patrimoine	34	DNCA Invest Sérénité Plus	161
CANOPEE EQUILIBRE	17	DNCA Invest SRI Europe Growth	1 109
Centifolia	955	DNCA Invest SRI Norden Europe	547
CONCORDE 96 (Action Euro)	204	DNCA Invest SRI Real Estate	11
DNCA Actions Euro PME	244	DNCA Invest SUSTAINABLE CHINA EQUITY	14
DNCA Actions Global Emergents	72	DNCA Invest Value Europe	645
DNCA Actions Small & Mid Cap Euro	336	DNCA Invest Venasquo	67
DNCA Beyond Engage	192	DNCA MODERE ERE	0
DNCA Convertibles Europe	372	DNCA Opportunités Zone Euro	858
DNCA Europe Smaller Companies Fund	24	DNCA Sérénité Plus	564
DNCA Evolutif	268	DNCA SRI Euro Quality	1 996
DNCA Evolutif PEA	39	DNCA Value Europe	406
DNCA Global Emerging Equity	274	DYNASTRAT	33
DNCA Global Sport Equity	11	ENDEAVOUR BLUE HORIZON	20
DNCA Invest Alpha Bonds	6 374	Europe Evolutif M	197
DNCA Invest Archer Mid-Cap Europe	302	Eurose	2 610
DNCA Invest Beyond European Bond Opportunities	56	LIVRET BOURSE INVESTISSEMENTS	307
DNCA Invest Convertibles	393	RL PREVOYANCE	61
DNCA Invest Euro Dividend Grower	401	RSRC ACTIONS	215
DNCA Invest Euro Smart Cities	215	SG DNCA Actions Euro Climat	16
DNCA Invest Eurose	2 069	SG DNCA Actions Euro ISR	43
DNCA Invest Evolutif	263	SICAV PIANA	14
DNCA Invest Flex Inflation	494	VEGA EURO RENDEMENT ERE	0,001
DNCA Invest GLOBAL NEW WORLD	249	VEGA OBLIGATIONS EURO ERE	0,002
DNCA Invest Lafitenia Sustain BB	61	VEGA PATRIMOINE ERE	0,008

OPC Article 9 (objectif investissement durable)	Encours Au 31/12/22 (m€)
Alba Valeur	57
DNCA Invest Beyond Alterosa	178
DNCA Invest Beyond Climate	92
DNCA Invest Beyond Global Leaders	482

D. Prise en compte des critères ESG dans le processus d'attribution de nouveaux mandats de gestion assurantiels

DNCA Finance n'attribue pas de mandats de gestion assurantiels ; la prise en compte des critères ESG dans le processus d'attribution des nouveaux mandats de gestion n'a donc pas lieu d'être.

E. Adhésion chartes, codes, initiatives et label ESG

DNCA Finance affirme son engagement au travers d'initiatives visant à promouvoir et à faire progresser les pratiques de l'investissement responsable :

Initiatives	Date d'adhésion	Principales missions de l'initiative	Rôle de DNCA Finance
<p>Principles for Responsible Investments</p> 	2017	<ul style="list-style-type: none"> Aider les investisseurs à incorporer les considérations environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise dans le processus décisionnel d'investissement et dans les pratiques relatives aux biens, et par conséquent, à améliorer les retours sur investissement de long terme des bénéficiaires 	
<p>Carbon Disclosure Project</p> 	2018	<ul style="list-style-type: none"> Aider à la divulgation de l'impact environnemental des entreprises Permettre aux investisseurs, aux entreprises, aux villes et aux gouvernements nationaux et régionaux de faire les bons choix aujourd'hui afin de construire une économie prospère qui fonctionne pour les gens et la planète à long terme 	<p>DNCA Finance a relancé certains émetteurs afin de les inciter à actualiser et vérifier les informations publiées</p> <ul style="list-style-type: none"> Campagne de transparence (10 émetteurs) Campagne d'amélioration (10 émetteurs)
<p>Climate 100+</p> 	2021	<ul style="list-style-type: none"> Peser sur les entreprises les plus émettrices de gaz à effet de serre au niveau mondial afin de s'assurer qu'elles prennent les mesures nécessaires 	<ul style="list-style-type: none"> DNCA Finance fait partie du groupe d'investisseur s'engageant auprès de la société Airbus
<p>TCFD</p> 	2021	<ul style="list-style-type: none"> Inciter les entreprises et les organisations à la transparence sur leurs risques climatiques, afin de rendre les investissements dans ces entreprises plus sûrs 	

Initiatives	Date d'adhésion	Principales missions de l'initiative	Rôle de DNCA Finance
<p>AFG / Commission finance durable</p> 	<p>2018</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Publier des statistiques annuelles sur l'investissement responsable • Promouvoir le Label ISR et les travaux sur l'évolution de son cahier des charges • Soutenir les sociétés de gestion sur l'application des réglementations SFDR, Taxonomie, Article 29 de la LEC • Réviser le guide sur l'élaboration d'une stratégie charbon • Lancer des groupes de travail autour de thèmes comme la biodiversité, les énergies conventionnelles et l'investissement à impact 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation au Groupe de Travail SFDR « Définition de l'Investissement Durable » • Participation au Groupe de Travail « Analyse Extra financière » de l'Institut de la Finance Durable (développement d'un corpus méthodologique pour l'analyse et notation des performances climat des entreprises, sélection d'un ou deux auteurs pour la rédaction d'un livre de référence)
<p>Net Zero Asset Managers initiative</p> 	<p>2023</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inciter le secteur de la gestion d'actifs à s'engager en faveur d'un objectif d'émissions nettes nulles. 	<ul style="list-style-type: none"> • DNCA Finance a rejoint l'initiative Net Zero Asset Managers et s'est ainsi engagée à poursuivre ses campagnes d'engagement pour inciter les entreprises à transmettre leurs données climatiques et réduire leurs émissions de GES. • DNCA Finance s'est également fixé un objectif intermédiaire d'actifs sous gestion « zero emission », revu tous les 5 ans

Par ailleurs, Léa Dunand-Chatellet, Directrice du Pôle Expertise et Gestion Investissement Responsable, est membre de la Commission Climat et Finance Durable de l'AMF depuis 2022.

De nombreux fonds ouverts gérés par DNCA Finance ont obtenu un label ISR et/ou « Toward Sustainability » (Febelbin) :

OPC	Label ISR	Label Toward Sustainability	Encours au 31/12/22 (M€)
Centifolia	✓		955
DNCA Actions Global Emergents	✓		72
DNCA Actions Small & Mid Cap Euro	✓		336
DNCA Beyond Engage	✓		192
DNCA Convertibles Europe	✓		372
DNCA Evolutif	✓		268
DNCA Evolutif PEA	✓		39
DNCA Global Emerging Equity	✓		274
DNCA Global Sport Equity	✓		11
DNCA Invest Archer Mid-Cap Europe	✓		302
DNCA Invest Beyond Alterosa	✓	✓	178
DNCA Invest Beyond Climate	✓	✓	92
DNCA Invest Beyond European Bond Opportunities	✓		56
DNCA Invest Beyond Global Leaders	✓	✓	482
DNCA Invest Beyond Semperosa	✓	✓	329
DNCA Invest Convertibles	✓		393
DNCA Invest Euro Dividend Grower	✓		401
DNCA Invest Euro Smart Cities	✓		215
DNCA Invest Eurose	✓		2 069
DNCA Invest Evolutif	✓		263
DNCA Invest GLOBAL NEW WORLD	✓		249
DNCA Invest Lafitenia Sustain BB	✓		61
DNCA Invest Sérénité Plus	✓		161
DNCA Invest SRI Europe Growth	✓		1 109
DNCA Invest SRI Norden Europe	✓		547
DNCA Invest SRI Real Estate	✓		11
DNCA Invest SUSTAINABLE CHINA EQUITY	✓		14
DNCA Invest Value Europe	✓		645
DNCA Opportunités Zone Euro	✓		858
DNCA Sérénité Plus	✓		569
DNCA SRI Euro Quality	✓		1 996
DNCA Value Europe	✓		406
Eurose	✓		2 610

OPC	Label ISR	Label Toward Sustainability	Encours au 31/12/22 (M€)
SG DNCA Actions Euro Climat	✓		16
SG DNCA Actions Euro ISR	✓		43

Le fonctionnement des fonds ISR est décrit dans le Code de transparence de DNCA Finance et est disponible sur le site internet.

II. Moyens internes déployés

A. Ressources financières, humaines et techniques

1. Equipe et ressources humaines

a) Effectifs dédiés à l'investissement responsable

Le Pôle de gestion et d'expertise Investissement Responsable (PEGIR) a été créé depuis 2018 pour gérer et développer les activités suivantes :

- **Réaliser l'analyse ESG** des émetteurs
- **Développer et déployer le modèle d'analyse ESG** propriétaire ABA (« Above and Beyond Analysis »)
- **Piloter les processus d'investissement Responsable** et la gestion des fonds Article 9 SFDR
- **Concevoir les reportings Investissement Responsable** au niveau de la SGP (Article 29 Loi Energie Climat)
- **Suivre les engagements de transparence** : reporting extra-financier des fonds, code de transparence, informations destinées aux clients, trajectoire Climat
- **Piloter la labellisation des fonds ISR**

Au 31/12/2022, le pôle de gestion et d'expertise Investissement Responsable était constitué de 8 ETPs, dont 3 gérants, 3 analystes ISR, 1 analyste Quantitatif ISR et 1 ingénieur IT.

L'équipe représentait ainsi 4.9% des effectifs (en ETP) du groupe DNCA Finance.

Par ailleurs, tous les gérants ont accès aux informations ESG et peuvent les utiliser directement dans leur processus de gestion.

b) Objectifs d'équilibre homme femme dans les prises de décisions

Sensible aux sujets d'égalité homme-femme, DNCA Finance souhaite entamer une réflexion avec les parties prenantes (dont les instances de représentation du personnel) afin d'étudier les impacts et se fixer des objectifs à moyen terme. D'ores et déjà, DNCA Finance vise à rétablir progressivement l'équilibre hommes-femmes au sein des équipes de gestion de portefeuille : ainsi, à compétences égales, une candidature féminine serait prioritaire sur une candidature masculine.

A ce jour, le périmètre de la gestion (gérants, analystes, assistants de gestion) inclut 19% de femmes et 81% d'hommes.

2. Moyens techniques

a) Données ESG

DNCA Finance a sélectionné les fournisseurs suivants pour approvisionner en données ses processus de gestion :

Prestataire	Données
MSCI	Données brutes
	Indicateurs d'incidences négatives (PAI)
	Controverses

Prestataire	Données
	Var Climat (utilisation à venir)
ISS Ethic	Controverses
CDP	Empreinte Carbone Consommation de l'eau Usage des sols
Scope Ratings	Indicateurs d'impact
Refinitiv	Scores ESG
Bloomberg	Newsflow

b) Outil propriétaire ABA

DNCA Finance a développé un outil de notation propriétaire ABA « Above and Beyond Analysis ». Ce modèle est articulé autour de cinq piliers d'analyse indépendants et complémentaires applicables à toute entreprise investie dans les fonds :



*ODD : Objectifs de Développement Durable de l'ONU

En complément, un pilier climat et un pilier contribution positive ont été développés pour certains fonds :



L'objectif est de proposer une analyse détaillée apportant une valeur ajoutée à l'analyse financière traditionnelle. Cette analyse est réalisée exclusivement en interne par les équipes de DNCA Finance et s'appuie sur les données émanant directement des émetteurs.

L'analyse ABA est déployée sur l'univers actif de gestion de DNCA Finance, soit environ 900 émetteurs (comprenant notamment tous les titres d'entreprises en portefeuille). Afin d'élargir la couverture aux univers d'investissements, un appel d'offres sur les données ESG a été lancé ; il permettra à DNCA Finance de construire une notation « ABA Quant » (Voir C-Approvisionnement en données ESG).

c) Outil de calcul et de diffusion de température induite des portefeuilles « Température »

En 2019, DNCA Finance a conçu un modèle d'analyse climatique des émetteurs appuyé sur, les recommandations de la Taskforce on Climate-related Financial Disclosures (TCFD), les scénarios énergétiques de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) de l'IPCC et l'initiative Science Based Targets (SBTi).

Dans ce cadre, DNCA Finance a développé « ABA Temp », un outil d'agrégation des scores de température induite du CDP au niveau des portefeuilles et de diffusion de cette température aux équipes de gérants et d'analystes financiers. Ainsi, les équipes en charge des investissements ont accès à un tableau de bord de la température des portefeuilles. Cet

outil donne la possibilité aux gérants d'analyser la température de leurs portefeuilles et d'intégrer cette dimension dans leurs décisions d'investissement.

Pour plus de détails, veuillez-vous référer au chapitre VI.A Stratégie d'alignement de l'Accord de Paris.

d) *Budget alloué à la recherche et à l'investissement ESG*

Le budget consacré à la recherche et à l'investissement, incluant l'accompagnement consultant, les données ESG, le dispositif de vote aux assemblées générales, les cotisations diverses (labels, initiatives...) représente environ 800 K€ annuels.

A ce chiffre doivent s'ajouter :

- La masse salariale de l'équipe PEGIR (Pôle Expertise et Gestion Investissement Responsable)
- Le budget de la DSI affecté au développement des différents projets ESG (industrialisation, visualisation, reporting, etc.)
- La recherche externe spécialisée sur l'investissement responsable

B. **Actions menées en vue d'un renforcement des capacités internes de DNCA Finance**

1. **Formations Investissement Responsable**

DNCA Finance apporte un soin particulier à la formation des équipes de DNCA Finance concernant l'investissement responsable et le développement durable.

Au cours de l'exercice 2022, des suggestions de formations et de certifications sur la finance durable et l'ISR ont été proposées en interne.

En 2022, les formations ou actions de sensibilisation suivante ont été réalisées (840 heures au total) :

Formation / sensibilisation	Nombres de salariés concernés
CFA in ESG investing	3
Certification AMF Finance Durable	27
Formations diverses sur la Finance Durable, l'ISR ou la RSE :	
<ul style="list-style-type: none"> • Développement Durable et achats : pratiquer l'achat responsable • Finance durable : labels, standards, benchmarks et réglementations, green claims • Finance durable et gestion d'actifs : stratégies d'investissement climatiques et décarbonisation des portefeuilles • Initier une démarche RSE en RH • Investissement Socialement Responsable : origines, méthodes et enjeux pour la gestion de fonds • RSE en logistique : formation pratique au référentiel 	8
Sensibilisation Bilan Carbone	46

2. Approvisionnement en données ESG

Afin de répondre aux principes de sa politique d'investissement responsable et aux nouveaux enjeux environnementaux et réglementaires, DNCA Finance a réalisé un appel d'offres fin 2021 en vue de :

- **Améliorer et fiabiliser les données des émetteurs**, et les indicateurs d'impact et d'incidences sur le climat et la biodiversité
- **Renseigner les informations** sur les activités alignées avec la Taxonomie européenne
- **Enrichir le processus d'analyse ISR existant** (notamment via l'intégration des risques physiques et climatiques) et permettre son utilisation systématique (via le recours à une notation « ABA Quant » appréciée sur la totalité de l'univers d'investissement)
- **Elargir le champ d'application** des autres processus ESG

La Politique d'investissement responsable est dorénavant pleinement mise en œuvre, de l'intégration des données dans les systèmes d'information jusqu'à leur diffusion au sein des processus de gestion.

III. Prise en compte des critères ESG au niveau de la gouvernance de DNCA Finance

A. Gouvernance

1. Gouvernance ESG

DNCA Finance a adapté sa gouvernance pour mieux appliquer la Politique d'investissement responsable.

La gouvernance ESG est ainsi constituée de plusieurs instances :

- Comité Développement et Investissement Durable (Comité DID)
- Comité Investissement Durable (Comité ID)
- Comité de Suivi Investissement Durable (Comité SID)
- Comité Transverse Investissement Durable (CTID)

a) *Comité Développement et Investissement Durable (Comité DID)*

L'objectif du Comité DID est de définir les orientations stratégiques des politiques RSE et d'Investissement Durable de DNCA Finance, dont les orientations concernant le climat et la biodiversité, en cohérence des orientations ESG du Conseil de surveillance.

Il est composé des membres du Comité exécutif, du RCCI, du responsable gestion ISR, ainsi que les représentants des principales fonctions (pôle de gestion et d'expertise Investissement Responsable, risques, marketing, juridique, fonction commerciale, ...).

Ses principales missions sont de :

- **Déterminer les orientations stratégiques** en matière de responsabilité sociétale d'entreprise et d'investissement responsable
 - Traduire et prendre en compte les orientations des actionnaires de DNCA en matière de responsabilité sociétale et d'investissement durable
 - Arrêter les engagements RSE de DNCA en tant qu'entreprise, notamment les engagements dans la fonction investissement
- **Définir et faire évoluer les politiques ISR :**
 - Développement durable et ses composantes
 - Investissement responsable et ses composantes
- **Conception des politiques :**
- **Evolution des politiques** (sur propositions des Comités ID, Opérationnel RSE, autres Comités, ensemble des parties prenantes dont actionnaires)
- **Dresser le bilan de la mise en œuvre opérationnelle des politiques ISR** sur l'année écoulée, en particulier au travers de la production des reportings associés (DPEF, rapport d'engagement, rapport Art. 29 de la LEC, Annexe 1 SFDR, etc.), et en tirer les enseignements pour réviser les orientations stratégiques / les politiques ESG

b) *Comité Investissement Durable (Comité ID)*

L'objectif du Comité ID est de définir, déployer et suivre les processus d'Investissement Durable. Il est composé du responsable du pôle de gestion et d'expertise Investissement Responsable, du secrétaire général de la gestion, d'un représentant par équipe de gestion, d'un représentant de l'équipe Conformité et d'un représentant de l'équipe Risques.

Ses principales missions sont de :

- **Définir les processus ESG, incluant notamment :**
 - Processus de notation des émetteurs privés

- Processus de notation des émetteurs souverains
- Processus d'exclusion
- Processus de sélectivité ISR
- Processus de gestion des risques en matière de durabilité
- Processus de pilotage des incidences négatives
- Processus de labellisation des fonds
- Processus d'engagement et de vote
- Processus de pilotage de la trajectoire climat
- Déployer et suivre les processus ISR :
 - Assurer le déploiement opérationnel des orientations stratégiques en matière d'Investissement Responsable du Comité de Développement et d'Investissement Durable (comité DID)
 - Piloter la température des portefeuilles selon la trajectoire décidée par le Comité DID
 - Faire l'état des lieux du déploiement des processus ISR et l'atteinte des objectifs fixés par le Comité DID
 - Arbitrer les propositions d'évolution des processus ISR des comités subordonnés
 - Soumettre les propositions d'évolution des politiques ISR au Comité DID

c) Comité de Suivi Investissement Durable (Comité SID)

L'objectif du Comité SID est de suivre toutes les évolutions relatives à la politique d'exclusion et les incidences négatives identifiées.

Il est composé du responsable du pôle de gestion Investissement Responsable, du secrétaire général de la Gestion, et à minima d'un représentant de l'équipe Conformité et d'un représentant de l'équipe Risques.

Ses missions principales sont de :

- **Revoir les politiques d'exclusion**
- **Valider et maintenir une traçabilité et une justification des évolutions** qui sont apportées aux listes d'exclusion
- **Suivre et piloter les incidences négatives identifiées**

d) Comité Transverse Investissement Durable (Comité TID)

L'objectif du Comité TID est de définir, déployer et suivre les processus opérationnels soutenant et encadrant l'Investissement Durable.

Il est composé de la direction des opérations, de la gestion ISR, et des équipes risques, marketing, juridique, commercial, data, conformité, middle office.

Ses principales missions sont de :

- **Définir, cadrer et suivre** le(s) projet(s) à mettre en place :
 - Définir les objectifs et la feuille de route
 - Définir le lotissement
 - Désigner les responsables des actions
 - Estimer la consommation de ressources nécessaires (temps, charges)
 - Définir le planning en fonction des objectifs et contraintes métiers
 - Suivre les actions et le respect des grands jalons
- **Suivre et appuyer les processus opérationnels** des équipes métiers, dont les points suivants déployés au niveau du comité Data :
 - Sourcing des données ESG
 - Instruction des flux

- Structuration des données ESG (dictionnaire de données / référentiel)
- Contrôle de la qualité des données ESG
- Diffusion de données ESG (du référentiel aux éventuels outils métiers)
- **Remonter les informations** nécessaires à la définition du bilan de la mise en œuvre opérationnelle des processus fonctionnels ID sur l'année écoulée, en particulier pour la production de reporting du type rapport d'engagement, rapport Art. 29 de la LEC, Annexe 1 SFDR, etc.

2. Comité des Risques

Le suivi des risques financiers liés à l'environnement, dont les risques physiques et de transition climatiques et de perte de biodiversité, est intégré au dispositif de gestion des risques de DNCA Finance (le suivi des risques financiers liés à la durabilité sera opérationnel à l'issue du projet de remise à plat de l'approvisionnement en données ESG évoqué au chapitre II.C Approvisionnement en données ESG).

Le Comité des Risques, organe central du dispositif de gestion des risques, se tient selon une périodicité semestrielle. Il est composé des trois dirigeants (le Gérant de la Société en Commandite Simple, le Directeur Général Délégué en charge de la Direction des Opérations et le Directeur de la Gestion ou son représentant), de la responsable du département des Risques et du RCCI.

Le Comité des Risques a notamment pour objet :

- **De présenter les évolutions de la politique de gestion des risques**, des procédures et de la cartographie
- **De dresser l'état d'avancement des recommandations** issues de l'inspection et des audits
- **De dresser un rapport sur les questions importantes liées aux risques de marché**, de concentration, de crédit, de contrepartie, de change, de liquidité, de valorisation et de durabilité
- **De présenter un suivi des fonds en VaR**, du backtesting et des stress tests
- **D'effectuer un suivi des styles de gestion**
- **De prendre toute décision visant à régulariser une anomalie relevée** par le Département des Risques et faisant l'objet d'une procédure d'escalade
- **D'assurer le suivi des contraintes et des performances**

B. Connaissances, compétences et expérience des membres des instances de direction

Dans la lignée de cette refonte de la gouvernance propre à l'ESG via des comités plus ciblés avec des rôles bien identifiés et adaptés à chaque strate de l'entreprise, un plan de formation sur l'Investissement Responsable a été engagé par DNCA Finance pour s'assurer que les membres du Comité exécutif et du Conseil de Surveillance s'approprient pleinement les sujets de finance durable.

Ainsi ont été réalisés des entretiens avec les membres du Conseil de Surveillance, du Comité de Direction ainsi que du Conseil d'Administration de la SICAV DNCA Invest (Luxembourg). Ces entretiens permettront de personnaliser et adapter les formations dispensées dans la foulée.

A l'inverse des contenus standards dispensés par les organismes, ces formations construites « sur-mesure » seront dispensées par un intervenant sélectionné pour son expérience dans la sensibilisation des instances de gouvernance à ces thématiques notamment sur les enjeux de transformation des modèles économiques face aux problématiques environnementales, et

sur l'analyse de l'évolution de la responsabilité des conseils d'administration et conseils de surveillance qui y est liée.

Les thèmes abordés sont :

- Les transformations en cours du système Terre (changement climatique, biodiversité) et les conséquences dans la prise en compte de ces enjeux par les diverses parties prenantes
- Les implications pour les modèles d'affaires : nouveaux risques, opportunités/transformations des marchés, impact sur l'attractivité pour les talents
- L'identification de certains facteurs clés dans l'évolution des modèles d'affaires des entreprises et déterminants pour distinguer les potentiels « gagnants » et « perdants » dans cette période de transition
- L'analyse critique des engagements de neutralité carbone des entreprises
- L'adaptation aux changements et la résilience des modèles d'affaires
- La prise en compte du capital naturel et des externalités environnementales dans les processus décisionnels
- L'analyse de la responsabilité des conseils d'administration et conseils de surveillance dans ce contexte d'atteintes des frontières planétaires, d'attentes sociétales renforcées et d'obligations juridiques nouvelles

Les entretiens préalables avec l'ensemble des administrateurs et la personnalisation de la formation afin de répondre le mieux possible aux enjeux et aux besoins ont entraîné un décalage au 1^{er} semestre 2023 de cette formation, prévue initialement en 2022.

C. Intégration des risques en matière de durabilité dans la politique de rémunération

L'appréciation de la performance est fondée sur des critères quantitatifs et qualitatifs propres aux grandes typologies de métier du personnel identifié (gestion, table de négociation, commercial et collaborateurs délivrant des conseils en investissement, fonctions de conformité et contrôle). Elle intègre, selon la fonction, une échelle de temps et tient compte du respect des limites de risques et de l'intérêt des clients. L'enveloppe de rémunération variable est déterminée sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs.

Les risques en matière de durabilité, tels que définis dans l'article 5 du Règlement SFDR 2019/2088 (« risques que la survenance d'une situation ou d'un événement en matière environnementale, sociale ou de gouvernance ait un impact négatif, réel ou potentiel, sur la valeur d'un investissement ») vont être intégrés dans la politique de rémunération 2024, conformément à l'évolution de la réglementation. Ainsi, les enjeux ESG et les considérations liées à l'investissement responsable font partie du processus d'évaluation des différentes équipes, y compris celles dédiées à l'investissement responsable.

La politique de rémunération de DNCA Finance est également disponible sur le [site internet](#).

D. Intégration des critères ESG dans le règlement interne du Conseil d'Administration

L'intégration des critères ESG dans le fonctionnement et la stratégie de DNCA Finance est une préoccupation majeure pour les instances de direction et le Conseil d'Administration.

Natixis Investment Managers, maison mère de DNCA Finance, a engagé une réflexion concernant ses règles de gouvernance et l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans le règlement interne de son conseil d'administration. Il est par ailleurs envisagé de déployer ces objectifs au sein des organes de surveillance des filiales de Natixis Investment Managers (y compris DNCA Finance), de façon adaptée aux caractéristiques de chaque entité et au cas par cas.

IV. Stratégie d'engagement

A. Périmètre de la stratégie d'engagement

Le périmètre de la stratégie d'engagement concerne l'ensemble des émetteurs privés présents dans les portefeuilles gérés par DNCA Finance, sur l'ensemble des zones géographiques sur lesquelles la société de gestion est investie.

En tant qu'investisseur responsable, DNCA Finance attache la plus grande importance à maintenir un dialogue constant avec les émetteurs dans lesquels elle investit. L'engagement actionnarial de DNCA Finance est détaillé dans le document « Politique d'engagement actionnarial et politique de vote ». Cette démarche d'engagement permet à DNCA Finance :

- **D'inciter les émetteurs** à adopter les meilleures pratiques
- **De bénéficier d'une compréhension fine** de la stratégie de l'entreprise et de l'intégration par celle-ci des risques de durabilité

La politique d'engagement contribue ainsi directement à la gestion du risque en matière de durabilité pour DNCA Finance. Le niveau d'engagement et de dialogue dépend du niveau de risque en matière de durabilité.

DNCA Finance distingue deux façons d'interagir avec les sociétés :

- **Le dialogue** avec les émetteurs
- **L'engagement** actionnarial ou investisseur

1. Le dialogue avec les émetteurs

En tant que gérants de conviction, DNCA Finance considère qu'il est fondamental de rencontrer très régulièrement les entreprises dans lesquelles elle investit ou envisage d'investir. C'est le cas pour l'analyse financière (profitabilité, perspectives de croissance, structure du bilantielle) comme pour l'analyse ESG. Ces réunions donnent notamment l'opportunité de questionner le management sur la stratégie et dans quelle mesure sa mise en œuvre intègre les intérêts de toutes les parties prenantes. Ces discussions fournissent généralement une image bien plus pertinente du degré d'intégration réel des enjeux ESG et de la culture d'entreprise que la simple lecture des documents publiés par les sociétés.

Les informations obtenues durant ces rencontres apportent une contribution significative à la qualité et à la réactivité de la recherche ESG.

Le nombre de contacts avec les émetteurs est décrit dans le [Rapport d'Engagement](#) de DNCA Finance.

2. L'engagement investisseur¹

Convaincue que l'amélioration des pratiques des entreprises dans lesquelles DNCA Finance investit contribue à protéger la valeur des investissements des clients, DNCA Finance a mis en place une démarche d'engagement visant à influencer une meilleure prise en compte des enjeux ESG par les entreprises, en lien direct avec la politique de gestion des risques en matière de durabilité. De manière plus générale, DNCA Finance a la conviction qu'il relève de sa responsabilité fiduciaire, non seulement de sélectionner les meilleurs investissements, mais aussi d'encourager de meilleures pratiques et une meilleure transparence au niveau des entreprises, et plus généralement sur les marchés.

DNCA Finance distingue deux types d'engagement :

¹ Notre démarche d'engagement s'applique également aux entreprises dans lesquelles nous détenons de la dette.

- **L'engagement réactif**, à la suite d'une controverse ou un incident particulier
- **L'engagement proactif**, afin d'encourager les émetteurs à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ISR

Ces deux cas font l'objet d'un processus d'engagement formalisé, détaillé dans la section « Notre processus d'engagement » dans le document [« Politique d'engagement actionnarial et politique de vote »](#).

Enfin, DNCA Finance estime que certains sujets globaux et systémiques, ou encore l'engagement avec des entreprises globales dans lesquelles notre pouvoir d'influence est limité, nécessitent une action coordonnée et/ou collaborative afin d'aboutir aux meilleurs résultats. DNCA Finance a ainsi rejoint plusieurs initiatives collaboratives de place, menées notamment par les PRI, afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses.

Concernant les engagements collaboratifs et la collaboration avec d'autres investisseurs, DNCA Finance se réserve d'y participer après une analyse au cas par cas de la situation et de la thématique d'engagement retenue.

3. Les visites de sites

Au dialogue institutionnalisé avec le management des entreprises, DNCA Finance un volet plus opérationnel, permettant d'approfondir la connaissance des activités et des pratiques des sociétés. Ainsi, des visites de site sont réalisées régulièrement, qui sont l'occasion d'échanger avec les opérationnels sur le terrain et d'apporter un éclairage plus fin sur la manière dont l'entreprise gère ses objectifs financiers comme ses enjeux ESG.

4. L'engagement collaboratif

Dans le prolongement de sa politique d'engagement responsable, DNCA Finance s'associe avec d'autres investisseurs pour porter un message aux sociétés dans lesquelles elle pourrait n'exercer qu'une influence limitée. Aussi, DNCA Finance pense qu'une action collaborative peut, dans certains cas, permettre d'obtenir de meilleurs résultats auprès des émetteurs, ainsi elle retient les thématiques d'engagement après une analyse minutieuse de la situation. DNCA Finance anime son activité d'engagement collaborative grâce à ses contacts directs avec les investisseurs et grâce à ses participations à des initiatives d'engagement regroupant de nombreux investisseurs internationaux.

DNCA Finance est signataire de l'initiative des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations-Unies (UNPRI), initiative qui compte plus de 7000 signataires dans le monde. DNCA Finance est également signataire du Carbon Disclosure Project (CDP), initiative visant à améliorer la transparence des sociétés sur le sujet du climat. Nous sommes aussi membre du Climate Action 100+, groupe d'engagement s'adressant aux sociétés internationales aux premiers rangs de la pollution mondiale.

Souhaitant montrer son engagement en tant qu'entreprise responsable, DNCA Finance participe aux instances de place s'adressant à la pratique de l'investissement responsable, tel qu'au sein de l'Association Française de la Gestion financière (AFG). DNCA Finance soutient également des initiatives internationales comme les principes de la Task Force on Climate Related Financial Disclosure (TCFD).

5. Intégration de la démarche d'engagement au modèle d'analyse et aux décisions d'investissement

a) Intégration à l'analyse ESG ABA

Le dialogue avec les émetteurs est une source inestimable de valeur ajoutée dans les analyses, qu'elles soient financières ou spécifiquement ESG.

Toutes les actions de dialogue et d'engagement sont ainsi intégrées dans deux outils complémentaires :

- **L'outil propriétaire ABA**, afin d'ajuster, le cas échéant, la notation « Risque de Responsabilité » ou « Transition » de l'entreprise, et dans le but de garder une trace des échanges avec la direction des émetteurs investies
- **L'outil ResearchPool (RMS)** dans lequel les gérants complètent toutes les informations relatives aux discussions engagées avec les émetteurs

b) Intégration aux décisions d'investissement

Les résultats des actions d'engagement sont intégrés à l'analyse ESG et peuvent notamment impacter la note « Risque de Responsabilité ». Cette note, diffusée dans toutes les équipes de gestion, donne une indication sur le niveau de risque ESG et a une incidence directe sur l'inclusion ou non dans l'univers éligible des fonds ISR.

Les gérants sont systématiquement conviés à participer aux réunions d'engagement avec les émetteurs qu'ils détiennent en portefeuille.

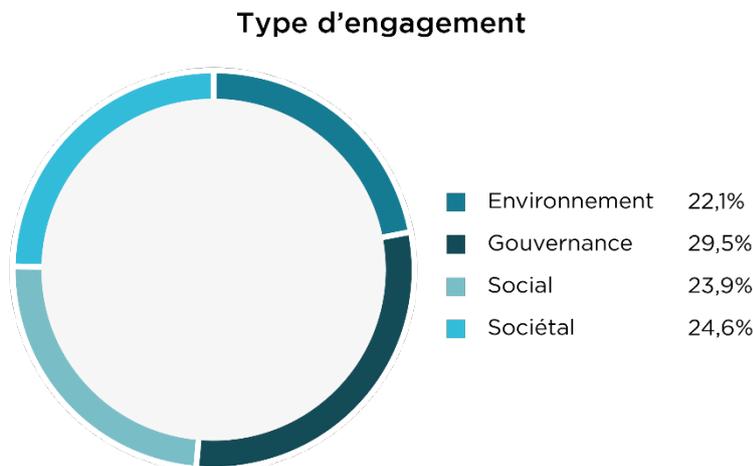
L'application des principes de gestion du risque en matière de durabilité peut conduire à l'ajustement de la politique d'engagement.

B. Bilan de la stratégie d'engagement

Le bilan détaillé de la stratégie d'engagement est décrit dans le [Rapport d'Engagement de DNCA Finance](#).

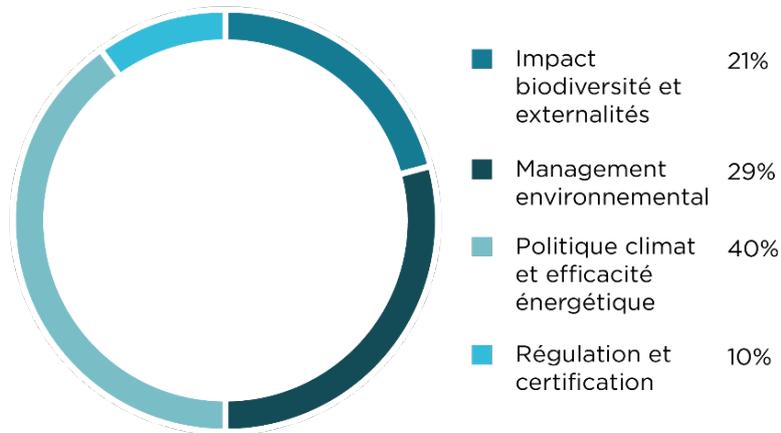
En 2022, sur le sujet de l'engagement actionnarial ou investisseur, DNCA Finance a tenu 156 réunions sur des sujets ESG avec 110 sociétés différentes. DNCA Finance a également réalisé 6 visites de sites.

Durant ces réunions, les thèmes d'engagement se sont répartis comme suit (extrait du [Rapport d'engagement et rapport sur l'exercice des droits de vote 2022](#)) :



Ces engagements ont porté sur les thèmes suivants, de façon plus détaillée :

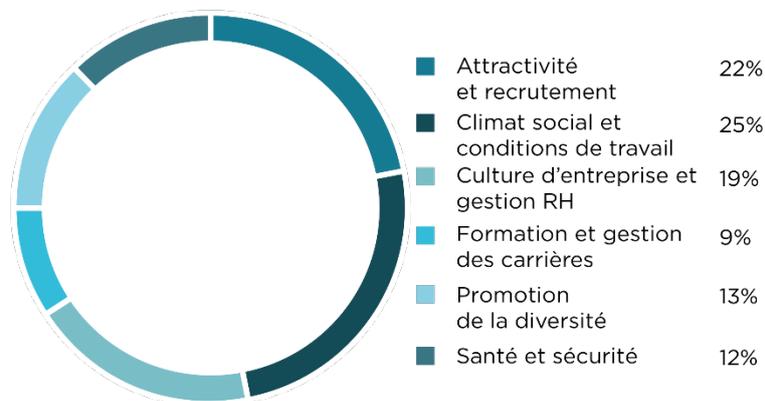
Thèmes d'engagement environnement



Thèmes d'engagement sociétal



Thèmes d'engagement social



Thèmes d'engagement gouvernance



Au sujet de l'engagement collaboratif, DNCA Finance a participé à 4 campagnes :

Nom de la campagne d'engagement collaboratif	Investisseurs partenaires	Emetteurs	Années	Description de la campagne
Non Disclosure Campaign - Climate	 Carbon Disclosure Project	3318 émetteurs différents	Campagne 2022	Cette campagne d'engagement sponsorisée par le Carbon Disclosure Project, permet de demander aux sociétés une meilleure transparence sur les enjeux climatiques
CDP SBT Campaign	 Carbon Disclosure Project	1200 émetteurs différents	Campagne 2022	Cette campagne d'engagement sponsorisée par le Carbon Disclosure Project demande à certaines sociétés ayant déjà un bon niveau de transparence de s'engager dans l'alignement de leurs activités avec les objectifs des accords de Paris, ainsi que de les faire vérifier par la Science Based Target initiative
Climate Action 100 +	 Climate Action 100 +	Airbus SE	Depuis 2021	L'initiative d'engagement du Climate Action 100 vise à promouvoir de meilleures pratiques environnementales auprès des émetteurs les plus polluants sur le plan mondial
Advance	 PRI	Enel	Depuis 2022	L'initiative d'engagement Advance vise à promouvoir les meilleures pratiques de respects des droits de l'homme dans les opérations et les relations sociétales auprès des émetteurs exposés aux risques les plus sévères.

Extrait du rapport d'engagement 2022 de DNCA Finance

C. Présentation de la politique de vote

DNCA Finance s'appuie sur les principes suivants dans sa politique d'engagement actionnariale et sa politique de vote :

Composition et fonctionnement du Conseil

Structure de gouvernance : Dans le cadre d'une organisation en Conseil d'administration, DNCA Finance privilégie une séparation des fonctions de Président et Directeur Général. En cas de cumul des fonctions, des mesures appropriées de contrôle et d'équilibre des pouvoirs sont mises en place. Dans le cas des banques, DNCA Finance s'oppose au cumul des fonctions de Président et Directeur Général.

Composition du Conseil : Le Conseil d'administration s'attache à promouvoir la création de valeur par l'entreprise à long terme en considérant les enjeux sociaux et environnementaux de ses activités. DNCA Finance attache une importance particulière à la qualité du Conseil, à la cohérence de sa composition avec la stratégie de l'entreprise et à l'équilibre de sa composition en termes de diversité. Par ailleurs, DNCA Finance encourage la présence d'au moins un administrateur, de préférence indépendant, dont les qualifications permettent de débattre des enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux de l'entreprise.

DNCA Finance analyse l'indépendance des administrateurs selon les critères préconisés dans le code AFP-MEDEF :

- Critère 1 : Salarié mandataire social au cours des 5 années précédentes
- Critère 2 : Mandats croisés
- Critère 3 : Relations d'affaires significatives
- Critère 4 : Liens familiaux
- Critère 5 : Commissaire aux comptes
- Critère 6 : Durée de mandat supérieure à 12 ans
- Critère 7 : Statut du dirigeant mandataire social non-exécutif
- Critère 8 : Statut de l'actionnaire important

Nomination et renouvellement des administrateurs : Le bon fonctionnement d'un Conseil repose sur l'intégrité, la disponibilité, les compétences et l'implication de ses administrateurs.

Représentants des salariés et administration proposés par des actionnaires : DNCA Finance est favorable à l'entrée de représentants des salariés dans les conseils d'administration et les comités, à la présence des représentants des salariés actionnaires au sein des conseils et recommande une meilleure transparence du processus de sélection des représentants des salariés actionnaires présentés au vote des actionnaires.

Administrateurs dont la candidature est proposée par un ou des actionnaires : DNCA Finance est favorable à la nomination d'administrateurs dont la candidature est proposée par un ou des actionnaires, dès lors que les candidats respectent les conditions d'intégrité, de disponibilité, de compétences et d'implications.

Censeurs : DNCA Finance privilégie la nomination d'administrateur votant au sein d'un Conseil et est donc défavorable à la nomination de censeur sauf dans un contexte spécifique qui le justifie.

Comités rapportant au Conseil : DNCA Finance recommande que la rémunération, ainsi que les nominations des administrateurs et des dirigeants mandataires sociaux, fassent l'objet d'un travail préparatoire réalisé par un comité émanant du Conseil et encourage la création d'un comité dédié aux enjeux de la Responsabilité d'Entreprise.

Rémunération des administrateurs : Le comité des Rémunérations a la charge d'étudier et de proposer une recommandation sur l'enveloppe et les modalités de rémunération des administrateurs. Le montant global, voté en Assemblée Générale, doit tenir compte de la participation effective des administrateurs au Conseil et dans les comités, et comporte donc une part variable prépondérante. Par ailleurs, il doit être cohérent au regard de la taille de

l'entreprise et de son secteur d'activité. Le niveau de rémunération doit être adapté au niveau des responsabilités encourues par les administrateurs et au temps qu'ils doivent consacrer à leurs fonctions. DNCA Finance privilégie une rémunération attribuée sous conditions de présence au Conseil. Les règles de répartition et les montants individuels des versements effectués à ce titre aux administrateurs doivent être transparents et exposés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise. DNCA Finance encourage vivement le fait que l'administrateur soit actionnaire à titre personnel et possède un nombre minimum d'actions, significatif au regard de la rémunération perçue. Enfin, DNCA Finance est défavorable à la mise en place de rémunération variable incitative qui pourrait obérer l'objectivité et l'indépendance des administrateurs et aux propositions relatives à l'indemnisation des administrateurs et cadres dirigeants et à leur protection contre l'engagement de leur responsabilité.

Rémunération des dirigeants

Principes et transparence : Le Conseil doit débattre des performances des dirigeants, hors de la présence des intéressés. La détermination de la rémunération des dirigeants relève de la responsabilité du Conseil qui se fonde sur les propositions du comité des Rémunérations. Le Conseil doit motiver ses décisions prises en la matière. Dans la détermination des rémunérations des dirigeants, le Conseil et les comités doivent prendre en compte et appliquer avec rigueur les principes suivants : exhaustivité, équilibre, comparabilité, cohérence et transparence.

Alignement avec la performance : DNCA Finance considère que la rémunération des dirigeants doit être compétitive, adaptée à la stratégie et au contexte de l'entreprise et doit avoir notamment pour objectif de promouvoir la performance et la compétitivité de celle-ci sur le moyen et long terme en intégrant un ou plusieurs critères liés à la responsabilité sociale et environnementale. La rémunération doit permettre d'attirer, de retenir et de motiver des dirigeants performants.

Indemnité de départ : Il n'est pas acceptable que des dirigeants dont l'entreprise est en situation d'échec ou qui sont eux-mêmes en situation d'échec la quittent avec des indemnités. En complément des règles légales, lorsqu'un dirigeant quitte la société, les conditions financières de son départ doivent être détaillées de manière exhaustive.

Actionnariat des dirigeant : Pour favoriser l'alignement des intérêts, DNCA Finance est favorable à l'actionnariat dirigeant.

Approbation des comptes et de la gestion

Approbation des comptes : DNCA Finance approuve les comptes quand aucune réserve ou aucun refus de certification n'ont été émis et que le rapport des commissaires aux comptes est bien inclus dans le rapport de gestion. DNCA Finance considère qu'un comité d'audit non établi au sein du Conseil est une raison de ne pas approuver les comptes. A l'instar de la présence d'un membre exécutif au sein de ce comité.

Affectation du résultat : DNCA Finance prête une attention particulière à la politique de retour aux actionnaires et souhaite que celle-ci soit cohérente avec les résultats et la stratégie de l'entreprise. DNCA Finance s'oppose à l'affectation du résultat si la progression des dividendes se fait au détriment des investissements de croissance ou si les flux de trésorerie ne permettent pas de financer le dividende.

Conventions réglementées : DNCA Finance étudie le contenu de ces transactions pour juger de leur bien fondé et de leur intérêt pour l'entreprise et ses actionnaires minoritaires. DNCA Finance vote contre les conventions réglementées lorsqu'elles sont contraires à l'intérêt de la société et/ou lorsque que la transparence de ces conventions est insuffisante pour les analyser. Par ailleurs, les délais de transmission doivent être suffisants pour permettre cette analyse.

Nomination et rémunération des commissaires aux comptes : DNCA Finance est aligné avec la réforme européenne de l’audit et vote négativement lorsque le mandat du commissaire aux comptes dépasse 12 ans (24 ans en cas de co-commissariat) et favorise la nomination de commissaires aux comptes suppléants indépendants du commissaire aux comptes principal. Aussi, DNCA Finance peut ne pas approuver les quitus des commissaires aux comptes lorsque cela a une valeur juridique pouvant restreindre l’action des actionnaires. Enfin, DNCA Finance est favorable à la séparation des activités de certification des comptes et des activités de conseil.

D. Bilan de la politique de vote

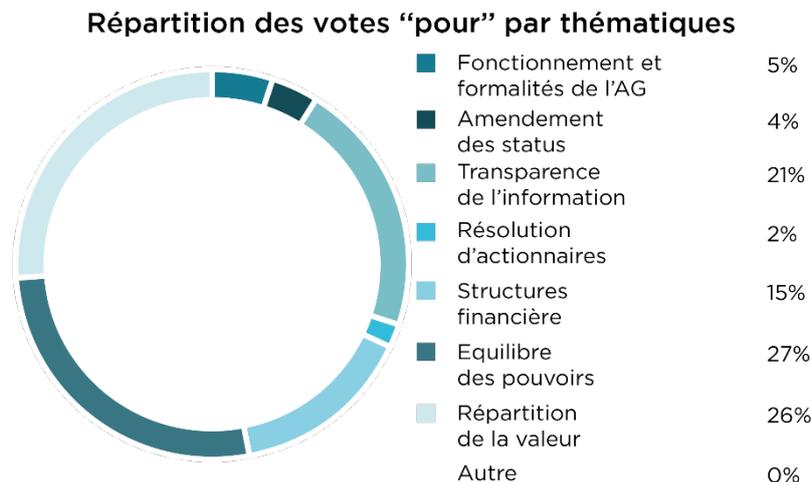
DNCA Finance a exercé les droits de vote attachés aux valeurs détenues dans les OPCVM et FIA dont elle assure la gestion et pour lesquels elle détenait les droits de vote.

Ainsi, au cours de l’exercice 2022 le périmètre de vote était composé de 772 valeurs détenues dans 65 OPCVM et FIA.

Cela représente 942 Assemblées Générales de sociétés dans lesquelles DNCA Finance disposait des droits de vote. DNCA Finance a effectivement exercé ses droits de vote à l’occasion de 903 assemblées générales contre 983 pour l’exercice 2021 pour un total de 12044 résolutions, soit un taux de participation d’environ 96%.

DNCA Finance n’a pas exercé ses droits de vote lors de 39 Assemblées Générales en raison de problèmes techniques ou administratifs (migration des fonds dans les systèmes du prestataire en charge de l’exécution du vote, validité des pouvoirs de procuration, etc.)

Sur ces 12 044 résolutions, DNCA Finance a approuvé 8551 résolutions, a désapprouvé 2374 résolutions, et s’est abstenue sur 1119 résolutions, détaillés dans le « Rapport d’Engagement et Rapport sur l’Exercice des Droits de Vote » de DNCA. DNCA Finance a exprimé au moins un vote défavorable lors de 740 assemblées générales, soit 82% des assemblées générales votées.



E. Décisions prises en matière de stratégie d'investissement, notamment en matière de désengagement sectoriel

Au cours de l'année 2022, l'utilisation de la liste « Worst Offenders » (constituée des émetteurs les plus à risque d'un point de vue responsabilité sociétale.) a été déployée dans la gestion des fonds. Plus de détails sur la liste « Worst Offenders » sont décrits au chapitre *VIII.A.2.d) - Constitution d'une liste « worst offenders »*.

Dans ce cadre, les émetteurs concernés et ayant fait l'objet d'un désinvestissement ont été Orpéa (dette) et Syngenta (actions).

De façon plus générale, DNCA Finance met en œuvre une stratégie de désengagement sectoriel concernant certains secteurs, dont le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels.² Plus de détails sont décrits au chapitre *VI.A.1.b) - Objectifs à Moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du Charbon (2030 - 2040)*

² DNCA Finance classe en « hydrocarbures non conventionnels » l'extraction de gaz ou de pétrole à base de sables bitumineux, le gaz et le pétrole de schiste, et les forages en Arctique

V. Taxonomie

Le Règlement sur la Taxonomie Européenne vise à créer un langage commun pour les investisseurs et les entreprises dans des projets et activités économiques avec un impact positif sur le climat et l'environnement.

Cet objectif est servi par :

- La création d'un système de classification standardisé des activités durables
- Une incitation à gérer certaines incidences négatives (via les outils de devoir de vigilance) et à contribuer aux ODD

Une activité durable sur le plan environnemental doit :

- Contribuer significativement à l'un des 6 objectifs suivants :
 - Atténuation du changement climatique
 - Adaptation au changement climatique
 - Ressources hydrologiques et marines
 - Economie circulaire
 - Prévention et contrôle de la pollution
 - Biodiversité et écosystème
- Ne pas nuire significativement aux autres (DNSH : Do Not Significant Harm)
- Respecter des normes minimales (OCDE, ONU, OIT)

Aujourd'hui, seules sont disponibles les normes techniques réglementaires (RTS) correspondant aux deux premiers objectifs de la Taxonomie : atténuation du changement climatique et adaptation au changement climatique.

A. Part des encours concernant les activités éligibles à la Taxonomie Européenne

Les premiers résultats concernant les activités éligibles à la Taxonomie Européenne publiés sur la base des investissements réalisés au 31 décembre 2022 sont les suivants :

Total encours gérés par DNCA Finance	Taux de couverture des actifs analysés	Périmètre actifs
27.7 Mds €	62.3%	27.7 Mds €
	Part des actifs concernés	Montant des actifs concernés
Eligibilité à la Taxonomie	6.4%	1.794 Mds €
Non éligibilité à la Taxonomie	93.6%	25.206 Mds €
Emetteurs souverains et supra nationaux	20.9%	5.098 Mds €
Entreprises non soumises à NFRD	59,5%	16.476 Mds €
Encours dérivés ³	0.9%	0.241 Mds €

Les informations concernant l'éligibilité à la Taxonomie Européenne ne concernent pas les émetteurs souverains ni les entreprises qui ne sont pas tenues de publier des informations

³ CDS Index, CFD, Change à terme, Futures, IRS, Options, Warrants

non financières en vertu de l'article 19 bis ou de l'article 29 bis de la directive 2013/34/UE (NFRD) (notamment les entreprises hors Union Européenne).

B. Part des encours dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles

Les résultats concernant les encours dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles publiés sur la base des investissements réalisés au 31 décembre 2022 sont les suivants :

	Part des actifs concernés	Montant des actifs concernés
Expositions aux combustibles fossiles	4.7%	1.301 Mds €

VI. Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Lors de la publication du document « Trajectoire Climat » en 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique et l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2100.

A. Objectifs quantitatifs – Alignement Accord de Paris

Les objectifs de DNCA Finance sont ainsi de plusieurs sortes :

- Objectifs qualitatifs à court terme (2023)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 – 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030)
- Ambitions à long terme (2050)

1. Objectifs à court terme (2023)

DNCA Finance souhaite approfondir les méthodologies de mesure et d'analyse des données liées au réchauffement climatique :

- Mesure des empreintes carbone y compris sur le scope 3
- Méthodologie de calcul des températures induites à partir des émissions carbonées

Par ailleurs, DNCA Finance intègre d'ores et déjà les enjeux climatiques dans sa « Politique de vote et d'engagement », à travers le soutien des résolutions climat.

Les objectifs de DNCA Finance à court terme (2023) sont ainsi :



- Amélioration de la couverture de données
- Amélioration de l'analyse de température en y incluant une comparaison avec les émissions absolues de carbone, l'empreinte carbone, l'intensité carbone et l'évolution sur 3 ans entre 2020 et 2022
- Dialogue avec au moins 5 entreprises les plus « mauvais contributeurs » en termes d'évaluation de la température induite
- Dialogue avec au moins 5 entreprises sans objectif climat et représentant la plus grande exposition en termes d'actifs sous gestion¹
- Soutien des résolutions "Say on Climate"
- Mise en place d'outils de gestion pour atteindre les objectifs à moyen terme
- Etat des lieux sur les émissions carbonées des émetteurs publics
- Exclusions des investissements exposés au charbon, à hauteur de 10% de chiffres d'affaires
- Exclusions des investissements exposés à la production de pétrole et de gaz non conventionnels, à hauteur de 10% de chiffres d'affaires

2. Objectifs à Moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du Charbon (2030 - 2040)



- Exclusion des investissements exposés au charbon, à hauteur de 5% du chiffres d'affaires maximum d'ici 2027
- Exclusion des investissements exposés au charbon, à hauteur de 0% du chiffres d'affaires maximum d'ici 2030 pour les pays de l'OCDE
- Exclusion des investissements exposés au charbon, à hauteur de 0% du chiffres d'affaires maximum d'ici 2040 pour les pays en dehors de l'OCDE
- Exclusion des investissements exposés à la production d'hydrocarbures non conventionnels, à hauteur de 5% du chiffres d'affaires maximum d'ici 2030
- Exclusion des investissements exposés à la production d'hydrocarbures non conventionnels, à hauteur de 0% du chiffres d'affaires maximum d'ici 2040

3. Objectifs moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) :



- L'indice moyen de réchauffement de la température des portefeuilles de DNCA Finance inférieur à 2,2°C, selon une méthodologie d'analyse intégrant à ce jour uniquement les scopes 1 et 2.
- DNCA Finance s'engage à intégrer le scope 3 de l'ensemble de ses participations, une fois ce dernier disponible et standardisé. A cette échéance, DNCA Finance se réservera le droit d'ajuster ses objectifs. Dans l'intervalle, DNCA Finance apportera tout commentaire qualitatif pour le suivi de ces objectifs.
- Les objectifs s'entendent à périmètre constant tel que défini dans la présente politique.

4. Ambitions à long terme (2050) :



- L'indice moyen de réchauffement de la température des portefeuilles de DNCA Finance inférieur à 2°C, selon une méthodologie d'analyse intégrant à ce jour uniquement les scopes 1 et 2.

Ces objectifs seront analysés régulièrement par DNCA Finance, notamment lors de la production du rapport annuel « Pressions environnementales ». Dans ce cadre, DNCA Finance s'assurera de son alignement avec la trajectoire climat, analysera les écarts le cas échéant, et adaptera les mesures adéquates.

B. Outil de calcul et de diffusion de température induite des portefeuilles

En 2019, DNCA Finance a développé un modèle d'analyse climatique des émetteurs, appuyé sur les recommandations de la Taskforce on Climate-related Financial Disclosures (TCFD), les scénarios énergétiques de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) de l'IPCC et l'initiative Science Based Targets (SBTi).

En effet, DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements. La base de données des scores de température du CDP fournit une trajectoire de température pour près de 4000 entreprises, basées sur leurs objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et couvrant la chaîne de valeur (scope 1, 2 et 3)⁴ de chaque entreprise. Cette méthodologie a été sélectionnée en ligne avec la philosophie de DNCA Finance de ne s'appuyer que sur les données d'entreprises pour produire ses propres analyses.

La méthodologie des scores de température du CDP est l'une des méthodologies de l'initiative Science Based Target officiellement utilisées pour permettre aux investisseurs de fixer des objectifs de réduction des émissions de GES pour leurs portefeuilles d'investissement (SBTi pour les institutions financières).

Le CDP divise sa méthodologie en trois étapes :



Source : Méthodologie d'évaluation des températures du CDP/WWF

Ainsi, afin de convertir les objectifs de réduction des émissions de GES en score de température, des scénarios sont définis. Le CDP utilise la base de données 1,5°C de l'Integrated Assessment Modelling Consortium (IAMC) composé de plus de 400 scénarios. Il

⁴ Les « scopes » sont définis par le GHG Protocol. Scope 1 : gaz à effet de serre (GES) émis directement par l'entreprise lors de son activité, Scope 2 : GES émis par la consommation d'énergie, Scope 3 : émissions indirectes (scope 3 amont : chaîne d'approvisionnement ; scope 3 aval : clients et distributeurs)

y sélectionne les scénarios plus pertinents en excluant ceux qui reposent sur une quantité importante de capture et stockage de GES.

Le CDP part du principe qu'il existe une relation linéaire entre l'évolution des indicateurs d'objectifs communs (par exemple : les émissions absolues, l'intensité carbone par rapport au chiffre d'affaires ou au produit vendu) sur des périodes spécifiques correspondant aux horizons de définition des objectifs des entreprises et le réchauffement climatique résultant en 2100.

DNCA Finance a développé « ABA Temp », un outil d'agrégation des scores de température du CDP au niveau du portefeuille et de diffusion de cette température induite aux équipes de gérants et d'analystes financiers. Ainsi, les équipes en charge des investissements ont accès à un tableau de bord de la température des portefeuilles. L'outil « ABA Temp » donne la possibilité d'analyser la température ex-post de leurs portefeuilles et d'intégrer cette dimension dans leurs décisions d'investissement.

1. Indicateurs liés au climat

Les indicateurs suivis par DNCA Finance sont :

- Emissions de CO2 (en tonne d'équivalent CO2 par an) en absolu et par million d'euro investi
- Température implicite (en score de température)

Les indicateurs suivis sont agrégés au niveau du portefeuille de la manière suivante :

- Emissions de CO2 scope 1 + 2 (en tonne d'équivalent CO2 par an et en tonne d'équivalent CO2 par an par million d'euro investi)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Emission scope 1 + 2}_i$$

- Température implicite
 - Dans sa méthodologie, le CDP et le WWF proposent et comparent sept méthodes de pondération différentes pour agréger les scores de température des entreprises au niveau du portefeuille ou de l'indice (étape 3).
 - DNCA Finance a sélectionné deux d'entre elles : le score de température pondéré par les émissions détenues par les entreprises (Enterprise Value + Cash emissions weighted temperature score , ECOTS) et le score de température pondéré des poids du portefeuille (Weighted Average Temperature Score, WATS). A noter un changement majeur par rapport à l'année précédente, nous utilisons maintenant la valeur d'entreprise incluant les liquidités. Ce changement s'appuie sur la réglementation SFDR et les formules de calcul des principaux effets négatifs des investissements.
 - Pour la méthode WATS, les scores de température sont pondérés par les poids du portefeuille. En d'autres termes, le score agrégé du portefeuille est la moyenne pondérée des scores de température individuels. Même si cette approche est simple et favorise l'harmonisation des méthodes, elle ne tient pas compte des émissions de GES. Par conséquent, l'exposition aux entreprises à fort impact n'est donc pas lisible avec cette approche.
 - Pour la méthode ECOTS, les scores de température sont pondérés par la part des émissions détenues dans le total des émissions détenues. Cela signifie que le score agrégé est la moyenne pondérée, par les émissions détenues, des scores de température individuels. Les émissions détenues sont calculées par rapport à la part détenue de la valeur de l'entreprise sans retraitement des liquidités (VE). Malgré le fait que cette méthode soit plus compliquée à calculer

que la précédente car elle nécessite des données financières supplémentaires sur l'entreprise, cette méthode intègre les émissions de GES dans le calcul et permet de refléter plus correctement l'exposition aux entreprises à fort impact.

Score de température pondéré par les émissions détenues (ECOTS)	Les scores de température sont pondérés par la part des émissions détenues dans le total des émissions (scope 1 et 2) détenues, , rebasés selon la disponibilité des informations.	$\sum_n^i \left(\left(\frac{\text{Valeur de l'investissement}_i \times \text{Emissions carbone}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}^5} \right) \times TS_i \right)$ <p style="text-align: center;">TS : score de température</p>
Score de température pondéré des poids du portefeuille (WATS)	Les scores de température sont pondérés par les poids du portefeuille, rebasés selon la disponibilité de la température.	$\sum_n^i (\text{Poids du portefeuille}_i \times \text{Score de température}_i)$

C. Résultats de l'alignement des portefeuilles à l'Accord de Paris

Les résultats détaillés sont disponibles dans le [Rapport Pressions Environnementales](#) de DNCA Finance. Les choix méthodologiques de cette analyse sont fonction de l'état actuel des données disponibles chez DNCA Finance. Dans le futur, DNCA Finance n'écarte aucune évolution méthodologique rendue possible par l'acquisition de nouvelles données.

Le périmètre DNCA Finance analysé contient 905 émetteurs privés d'obligations, d'actions ou d'obligations convertibles représentant 17.5 Mds €, soit environ 60.4% des encours sous gestion à fin 2022.

Indicateurs	Couverture AuM %
Scope 1+2 temperature rating	47.2%
Scope 1&2 GHG emissions	56.3%

Source : DNCA Finance, Factset

Comme en 2021, DNCA Finance calcule trois scores de températures (hausse des températures par rapport à l'ère préindustrielle) afin d'isoler l'effet du traitement des températures manquantes.

- La première utilise uniquement les températures disponibles.
- La seconde utilise les températures disponibles et la température par défaut pour toutes les valeurs manquantes.
- La troisième utilise la base de données CDP d'origine qui contient les températures calculées à partir des trajectoires d'émissions passées en plus des températures disponibles et des températures par défaut.

Au sujet du périmètre des émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) : la norme d'entreprise GHG Protocol classe les émissions de GES d'une entreprise en trois périmètres (« scopes ») 1, 2 et 3. Le niveau 3 est actuellement caractérisé par des différences de méthode de calcul qui biaisent probablement la comptabilisation des émissions à ce niveau. Pour ces raisons, nous n'incluons pas le scope 3 dans notre calcul mais nous le ferons dès que la méthodologie de calcul sera satisfaisante.

⁵ Valeur de l'entreprise : EVIC (Valeur de l'Entreprise incluant les liquidités)

La température du portefeuille DNCA Finance est :

DNCA Finance	T°C - Disponible		T°C - Défaut		T°C - Complété	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022
EOTS	1.98	1.84	2.08	1.89	2.06	1.89
EOTS / EVIC		1.85		1.91		1.91
WATS	1.71	1.71	2.28	2.06	2.21	2.02

Concernant le calcul EOTS, la méthodologie a évolué en 2022 : DNCA Finance utilise dorénavant aussi le calcul par rapport à l'EVIC (Entreprise Value Including Cash). Suite à la clarification apportées par les RTS sur les PAI.

A fin 2022, et sur le portefeuille analysé (émetteurs privés), DNCA Finance a donc atteint l'objectif qu'elle s'était fixée pour 2030 : obtenir une hausse moyenne de la température des portefeuilles inférieure à 2.2° par rapport à l'ère préindustrielle.

Cependant, cette bonne performance doit être relativisée (émissions scope 3 non intégrées) : les données publiées sont encore imprécises ainsi que les méthodologies ; de plus la mise en œuvre des plans de transition adoptés par les entreprises pourrait être plus difficile qu'anticipé.

Les empreintes environnementales de DNCA Finance sont :

Empreinte environnementale	Scope 1 et 2	
	2021	2022
Empreinte environnementale absolue (PEVE) (tCO _{2eq} /an – EV Entreprise Value)	2 042 690	2 069 922
Empreinte environnementale absolue (PEVE) (tCO _{2eq} /an – EVIC Entreprise Value Including Cash)	-	1 440 215
Empreinte environnementale normalisée par les AUM du périmètre étudié (tCO _{2eq} /an /million d'euros investis- EV Entreprise Value)	90	118
Empreinte environnementale normalisée par les AUM du périmètre étudié (tCO _{2eq} /an /million d'euros investis- EVIC Entreprise Value Including Cash)	-	82.1

D. Utilisation d'indices de référence « transition climatique » et « Accord de Paris »

DNCA Finance n'utilise pas d'indices de référence « transition climatique » et « Accord de Paris ».

E. Rôle et usage de l'évaluation dans la stratégie d'investissement

DNCA Finance met en place une politique de gestion des incidences négatives, dans laquelle la société de gestion mesure l'ensemble des Principales Incidences Négatives (PAI) avec un pilotage concernant les émissions de GES, afin de pouvoir réaliser son objectif de limitation du réchauffement de la température.

Dans ce cadre, DNCA Finance mettra en place des tableaux de bords et des systèmes d'alerte permettant d'enclencher des processus de décision le cas échéant.

Enfin, les émissions de GES comme l'ensemble des PAI obligatoires sont intégrées dans l'analyse ABA de DNCA Finance.

F. Changements intervenus dans la stratégie d'investissement

DNCA Finance a renforcé sa politique d'exclusion au cours de l'année 2022, notamment concernant le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels⁶ (voir chapitre A.2 - *Objectifs à Moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du Charbon (2030 - 2040)*).

DNCA Finance souhaite progressivement réduire à zéro son exposition au charbon à horizon 2030 pour les sociétés de l'union Européenne et de l'OCDE, et à horizon 2040 pour les autres sociétés. L'horizon de la réduction de l'exposition aux hydrocarbures non conventionnels est de 2040 (pour les sociétés ayant leur activité au sein de l'union Européenne, et pour les activités dans le reste du monde).

Ce calendrier, qui est une déclinaison des principes du groupe Natixis à l'échelle de DNCA, est par ailleurs aligné avec les scénarios de développement durable (SDS : Sustainable Development Scenarios de l'Agence Internationale de l'Energie).

Les activités et les échéances visées par la politique charbon de DNCA sont les suivantes :

Activité	Exclusion dès mars 2022	Sociétés ayant leur siège social en Union Européenne ou OCDE		Sociétés ayant leur siège social hors OCDE	
		Exclusion dès décembre 2027	Exclusion dès décembre 2030	Exclusion dès décembre 2030	Exclusion dès décembre 2040
Production de charbon thermique	A partir de 10% de chiffre d'affaires	A partir de 5% de chiffres d'affaires	Sortie définitive (0% de chiffres d'affaires)	A partir de 5% de chiffres d'affaires	Sortie définitive (0% de chiffres d'affaires)
Génération d'électricité à base de charbon	A partir de 10% de chiffre d'affaires	A partir de 5% de chiffres d'affaires	Sortie définitive (0% de chiffres d'affaires)	A partir de 5% de chiffres d'affaires	Sortie définitive (0% de chiffres d'affaires)

Activité	Exclusion dès décembre 2030	Exclusion dès décembre 2040	Exclusion dès décembre 2030	Exclusion dès décembre 2040

⁶ DNCA Finance classe en « hydrocarbures non conventionnels » l'extraction de gaz ou de pétrole à base de sables bitumineux, le gaz et le pétrole de schiste, et les forages en Arctique

Activité	Exclusion dès mars 2022	Sociétés ayant leur siège social en Union Européenne ou OCDE		Sociétés ayant leur siège social hors OCDE	
		Exclusion dès décembre 2027	Exclusion dès décembre 2030	Exclusion dès décembre 2030	Exclusion dès décembre 2040
Production de pétrole ou gaz non conventionnels	A partir de 10% de chiffre d'affaires	A partir de 5% de chiffres d'affaires	Sortie définitive (0% de chiffres d'affaires)	A partir de 5% de chiffres d'affaires	A partir de 5% de chiffres d'affaires

Dans le cas où une société viendrait enfreindre les principes ci-dessus, elle sera immédiatement exclue de l'ensemble des investissements de DNCA.

VII. Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

La 15ème conférence des Parties (COP15) à la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence Chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aichi adoptés lors de la COP10 (Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité. Parmi eux, les cibles emblématiques à 2030 : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30 % d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

A. Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

DNCA Finance s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour contribuer à atteindre les objectifs de lutte contre l'érosion de la biodiversité fixés.

1. Objectifs à court terme

DNCA Finance se concentre dans un premier temps sur les méthodologies et les données :



- Compréhension et maturité des indicateurs sélectionnés concernant la biodiversité
- Identification des objectifs prioritaires et des indicateurs associés
- Dialogue avec les entreprises exposées aux risques liés à la biodiversité

DNCA Finance intègre certains enjeux liés à la biodiversité dans son outil d'analyse propriétaire ABA, à la fois dans la notation « Risque de responsabilité » et dans la notation « Transition Economique Durable ».

Enfin, les atteintes à la biodiversité sont l'un des enjeux de la Politique d'engagement de DNCA Finance (voir chapitre IV - Stratégie d'engagement).

2. Objectifs biodiversité : principes stratégiques

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

- Aux ambitions proposées par le plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » (*voir X.A*) ;
- A la stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 (*voir X.B*) ;
- A la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) (*voir X.B*) ;
- Au respect des [limites environnementales globales](#).

B. Indicateurs retenus à court terme par DNCA

DNCA Finance est en veille très active sur les indicateurs d’empreinte biodiversité, afin d’identifier les méthodologies et indicateurs les plus adaptés au besoin, et les plus directement liés à la question des limites planétaires.

A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :

- Consommation d’eau (en mégalitre par an)
- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

DNCA Finance est conscient des faibles taux de couverture que peuvent avoir les indicateurs de biodiversité à ce stade, notamment ceux fournis par le CDP sur la consommation d’eau et l’usage du sol (ce dernier ne concernant qu’une faible partie des secteurs d’activité). DNCA Finance utilisera la période d’observation et d’appropriation des méthodologies et des données disponibles pour étudier l’intégration d’indicateurs complémentaires d’empreinte sur la biodiversité.

Les indicateurs suivis sont agrégés au niveau du portefeuille de la manière suivante (pondération selon la part de la valeur d’entreprise détenue dans le portefeuille – méthode PEVE) :

- Consommation d’eau (en mégalitre par an et en mégalitre par an par million d’euro investis)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Consommation d'eau}_i$$

- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare et en hectare par million d’euro investis)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Usage du sol}_i$$

C. Résultats de l’analyse biodiversité

Les résultats détaillés sont disponibles dans le [Rapport Pressions Environnementales](#) de DNCA Finance.

Ci-dessous nous présentons les pressions environnementales pour les actifs sélectionnés et agrégés au niveau de la société de gestion. Ces calculs portent sur 905 émetteurs privés d’obligations, d’actions ou d’obligations convertibles représentant 17.5 Mds €, soit environ 63% des encours sous gestion à fin 2022.

1. Consommation d’eau

Indicateurs	Couverture AuM %
Consommation d’eau	19.6%

Empreinte consommation d'eau	2021	2022
Empreinte environnementale absolue (PEVE) (ML/an – EV Entreprise Value)	3 975	3 804
Empreinte environnementale absolue (PEVE) (ML/an – EVIC Entreprise Value Including Cash)	-	3 102
Empreinte environnementale normalisée par les AUM du périmètre étudié (m ³ /an /million d'euros investis- EV Entreprise Value)	177	217
Empreinte environnementale normalisée par les AUM du périmètre étudié (m ³ /an /million d'euros investis- EVIC Entreprise Value Including Cash)	-	177

Sur la base des indicateurs utilisés en 2021, l'empreinte environnementale (consommation d'eau) a donc légèrement augmenté en 2022.

Par ailleurs, nous constatons que le processus de collecte des données environnementales par le CDP nécessite des contrôles de cohérence. Nous avons mis en place de tels contrôles, et les chiffres présentés intègrent des modifications des données CDP. Nos contrôles sont néanmoins partiels et, nous souhaitons étudier comment les renforcer pour l'année prochaine.

2. Usage du sol pour production agricole / forestière

Concernant l'usage des sols, les taux de couverture de la base CDP sont facialement très limités. Néanmoins l'évaluation de la significativité de ces taux de couverture sur l'usage du sol dépend de la base d'encours pour laquelle nous serions en droit d'attendre de l'information à très court terme.

Indicateurs	Couverture AuM %
Usage du sol pour production agricole ou forestière	0.2%

Empreinte usage des sols	2021	2022
Empreinte environnementale absolue (PEVE) (ha - EV Entreprise Value)	1 522	2 292
Empreinte environnementale absolue (PEVE) (ha - EVIC Entreprise Value Including Cash)	-	2 207
Empreinte environnementale normalisée par les AUM du périmètre étudié (ha/million d'euros investis - EV Entreprise Value)	0.07	0.13
Empreinte environnementale normalisée par les AUM du périmètre étudié (ha/million d'euros investis - EVIC Entreprise Value Including Cash)	-	0.13

Les indicateurs d'empreinte « usage des sols » ne concernent que très peu d'entreprises en portefeuille. La hausse importante constatée en 2022 est liée à l'introduction de la société Vallourec, qui détient des forêts d'eucalyptus lui permettant d'alimenter les hauts-fourneaux en combustibles⁷.

⁷ Plus d'informations sur les forêts d'eucalyptus sur le site internet de Vallourec : https://www.vallourec.com/fr/Components/News/News_CORP/2019/20191212-ForetBresil

VIII. Intégration à la Gestion des risques / Description du processus

A. Prise en compte des risques en matière de durabilité dans le processus d'investissement

1. Indicateurs de risque utilisés par DNCA

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés) ou d'ISS (émetteurs souverains)
- Controverses suivies par ABA (émetteurs privés), ou issues d'ISS
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat) et à la biodiversité
- Données brutes (exposition aux énergies fossiles, expositions sectorielles, etc.)

a) Notations « risques » des émetteurs

(1) Indicateur appuyé sur la notation ABA « Risque de responsabilité » (émetteurs privés)

DNCA Finance a développé un outil de notation propriétaire ABA « Above and Beyond Analysis » (voir chapitre II – B)



*ODD : Objectifs de Développement Durable de l'ONU

En complément, un pilier climat et un pilier contribution positive ont été développés pour certains fonds :



L'objectif est de proposer une analyse détaillée apportant une valeur ajoutée à l'analyse financière traditionnelle. Cette analyse est réalisée exclusivement en interne par les équipes de DNCA Finance et s'appuie sur les données émanant des émetteurs.

L'analyse ABA est déployée sur l'univers actif de gestion de DNCA Finance, soit environ 900 émetteurs (comprenant notamment tous les titres d'entreprises en portefeuille). Afin d'élargir la couverture aux univers d'investissements, un appel d'offres sur les données ESG a été lancé et permettra à DNCA Finance de construire une notation « ABA Quant » (Voir C-Approvisionnement en données ESG).

Le pilier « Risque de responsabilité » est un indicateur central dans l'analyse du risque en matière de durabilité.

Ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.



L'analyse de chaque thème résulte d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs.

La notation « Risque de responsabilité » reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique et ce quel que soit son secteur d'activité.

La notation « Risque de responsabilité » est réalisée par les analystes de DNCA sur une base annuelle. L'analyse du pilier « Controverse », ci-dessous, permet de compléter cette notation « Risque de responsabilité » en fonction des alertes et de l'actualité.

(2) Indicateur appuyé sur les scores ESG des émetteurs souverains

Pour améliorer le risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022.

L'analyse ESG d'ISS sur les souverains (« ISS ESG Country Rating ») permet d'une part de compléter l'analyse financière par des informations extra-financières ayant potentiellement un impact sur la solvabilité des émetteurs souverains, et d'autre part de mesurer la performance ESG des investissements dans ces émetteurs.

ISS utilise plusieurs types de données en amont de la détermination des scores ESG :

- Données quantitatives : Banque Mondiale, Food and Agriculture Organization (FAO), Agence Internationale de l'Energie (AIE), instituts de recherche internationale comme le Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI)
- Scores, résultats quantitatifs d'analyses par des ONG internationales comme Germanwatch, International Trade Union Confederation (ITUC), Tax Justice Network or Transparency International
- Données qualitatives sur la base de rapports « World Social Protection Report » (OIT), « Finding on the Worst Forms of Child Labor » (US Department of Labor), « Country Reports on Human Rights Practices » (US Department of State), « Report on Death Sentences and Executions » (Amnesty International)

DNCA Finance a enrichi le modèle d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

b) Analyse des Controverses

Le pilier Controverse d'ABA permet de suivre le niveau de controverse des émetteurs en reprenant la typologie utilisée dans l'analyse « Risque de responsabilité » : controverses actionnariales, controverses environnementales, controverses sociales et controverses sociétales.

Les controverses sont issues de l'analyse des informations par DNCA Finance grâce à son modèle propriétaire. Un screening quotidien des informations ciblées est réalisé (liste de mots clés) par l'intermédiaire d'un algorithme et d'une ressource humaine dédiée. Par ailleurs, cette analyse est complétée de données externes (agences de notation et recherches brokers).

L'objectif est de mettre en adéquation les principes édictés par les émetteurs et la réalité observée ainsi que de constituer une base d'alertes pour les gérants. Chaque controverse, classée selon le thème (actionnarial, social, environnemental et sociétal), fait l'objet d'une analyse complète et d'un compte rendu. À l'issue de ce travail, les controverses sont distinguées selon leur niveau de gravité pour obtenir un score de 1 à 4 (4 étant le pire des scores).

DNCA Finance utilise cette analyse comme un indicateur avancé lorsqu'elle est tangible et non comme un outil de sanction systématique. En effet, la dimension internationale des émetteurs et la profusion des informations obligent dans chaque situation à distinguer les cas isolés des alertes majeures. Pour autant, une succession de cas isolés peut par exemple témoigner d'une infraction généralisée à l'échelle de toute l'entreprise.

Le score de chaque controverse vient appliquer une décote plus ou moins importante (de 10% à 50%) à la notation de chaque pilier (actionnarial, social, environnemental et sociétal) et au « Risque de Responsabilité » ABA.

c) Exposition aux risques physiques et de transition liés au climat et à la biodiversité

(1) Exposition aux risques climatiques et VAR Climat

Le changement climatique peut entraîner des conséquences directes ou indirectes sur la performance économique et financière des entreprises, Etats ou organisations.

Il existe plusieurs méthodes de calcul du risque financier des portefeuilles lié au changement climatique. DNCA Finance intégrera en 2023 les indicateurs VAR Climat fournis par MSCI. Le modèle Climate VaR de MSCI mesure l'impact potentiel de différents scénarios climatiques sur la valorisation des titres individuels. La VaR climatique indique, en points de pourcentage, quel pourrait être l'impact potentiel des effets du changement climatique sur la valeur de marché d'un titre, sur l'horizon 2100.

Il intègre 3 types d'impacts du changement climatique :

- Les risques politiques
- Les opportunités technologiques
- Les risques et opportunités physiques

Ces risques sont décrits de façon plus détaillée dans la « Politique Environnementale » de DNCA Finance.

Pour les trois types d'impacts, le modèle calcule les estimations des coûts et des revenus futurs en fonction du scénario et de l'entreprise, puis applique la modélisation financière pour en déduire les impacts de la valorisation du titre.

(2) Exposition aux risques liés à la perte de biodiversité

Les risques financiers spécifiquement liés à la perte de biodiversité sont encore très difficiles à mesurer dans l'état actuel des connaissances, de la technologie, des données et des moyens d'analyse disponibles. Pour cette raison, dans l'attente de progrès sur les méthodes de mesure et de pilotage des risques financiers liés à la biodiversité, DNCA Finance a choisi de ne pas utiliser d'indicateurs spécifiques à court terme.

Cependant, DNCA Finance :

- Intègre l'impact des émetteurs sur la biodiversité et les externalités dans son analyse « Risque de responsabilité » d'ABA.
- Calcule les indicateurs d'empreinte sur la biodiversité (voir VI.B -Indicateurs retenus à court terme par DNCA Finance) :
 - Données de prélèvements et de rejets d'eau
 - Données d'occupation des sols et de conversion pour la production de produits forestiers ou agricoles

d) Autres Indicateurs

DNCA utilise de nombreux autres indicateurs ESG fournis par les différents fournisseurs de données, comme :

- Expositions sectorielles des émetteurs (énergies fossiles, etc....)
- Autres données brutes (émissions de CO2, réserves combustibles fossiles...)

2. Utilisation des indicateurs et dispositif d'alertes

a) Suivi de l'ensemble des expositions

Des tableaux de bord reprenant les expositions des portefeuilles aux indicateurs sélectionnés sont actualisés régulièrement et utilisés par l'ensemble des gérants.

b) Dispositif d'alertes

DNCA Finance a programmé le développement d'un dispositif d'alertes reposant sur le comportement des indicateurs ESG (début du chantier prévu d'ici la fin d'année 2022). Ces alertes, dont le seuil de déclenchement et le type dépendent de la stratégie du portefeuille, pourront s'appuyer par exemple sur :

- La variation de la note « Risque de responsabilité » et/ou franchissement d'un certain seuil (en fonction des stratégies de gestion)
- La variation d'indicateurs en amont, identifiés comme matériels selon les secteurs (exemple : variation d'émissions de GES pour des secteurs très carbo-intensifs)
- L'apparition de controverses, graduées selon leur gravité et leur fréquence
- La variation de la VAR Climat et/ou franchissement de limites de VAR Climat (en fonction des stratégies de gestion)

c) Intégration dans le processus de gestion

En fonction de l'évolution des expositions et des alertes, les gérants peuvent être amenés à ajuster les décisions d'investissement de la façon suivante, selon les stratégies de gestion :

- Revoir l'argumentaire d'investissement
- Entamer ou accélérer un processus d'engagement (voir IV.D - Lien avec la politique d'engagement de DNCA Finance)

- Alléger, désinvestir totalement ou renforcer la position
- Mise sous surveillance le cas échéant

d) *Constitution d'une liste « worst offenders »*

DNCA Finance a mis en place une liste « worst offenders », constituée des émetteurs les plus à risque d'un point de vue responsabilité sociétale. Cette liste est établie à partir de **controverse majeure**, après analyse des membres de l'équipe ISR, et sur validation du Comité de Suivi Investissement Durable (Comité SID).

Un émetteur inscrit sur cette liste « worst offenders » ne peut plus être détenu dans les portefeuilles gérés par DNCA Finance : l'investissement est impossible (contrainte pré-trade bloquante dans l'outil de passage d'ordres), et le titre est, le cas échéant, désinvesti le plus rapidement possible, en fonction des conditions de marché et dans l'intérêt des porteurs.

B. Lien avec la politique d'exclusion de DNCA Finance

La politique d'exclusion de DNCA Finance contribue directement à la politique de gestion des risques en matière de durabilité, en protégeant les portefeuilles concernés contre les risques financiers liés à certaines thématiques ESG (exemple : exposition au secteur de production de charbon thermique, etc.).

La « Politique d'Exclusion de DNCA Finance », disponible sur le site internet, détaille :

- Les exclusions de l'armement controversé (pour l'ensemble des fonds de DNCA Finance)
- Les exclusions sectorielles (ou les expositions sectorielles maximales), selon les stratégies de gestion. Ces secteurs peuvent être notamment :
 - La production de tabac
 - La génération d'électricité à base d'énergie fossile
 - La production d'hydrocarbures non conventionnels
 - Les exclusions liées aux infractions au Pacte Global des Nations Unies

L'application des principes de la politique d'investissement responsable peut conduire à la modification de la politique d'exclusion.

C. Processus de contrôle des risques en matière de durabilité

1. Processus d'identification, d'évaluation, de priorisation et de gestion des risques

DNCA Finance intègre les principaux risques de durabilité dans son dispositif de gestion des risques financiers, en indiquant notamment (au fur et à mesure de la disponibilité des données) les éléments suivants :

- Description des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance
- Caractérisation des risques
- Segmentation des risques :
 - Risques environnementaux, dont
 - Risques physiques : exposition aux conséquences physiques des facteurs environnementaux, tels que le changement climatique ou la perte de biodiversité
 - Risques de transition : exposition aux évolutions induites par la transition écologique, y compris risques politique et opportunités technologiques
 - Risques de responsabilité ou de contentieux : suivi des controverses, modèle d'analyse propriétaire ABA, exposition maximale à certain secteurs (se référer à la Politique d'Exclusion)
 - Pour plus de détails sur ces risques, voir *A.1.c) Exposition aux risques physiques et de transition liés au climat et à la biodiversité* et à la biodiversité et se référer à la Politique Environnementale de DNCA Finance
 - Risques sociétaux
 - Risques de gouvernance
- Indicateurs des secteurs économiques et des zones géographiques concernés par ces risques, lorsque l'information est pertinente et disponible
- Description des indicateurs utilisés pour appréhender les risques importants (voir ci-dessous).

Le suivi de ces risques est intégré dans le dispositif global de gestion des risques de DNCA Finance ; dans ce cadre, des tableaux de bord sont présentés au Comité des Risques.

a) Indicateurs utilisés dans le contrôle des risques

Les indicateurs utilisés, au fur et à mesure de leur disponibilité, dans le processus de contrôle des risques de durabilité seront principalement :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés et émetteurs souverains)
- Décote de controverses suivies par ABA (émetteurs privés), ou score de controverses issu de fournisseurs de données
- Indicateurs de risque financier lié au climat (VAR Climat) et à la biodiversité

Ces indicateurs sont décrits au chapitre *A.1 - Indicateurs de risque utilisés par DNCA Finance*.

En tenant compte de l'évolution du marché quant à la disponibilité, la qualité et la méthodologie des données, DNCA Finance enrichira le processus de contrôle avec d'autres indicateurs.

b) Dispositif d’alertes et limites d’exposition

En fonction des stratégies de gestion et des engagements des différents portefeuilles, des limites sur des indicateurs ESG sont progressivement mises en place dans les prospectus, la politique d’exclusion et dans le dispositif de limites internes :

- Note minimale « Risque de responsabilité » (déjà effectif)
- Exposition maximale à certains secteurs (déjà effectif)
- VAR Climat (à venir)

Conformément à la procédure interne DNCA Finance encadrant le suivi des contraintes, un seuil d’alerte peut être défini afin d’anticiper le risque de dépassement de la limite.

Par ailleurs, le contrôle des risques veille en second niveau à l’application de la liste « worst offenders » décrite au point A.2.d, le Middle-Office réalisant le premier niveau du contrôle - Constitution d’une liste « worst offenders ».

2. Description des principaux risques en matière environnementale, sociale et de gouvernance

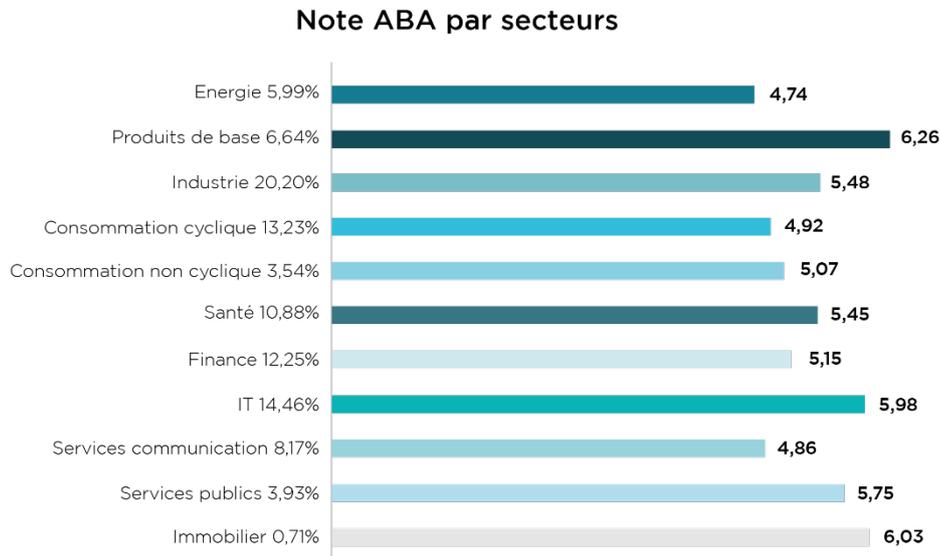
a) Risques en matière de durabilité pour les émetteurs privés

Le principal indicateur de risque en matière de durabilité utilisé par DNCA Finance pour les émetteurs privés est la note de responsabilité ABA, incluant l’impact des controverses le cas échéant.

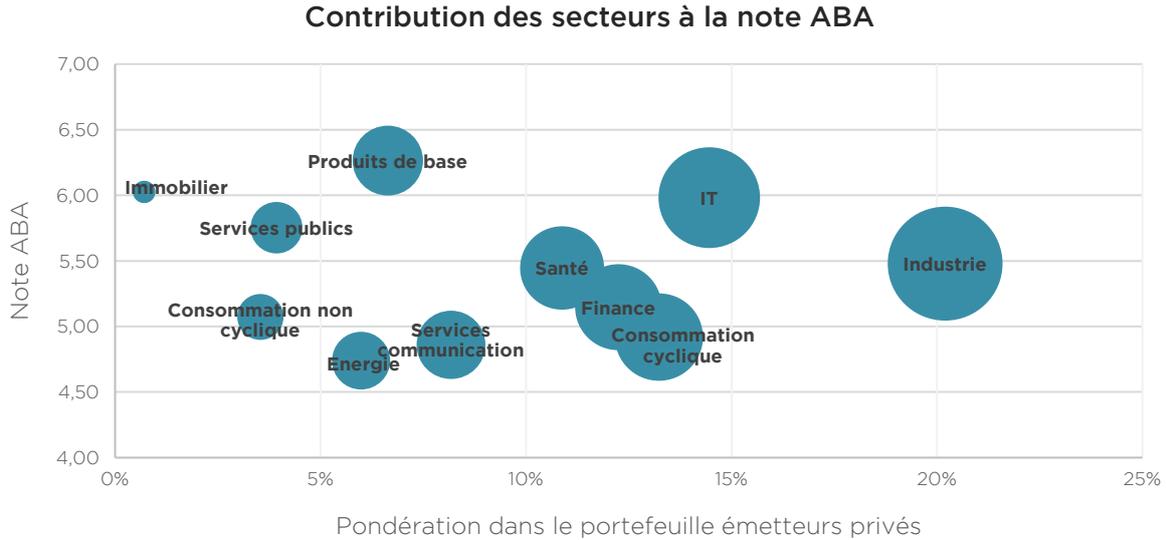
DNCA Finance calcule cet indicateur pour l’ensemble des portefeuilles gérés fonds, ainsi que pour le portefeuille global⁸ consolidé.

La note de responsabilité ABA (incluant l’impact des controverses) moyenne pondérée est ainsi, pour le portefeuille global consolidé, de **5.39/10**.

La décomposition du portefeuille consolidé par secteur permet d’obtenir la note moyenne pondérée par secteur :

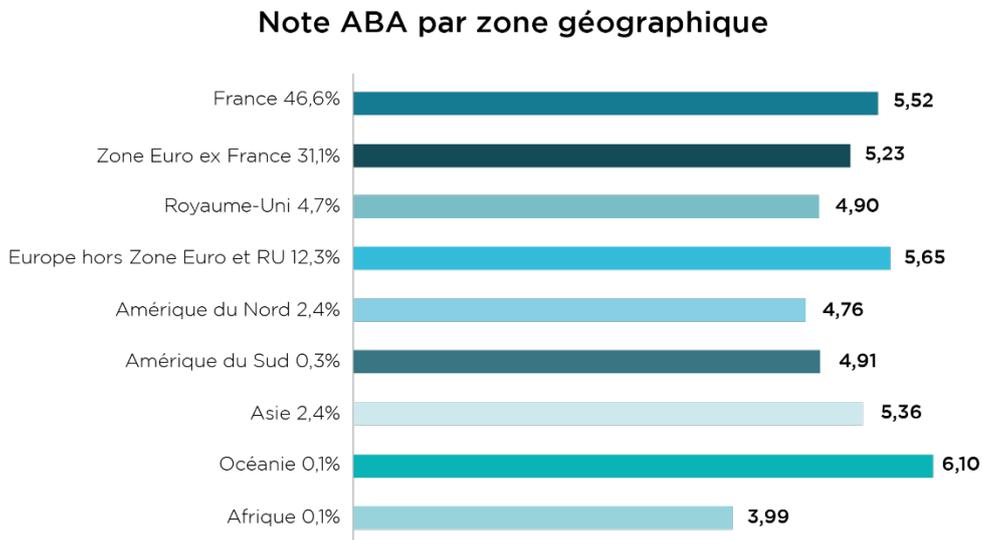


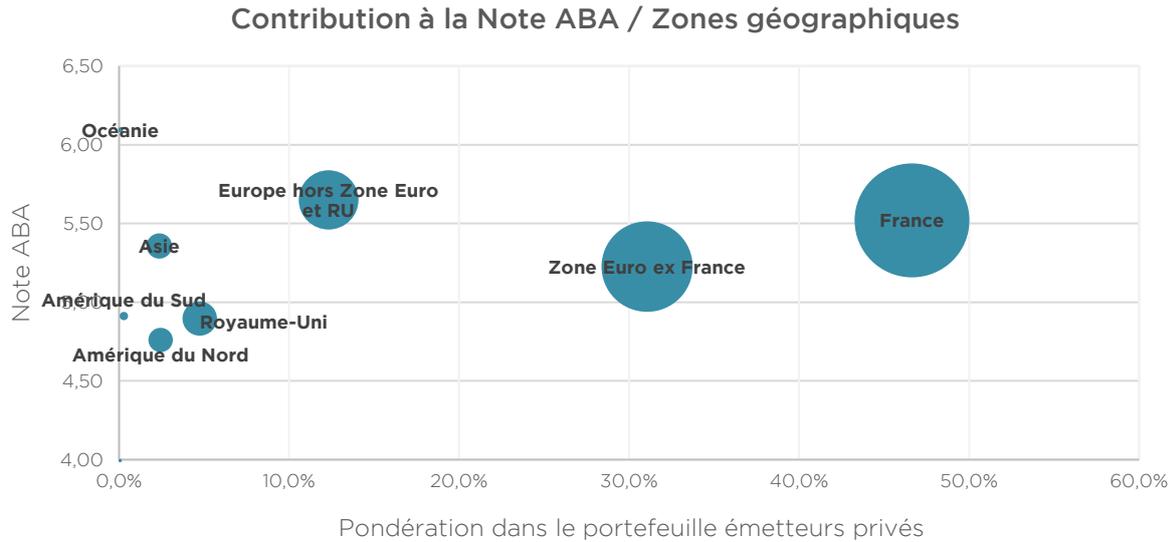
⁸ Le portefeuille global consolidé sur lequel sont calculés les indicateurs est la réunion de l’ensemble des instruments détenus dans les portefeuilles de DNCA (hors dérivés, liquidités, fonds externes...).



Les secteurs où les sociétés détenues par les portefeuilles de DNCA Finance ont les meilleures notes ABA (moyenne pondérée) sont ainsi les produits de base, l'immobilier et la technologie. A l'inverse, les moins bons secteurs sont l'énergie, les services de communication et la consommation cyclique.

La décomposition du portefeuille consolidé par grandes zones géographiques permet d'obtenir les notes moyennes pondérées suivantes :

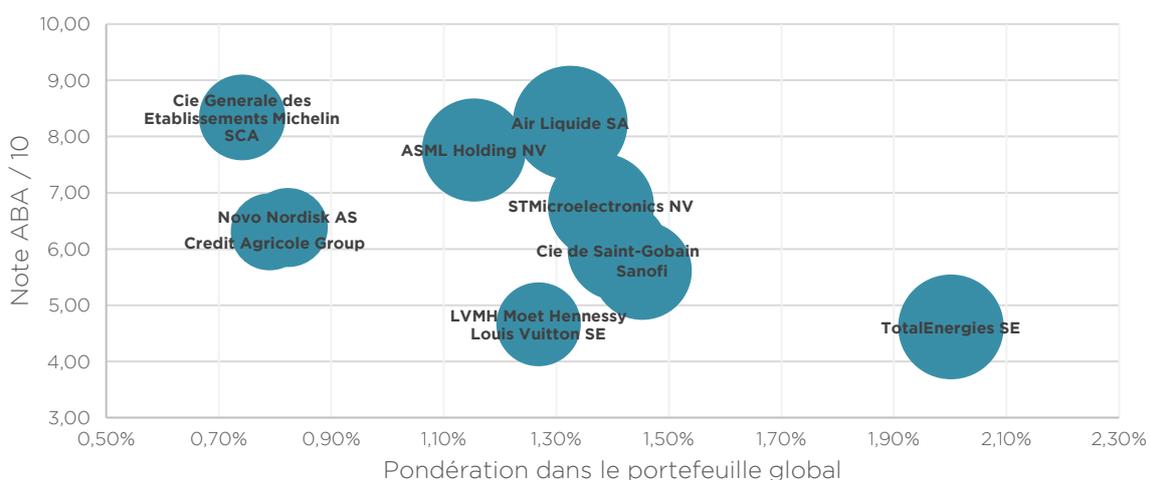




Les plus forts contributeurs à la note de responsabilité ABA, pour l'ensemble du portefeuille, sont :

Top 10 contributeurs	Pondération	Note ABA	Secteur	Zone géographique
Air Liquide SA	1,32%	8,25	Produits de base	France
STMicroelectronics NV	1,38%	6,77	IT	Europe hors Zone Euro et RU
TotalEnergies SE	2,00%	4,61	Energie	France
ASML Holding NV	1,15%	7,76	IT	Zone Euro ex France
Cie de Saint-Gobain	1,41%	5,98	Industrie	France
Sanofi	1,45%	5,62	Santé	France
Cie Generale des Etablissements Michelin SCA	0,74%	8,34	Consommation cyclique	France
LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton SE	1,27%	4,66	Consommation cyclique	France
Novo Nordisk AS	0,82%	6,38	Santé	Europe hors Zone Euro et RU
Credit Agricole Group	0,79%	6,31	Finance	France

Top 10 Contributions à la note ABA



A l'inverse, les plus faibles contributeurs à la note de responsabilité ABA, pour l'ensemble du portefeuille, sont :

Bottom 10 contributeurs	Pondération	Note ABA	Secteur	Zone géographique
IVU Traffic Technologies AG	0,01%	3,94	IT	Zone Euro ex France
Cloudflare Inc	0,01%	3,78	IT	Amérique du Nord
MongoDB Inc	0,01%	4,16	IT	Amérique du Nord
Marriott Vacations Worldwide Corp	0,01%	3,88	Consommation cyclique	Amérique du Nord
Ringmetall SE	0,01%	2,92	Industrie	Zone Euro ex France
Interroll Holding AG	0,01%	2,83	Industrie	Europe hors Zone Euro et RU
Shift4 Payments Inc	0,01%	2,86	IT	Amérique du Nord
Expedia Group Inc	0,01%	2,48	Consommation cyclique	Amérique du Nord
Chrome Bidco SASU	0,01%	2,40	Santé	France
Deutsche Bank AG	0,01%	1,10	Finance	Zone Euro ex France

DNCA Finance procède par ailleurs à la mise en place du calcul de VAR climat (exposition au risque physique et de transition vis-à-vis du changement climatique et estimation de l'impact financier). Cet indicateur, dont le déploiement est prévu en 2023, viendra compléter les indicateurs de risques de durabilité.

b) Risques en matière de durabilité pour les émetteurs publics

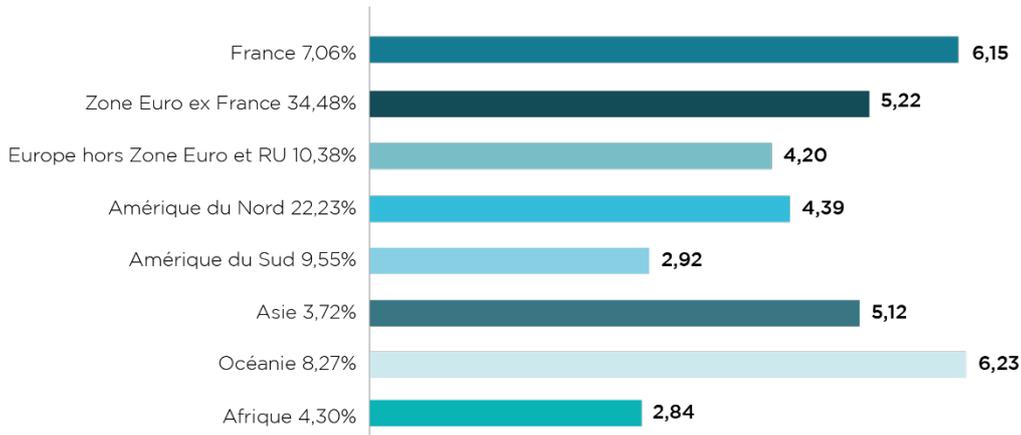
Le principal indicateur de risque en matière de durabilité utilisé par DNCA Finance pour les émetteurs publics est la note de responsabilité ABA.

DNCA Finance calcule cet indicateur pour l'ensemble des portefeuilles gérés, ainsi que pour le portefeuille global consolidé.

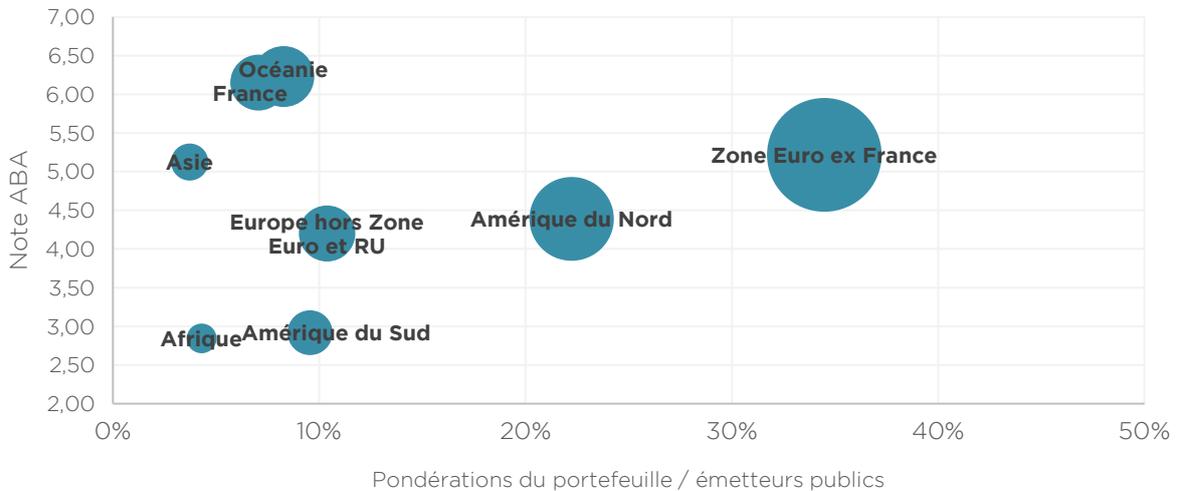
La note de responsabilité ABA (incluant l'impact des controverses) moyenne pondérée est ainsi, pour le portefeuille global consolidé, de **4.75/10**.

La décomposition du portefeuille consolidé par grandes zones géographiques permet d'obtenir les notes moyennes pondérées suivantes :

Emetteurs publics - Note ABA



Contribution à la note ABA



3. Fréquence de revue du cadre de gestion des risques

DNCA Finance prévoit d'intégrer la gestion des risques en matière de durabilité sur le même rythme que la gestion des risques conventionnelle de la société de gestion, soit sur un rythme semestriel/trimestriel/mensuel ou quotidien selon les indicateurs.

4. Plan d'action visant à réduire l'exposition aux risques de durabilité

DNCA Finance a entamé depuis 2021 un important projet de remise à plat des processus ESG (approvisionnement en données, intégration des données dans les tableaux de bords, conception et intégration des processus de gestion, déploiement d'outil SI).

A l'issue de ce projet (en développement en 2023 pour un déploiement en 2024), DNCA Finance bénéficiera de tableaux de bord, de système d'alertes et d'outils de visualisation permettant :

- De déployer pleinement la politique de gestion des risques en matière de durabilité
- D'intégrer les indicateurs de risques à l'information portée aux gérants leur permettant d'intégrer ces éléments à leur analyse financières

Les indicateurs d'impact financiers liés au climat (VarClimat) seront notamment intégrés.

5. Estimation quantitative de l'impact financier des risques en matière de durabilité

L'estimation quantitative de l'impact financier des risques en matière de durabilité (événements environnementaux, sociaux ou de gouvernance pouvant affecter la valeur financière des actifs) est extrêmement difficile à modéliser. Aujourd'hui, les méthodologies sont encore très imparfaites.

DNCA Finance a choisi de se focaliser à court terme sur l'évaluation du risque financier lié au climat (risque physique et de transition), en utilisant la VarClimat proposée par le fournisseur MSCI (voir chapitre 6.b) - *Méthodologies liées au risque climat et à la perte de biodiversité*).

Principes de calcul du risque climat et d'impact financier / MSCI Var Climat

- Les **politiques de décarbonisation** des pays sont appréciées au regard des impacts financiers qu'elles pourraient générer sur les entreprises :
 - Les émissions de GES des pays, les objectifs de réduction (stratégies nationales bas carbone), et les contributions à l'accord de Paris sont identifiées
 - Les cibles de réduction sont différenciées selon les secteurs d'activités
 - Les cibles sectorielles sont assignées à chaque entreprise appartenant à chaque secteur
- Les **impacts des risques politiques** (projections de coûts et de revenus potentiels des entreprises) sont déduits pour un scénario de température donné
- **3 scénarios de température** sont utilisés :
 - Scénario 1,5 degrés à horizon 2100
 - Scénario 2 degrés à horizon 2100
 - Scénario 3 degrés à horizon 2100
- **Plusieurs modèles économiques** sont utilisés sous l'hypothèse du scénario 2 degrés :
 - SPP1 / GCAM
 - SSP1 / IMAGE
 - SSP2 / AIM-CGE
 - SSP2 / AIM-CGE Late Action
 - SSP2 / GCAM
 - SSP2 / IMAGE
 - SSP2 / REMIND NGFS Orderly
 - SSP2 / REMIND NGFS Disorderly
 - SSP4 / GCAM
 - SSP5 / GCAM
- **3 modèles de périmètre des émissions de GES** sont utilisés :
 - Scope 1 (émissions directes)
 - Scope 2 (émissions liées à l'énergie)
 - Scope 3 (émissions indirectes amont et aval)
- **Les coûts associés à l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de GES utilisent des prix (par tCO₂e) issus de modèles IAM** (pour un scénario de température donné)

Cet indicateur est déployé en 2023, et sera publié dès que la mise en œuvre et les tests seront satisfaisants.

Les principes d'application retenus aujourd'hui sont :

- **CVAR au niveau Instrument**
 - MSCI calcule une CVaR différente selon que l'instrument est « Equity » ou « Debt »
 - Sur les instruments de dette, la CVaR tient compte de la séniorité des instruments (la CVaR « Debt » s'écarte d'autant plus de la CVaR « Equity » que l'instrument de dette est senior)
- **CVAR au niveau Emetteur**
 - Pour chacun des risques physiques ou de transition, la CVaR « Company » est composée de la CVaR « Equity » et de la CVaR « Debt », avec une pondération qui dépend de la structure du capital de l'émetteur

- Au niveau « Company », la VaR « Equity » est dominante sur la VaR « Debt », étant donné que la composante « Equity » est impactée en premier lieu en cas de survenance d'un risque physique ou de transition
- **Articulation entre le niveau Emetteur et Instrument :**
 - Concernant la partie « Equity » :
 - Pour un émetteur donné, les CVaR de MSCI au niveau « Instrument » dont la classe d'actif s'apparente à de l'« Equity » sont toutes égales
 - Pour un émetteur donné, la CVaR de MSCI au niveau « Company » sur la composante « Equity » est similaire à celles au niveau « Instrument » dont la classe d'actif s'apparente à de l'« Equity »
 - Concernant la partie « Debt » :
 - Pour un émetteur donné, les CVaR de MSCI au niveau « Instrument » dont la classe d'actif s'apparente à de la « Debt » diffèrent en fonction du niveau de séniorité du titre de dette
 - Pour un émetteur donné, la CVaR de MSCI au niveau « Company » sur la composante « Debt » est un agrégé de celles au niveau « Instrument » dont la classe d'actif s'apparente à de la « Debt »

6. Méthodologies et données

a) *Processus de contrôle de la qualité des données*

L'application de la Politique de gestion des risques en matière de durabilité s'effectue dans un cadre conditionné par certaines contraintes :

- La qualité des données ESG : les processus d'investissement et de gestion des risques de DNCA Finance reposent sur l'analyse de données externes fournies principalement par les émetteurs et les fournisseurs de données ESG. DNCA Finance met en place un processus de contrôle de la qualité des données ESG reçues de ses fournisseurs. Cependant, elle ne pourra ni garantir l'exactitude ou la complétude de ces données ni remédier aux biais méthodologiques et culturels introduits par les fournisseurs de données
- La maturité des méthodologies : DNCA Finance est consciente des limites techniques dues à la maturité naissante des technologies d'analyse, notamment en matière de climat et de biodiversité. Elle opte pour une approche d'amélioration continue des processus ESG afin de pallier ces insuffisances

Le contrôle de la qualité et de la complétude des données consiste notamment à :

- Contrôle de présence et d'exhaustivité des données nécessaires aux processus ESG et des informations additionnelles/métadonnées
- Contrôle de la validité des données au regard des types/formats de donnée, le respect des intervalles et des codes/références
- Contrôle des doublons
- Contrôle de cohérence et de pertinence des données reçues, suivi des variations des valeurs et identification des valeurs statistiquement aberrantes

Les contrôles de qualité seront implémentés courant 2023.

b) *Méthodologies liées au risque climat et à la perte de biodiversité*

DNCA Finance s'appuie sur le prestataire MSCI pour évaluer le risque climat, physique et de transition, via la modélisation de la Var Climat (CVar)

Le modèle de MSCI (Carbon Delta) se caractérise par plusieurs **spécificités** :

- Il apprécie la CVaR **au niveau de l'instrument ou de l'émetteur** (et non directement d'un ensemble d'actifs)

- La CVaR peut être appréciée **au niveau d'un portefeuille** en consolidant les CvaR des instruments ou des émetteurs composant le portefeuille
- La CVaR est décomposée selon **deux axes** : les **risques physiques**, et les **risques de transition**
- Les coûts des risques physiques sont calculés avec le **modèle de Postdam**, à un **horizon de 2100**
- Les **risques de transition** sont décomposés en :
 - **Risques politiques**, modélisés selon trois modèles :
 - Modèles des émissions directes (scope 1)
 - Modèle des émissions liée à l'électricité (scope 2)
 - Modèle des émissions indirectes (scope 3)
 - **Opportunités technologiques** qui tiennent compte de la capacité de l'entreprise à transformer son modèle d'affaires face aux transitions

Concernant le risque de durabilité lié à la perte ou à la dépendance vis-à-vis de la biodiversité, DNCA Finance est en veille active en étudiant les différentes méthodologies proposées et n'a pas encore déployé d'indicateurs de risques.

IX. Plan d'amélioration continue

DNCA Finance est en veille permanente sur l'ensemble des méthodologies d'analyse ESG, Climat et Biodiversité afin de répondre au mieux aux enjeux de la double matérialité :

- Intégration des risques de durabilité dans la gestion financière des portefeuilles gérés
- Amélioration des impacts des décisions financières sur la durabilité, dont la contribution aux objectifs internationaux sur le climat et la biodiversité.

DNCA Finance est en phase finale de mise en œuvre d'un important projet de refonte de l'alimentation en données ESG et des processus de gestion associés.

A l'issue de ce projet, DNCA Finance pourra :

- Diffuser dans l'ensemble des outils d'aide à la décision les principales informations ESG utilisées (notations ABA, expositions transition durables, incidences négatives, etc.)
- Améliorer les informations transmises au client, notamment la publication des incidences négatives dans le rapport mensuel
- Intégrer les indicateurs identifiés dans le processus de gestion des risques, dont l'exposition aux risques physiques et de transition liés au climat
- Estimer l'impact financier du risque climat (VAR Climat) et le décliner, selon la disponibilité des données, par typologie de risques (actuels/émergents, exogène/endogènes)
- Etablir la cartographie des risques de durabilité

En outre, DNCA Finance lance un projet de transparence des fonds externes (utilisés par la gestion privée et la multi gestion) permettant d'appliquer les mêmes calculs aux OPC gérés par d'autres sociétés de gestion.

DNCA Finance maintiendra son effort de formation des équipes concernant les sujets de durabilité et les processus de gestion.

DNCA se donne pour objectif de mettre en place le plan d'amélioration continue ci-dessus d'ici la publication de son prochain Rapport Article 29 LEC.

DNCA Finance continue ses recherches afin de compléter le dispositif dans les prochaines années par :

- L'identification d'autres indicateurs d'empreinte biodiversité pertinents, et le lien avec la réalisation des objectifs internationaux
- Une estimation de l'exposition au risque de dépendance à la biodiversité
- La révision régulière des objectifs d'alignement avec l'Accord de Paris
- L'enrichissement de l'analyse des risques en matière de durabilité afin d'améliorer la granularité de leur caractérisation

X. Transparence concernant les incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Annexe 1 Article 4 SFDR)

A. Résumé de la déclaration concernant les incidences négatives

DNCA Finance déclare prendre en compte les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. Ces facteurs de durabilité sont définis comme les questions environnementales, sociales et de personnel, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption et les actes de corruption (article 2.24 Règlement SFDR UE 2019/1988).

La déclaration suivante porte sur l'exercice 2022.

Les principales incidences négatives générées par les décisions d'investissement concernent particulièrement :

- Les émissions de Gaz à Effet de Serre et les conséquences sur le changement climatique
- Les autres incidences environnementales, dont la détérioration de la biodiversité, la pollution de l'eau et les déchets toxiques
- Les atteintes aux droits de l'homme
- Les inégalités entre hommes et femmes en matière de rémunération
- L'absence de diversité au sein des organes de gouvernance
- Les armes controversées

B. Description des principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité

1. Indicateurs applicables aux investissements dans les sociétés

a) Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Calcul sur le portefeuille global		Calcul sur la classe d'actifs correspondante (émetteurs privés)			Actions entreprises, actions prévues et objectifs fixés pour la prochaine période de référence	
		Taux de couverture (%)	Incidence [année n]	Taux de couverture (%)	Incidence [année n]	Incidence [année n], prorata émetteurs renseignés		
Émissions de gaz à effet de serre	1. Émissions de GES						Dans le cadre de sa politique Environnementale, DNCA Finance intègre les émissions de GES dans son analyse (ABA) et dans sa stratégie ESG. La politique climat des entreprises investies et la mise en place d'une politique d'efficacité énergétique fait partie des éléments d'analyse d'ABA. DNCA Finance s'est donné comme objectif la limitation de la hausse induite de la température induite des portefeuilles gérés à 2.2° d'ici 2030. Enfin, ces PAI comme l'ensemble des PAI obligatoires sont intégrés dans l'analyse ABA.	
		Émissions de GES de niveau 1	58,80%	1 054 355,05	88,44%	1 054 355,05		1 192 114,92
		Émissions de GES de niveau 2	58,80%	281 264,00	88,44%	281 264,00		318 013,37
		Émissions de GES de niveau 3	58,66%	6 360 803,57	88,23%	6 360 803,57		7 209 201,68
	2. Empreinte carbone	Émissions totales de GES	58,33%	7 696 422,62	87,73%	7 696 422,62	8 773 300,02	
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Empreinte carbone	58,33%	282,46	87,73%	282,46	321,98	
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	58,76%	486,24	88,38%	731,32	827,51	
		Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	59,67%	5,25%	89,75%	5,25%	5,86%	

Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Calcul sur le portefeuille global		Calcul sur la classe d'actifs correspondante (émetteurs privés)			Actions entreprises, actions prévues et objectifs fixés pour la prochaine période de référence
		Taux de couverture (%)	Incidence [année n]	Taux de couverture (%)	Incidence [année n]	Incidence [année n], prorata émetteurs renseignés	
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	53,46%	42,23%	80,41%	63,52%	78,99%	Ce PAI comme l'ensemble des PAI obligatoires est intégré à l'analyse ABA. Ce PAI comme l'ensemble des PAI obligatoires est intégré à l'analyse ABA. Cependant, DNCA Finance n'a pas établi de cible spécifique pour ce PAI.
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	37,410%	0,20	56,26%	0,30	0,53	Dans le cadre de sa politique Environnementale, DNCA Finance intègre les émissions de GES dans son analyse (ABA) et dans sa stratégie ESG. La politique climat des entreprises investies et la mise en place d'une politique d'efficacité énergétique fait partie des éléments d'analyse d'ABA.

Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Calcul sur le portefeuille global		Calcul sur la classe d'actifs correspondante (émetteurs privés)			Actions entreprises, actions prévues et objectifs fixés pour la prochaine période de référence
		Taux de couverture (%)	Incidence [année n]	Taux de couverture (%)	Incidence [année n]	Incidence [année n], prorata émetteurs renseignés	
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	<p>Ce PAI comme l'ensemble des PAI obligatoires est intégré à l'analyse ABA.</p> <p>Cependant, DNCA Finance n'a pas établi de cible spécifique pour ce PAI.</p> <p>DNCA Finance intègre les questions de biodiversité dans son analyse ABA, notamment la gestion des contributions positives sur la biodiversité, l'intégration de la biodiversité en amont des projets.</p> <p>Cependant, ces PAI précis n'est pas encore disponible chez le fournisseur MSCI.</p> <p>DNCA Finance publiera ce PAI dès qu'il sera disponible.</p> <p>DNCA Finance n'a pas établi de cible spécifique pour ce PAI.</p>
8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	5,54%	9,94	8,34%	9,94	119,24	<p>DNCA Finance intègre les questions de pollution dans son analyse ABA, notamment l'historique de pollution ou de nuisance des sociétés investies.</p> <p>Ce PAI comme l'ensemble des PAI obligatoires est intégré à l'analyse ABA.</p>

Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Calcul sur le portefeuille global		Calcul sur la classe d'actifs correspondante (émetteurs privés)			Actions entreprises, actions prévues et objectifs fixés pour la prochaine période de référence
		Taux de couverture (%)	Incidence [année n]	Taux de couverture (%)	Incidence [année n]	Incidence [année n], prorata émetteurs renseignés	
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	23,28%	3,62	35,013%	3,62	10,34	<p>Cependant, DNCA Finance n'a pas établi de cible spécifique pour ce PAI.</p> <p>DNCA Finance intègre les questions de pollution dans son analyse ABA, notamment l'historique de pollution ou de nuisance des sociétés investies.</p> <p>Ce PAI comme l'ensemble des PAI obligatoires est intégré à l'analyse ABA.</p> <p>Cependant, DNCA Finance n'a pas établi de cible spécifique pour ce PAI.</p>

b) Indicateurs additionnels climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Elément de mesure	Calcul sur le portefeuille global		Calcul sur la classe d'actifs correspondante (émetteurs privés)			Actions entreprises, actions prévues et objectifs fixés pour la prochaine période de référence
		Taux de couverture (%)	Incidence [année n]	Taux de couverture (%)	Incidence [année n]	Incidence [année n], prorata émetteurs renseignés	
Eau, déchets et autres matières	15. Utilisation et recyclage de l'eau						<p>Dans le cadre de sa politique environnementale, DNCA Finance met un accent particulier sur la gestion de l'eau dans son analyse de l'empreinte sur la biodiversité.</p> <p>Cependant, ces PAI précis n'est pas encore disponible chez le fournisseur MSCI. DNCA Finance publiera ce PAI dès qu'il sera disponible.</p> <p>DNCA Finance n'a pas établi de cible spécifique pour ce PAI.</p>
	1. Quantité moyenne d'eau consommée par les sociétés bénéficiaires d'investissements (en mètres cubes), par million d'euros de chiffre d'affaires	0,00%	Non disponible	0,00%	Non disponible	Non disponible	
		2. Pourcentage moyen pondéré d'eau recyclée et réutilisée par les sociétés bénéficiaires d'investissements	0,00%	Non disponible	0,00%	Non disponible	

c) Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Elément de mesure	Calcul sur le portefeuille global		Calcul sur la classe d'actifs correspondante (émetteurs privés)			Actions entreprises, actions prévues et objectifs fixés pour la prochaine période de référence		
		Taux de couverture (%)	Incidence [année n]	Taux de couverture (%)	Incidence [année n]	Incidence [année n], prorata émetteurs renseignés			
	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales		Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	59,80%	0,00%	89,94%	0,00%	0,00%	Le respect du Pacte Global des Nations Unies est essentiel pour DNCA Finance. La violation de ce Pacte conduit les émetteurs à intégrer, après analyse de DNCA Finance, la liste « Worst offenders » (liste des émetteurs interdits). La cible pour ce PAI est donc de zéro société investie.
Les questions sociales et de personnel	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales		Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de	58,46%	16,72%	87,93%	16,72%	19,02%	Ce PAI comme l'ensemble des PAI obligatoires est intégré à l'analyse ABA. Cependant, DNCA Finance n'a pas établi de cible spécifique pour ce PAI.

Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Calcul sur le portefeuille global		Calcul sur la classe d'actifs correspondante (émetteurs privés)			Actions entreprises, actions prévues et objectifs fixés pour la prochaine période de référence
		Taux de couverture (%)	Incidence [année n]	Taux de couverture (%)	Incidence [année n]	Incidence [année n], prorata émetteurs renseignés	
	remédier à de telles violations						
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	15,09%	1,43%	22,70%	2,14%	9,45%	Ce PAI comme l'ensemble des PAI obligatoires est intégré à l'analyse ABA. Cependant, DNCA Finance n'a pas établi de cible spécifique pour ce PAI.
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membre	58,86%	24,24%	88,53%	36,46%	41,18%	Ce PAI comme l'ensemble des PAI obligatoires est intégré à l'analyse ABA. Cependant, DNCA Finance n'a pas établi de cible spécifique pour ce PAI.
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	59,67%	0,00%	89,75%	0,00%	0,00%	DNCA Finance respecte les conventions d'Oslo et d'Ottawa et s'interdit tout investissement dans des sociétés impliquées dans les armes controversées. La cible pour ce PAI est donc de zéro.

d) Indicateurs additionnels liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Calcul sur le portefeuille global		Calcul sur la classe d'actifs correspondante (émetteurs privés)			Actions entreprises, actions prévues et objectifs fixés pour la prochaine période de référence
			Taux de couverture (%)	Incidence [année n]	Taux de couverture (%)	Incidence [année n]	Incidence [année n], prorata émetteurs renseignés	
Questions sociales et de personnel	16. Taux d'accidents	Taux d'accidents dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée	0,00%	Non disponible	0,00%	Non disponible	Non disponible	<p>La santé et la sécurité au travail est un élément important pour l'analyse ABA (mise en place de Comité CHSCT, historique d'accident du travail, reporting).</p> <p>Cependant le prestataire MSCI ne fournit pas encore ce PAI précis. DNCA Finance publiera cette information dès qu'elle sera disponible.</p>

2. Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

a) *Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement*

Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Elément de mesure	Calcul sur le portefeuille global		Calcul sur la classe d'actifs correspondante (émetteurs publics)			Actions entreprises, actions prévues et objectifs fixés pour la prochaine période de référence	
		Taux de couverture (%)	Incidence [année n]	Taux de couverture (%)	Incidence [année n]	Incidence [année n], prorata émetteurs renseignés		
Environnement	17. Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	21,32%	93,96	89,19%	393,04	440,65	<p>Dans le cadre de sa politique Environnementale, DNCA Finance intègre les émissions de GES dans son analyse (ABA) et dans sa stratégie ESG. La politique climat des entreprises investies et la mise en place d'une politique d'efficacité énergétique fait partie des éléments d'analyse d'ABA.</p> <p>DNCA Finance s'est donné comme objectif la limitation de la hausse induite de la température induite des portefeuilles gérés à 2.2° d'ici 2030.</p> <p>Enfin, ce PAI comme l'ensemble des PAI est intégré dans l'analyse ABA.</p>

b) Indicateurs additionnels climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Elément de mesure	Calcul sur le portefeuille global		Calcul sur la classe d'actifs correspondante (émetteurs publics)			Actions entreprises, actions prévues et objectifs fixés pour la prochaine période de référence
		Taux de couverture (%)	Incidence [année n]	Taux de couverture (%)	Incidence [année n]	Incidence [année n], prorata émetteurs renseignés	
Titres verts 21. Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental"	Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental	0,00%	Non disponible	0,00%	Non disponible	Non disponible	DNCA Finance a retenu ce PAI qui lui semble particulièrement important ; cependant, MSCI ne fournit pas encore cet indicateur. DNCA Finance publiera cette information dès qu'elle sera disponible.

c) Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Elément de mesure	Calcul sur le portefeuille global		Calcul sur la classe d'actifs correspondante (émetteurs publics)			Actions entreprises, actions prévues et objectifs fixés pour la prochaine période de référence
		Taux de couverture (%)	Incidence [année n]	Taux de couverture (%)	Incidence [année n]	Incidence [année n], prorata émetteurs renseignés	
Social 18. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.	21,32%	0	89,19%	0	0	Ce PAI comme l'ensemble des PAI obligatoires est intégré à l'analyse ABA (émetteurs publics). Cependant, DNCA Finance n'a pas établi de cible spécifique pour ce PAI.
		21,32%	0	89,19%	0	0	

d) Indicateurs additionnels liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Calcul sur le portefeuille global		Calcul sur la classe d'actifs correspondante (émetteurs publics)			Actions entreprises, actions prévues et objectifs fixés pour la prochaine période de référence
			Taux de couverture (%)	Incidence [année n]	Taux de couverture (%)	Incidence [année n]	Incidence [année n], prorata émetteurs renseignés	
Social	19. Score moyen en matière d'inégalités de revenus	Répartition des revenus et inégalités économiques entre les participants à une économie donnée (y compris un indicateur quantitatif, expliqué dans la colonne prévue à cet effet)	21,32%	8,17	89,19%	34,17	38,31	Ce score, fourni par le prestataire MSCI, mesure l'inégalité de revenu ; il va de 0 (égalité parfaite) à 100 (inégalité totale). Ce PAI comme l'ensemble des PAI obligatoires est intégré à l'analyse ABA (émetteurs publics). Cependant, DNCA Finance n'a pas établi de cible spécifique pour ce PAI.
Gouvernance	20. Score moyen en matière de corruption	Niveau perçu de corruption dans le secteur public, mesuré à l'aide d'un indicateur quantitatif expliqué dans la colonne prévue à cet effet	21,32%	12,59	89,19%	52,67	59,05	Ce score, fourni par le prestataire MSCI, mesure le degré de corruption des différents pays dans le monde. Source : Transparency International. Ce PAI comme l'ensemble des PAI obligatoires est intégré à l'analyse ABA (émetteurs publics). Cependant, DNCA Finance n'a pas établi de cible spécifique pour ce PAI.

C. Description des politiques visant à identifier et hiérarchiser les principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité

1. Principes de la politique de gestion des incidences négatives

DNCA Finance met en place un mécanisme de diligence raisonnable, qui consiste à :

- Identifier la nature des incidences négatives (impacts ESG) liées à ses activités d'investissement
- Evaluer et hiérarchiser (prioriser) les incidences négatives
- Piloter (prévenir, atténuer, faire cesser) certaines des incidences négatives
- Suivre la mise en œuvre des résultats (mesurer l'efficacité des actions)
- Ajuster la stratégie de gestion des incidences négatives si nécessaire

Les principes retenus par DNCA Finance sont :

- Le pilotage des incidences pour lesquelles DNCA Finance vise des objectifs quantitatifs (empreinte carbone et température induite des portefeuilles notamment), ainsi que certains impacts identifiés comme cible dans la stratégie des fonds spécialisés (voir ci-dessous)
- La mesure en vue d'un pilotage d'indicateurs d'empreinte sur la biodiversité : gestion de l'eau et utilisation des terres
- La mesure des autres incidences négatives permettant une phase d'observation et d'appropriation, ainsi que de contrôle de la qualité des données utilisées

Enfin tous les indicateurs d'incidences négatives principaux définis dans le règlement SFDR (PAI, Principal Adverses Impacts) sont utilisés dans la notation Responsabilité d'Entreprise ABA.

2. Processus d'identification et de hiérarchisation

La diligence raisonnable est un processus permettant aux entreprises d'identifier, de prévenir et d'atténuer les incidences négatives, réelles ou potentielles, de leurs activités. Cette diligence raisonnable est appréhendée au sein du système de prise de décision et de gestion des risques, en « cartographiant » notamment les incidences négatives en fonction de leur gravité, de leur probabilité d'occurrence, et de leur caractère irrémédiable ou non.

DNCA Finance mesure et vise à limiter les incidences négatives de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. La méthodologie permettant d'établir une cartographie des incidences négatives est en cours de déploiement pour une implémentation d'ici à la publication du prochain Rapport Article 29 LEC. Cette méthodologie devrait intégrer les éléments suivants :

- Gravité attendue : moyens permettant d'identifier la gravité de l'incidence négative si elle est avérée (impact sur le climat, sur les droits de l'homme...) et de hiérarchiser les gravités respectives des différentes incidences
- Probabilité d'occurrence : identification de la probabilité d'occurrence en fonction de la présence dans les portefeuilles gérés
- Caractère irrémédiable et moyens de maîtrise à disposition des entreprises investies

D. Politique d'engagement

En tant qu'investisseur responsable, DNCA Finance attache la plus grande importance à maintenir un dialogue constant avec les émetteurs dans lesquels elle investit. L'engagement

actionnarial de DNCA Finance est détaillé dans le document « Politique d'engagement actionnarial et politique de vote ». Cette démarche d'engagement permet à DNCA Finance :

- **D'inciter les émetteurs** à adopter les meilleures pratiques
- **De bénéficier d'une compréhension fine** de la stratégie de l'entreprise et de l'intégration par celle-ci des risques de durabilité

La politique d'engagement contribue ainsi directement à la gestion du risque en matière de durabilité pour DNCA Finance. Le niveau d'engagement et de dialogue dépend du niveau de risque en matière de durabilité.

DNCA Finance distingue deux façons d'interagir avec les sociétés :

- **Le dialogue** avec les émetteurs
- **L'engagement** actionnarial ou investisseur

La politique d'engagement de DNCA Finance est décrite [ici](#).

E. Références aux normes internationales

1. Principes directeurs de l'OIT, du Pacte Mondial de l'ONU et l'OCDE

DNCA Finance soutient pleinement les lignes directrices fixées par l'OIT, l'ONU et l'OCDE en matière de respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, de santé-sécurité au travail, d'environnement et d'éthique des affaires.⁹

Celles sont synthétisées dans le Pacte Mondial de l'ONU, (Global Compact) :

Les 10 principes du Pacte Mondial	
Droits de l'Homme	Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme A veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme
Normes internationales du travail	Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective A contribuer à l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire A contribuer à l'abolition effective du travail des enfants A contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession
Environnement	Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement A prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement
Lutte contre la corruption	Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ces formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

DNCA Finance se réfère à ces principes pour évaluer les activités, la stratégie et le comportement des entreprises dans lesquelles elle investit ; DNCA Finance veille notamment

⁹ « Déclaration tripartite de l'OIT sur les entreprises multinationale et la politique sociale » (2017) : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/documents/publication/wcms_124923.pdf, « Principes directeurs des Nations-Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme » (2011) : https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/Publications/GuidingPrinciplesBusinessHR_FR.pdf et « Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales » (2011) : <https://www.oecd.org/fr/daf/inv/mne/201102-fr.pdf>.

à s'assurer que ses investissements ne présentent pas d'atteintes graves et avérées au socle de ces standards.

2. Contribution à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable

DNCA Finance soutient les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU¹⁰. La politique de gestion des incidences négatives s'inscrit naturellement dans la contribution à l'atteinte de ces objectifs.



La contribution aux ODD est partie intégrante de l'outil d'analyse propriétaire ABA et est la base de la définition « investissement durable » de DNCA Finance.

3. Accord de Paris

Lors de la signature de l'Accord de Paris, adopté en 2015 lors de la COP21, 195 pays ainsi que l'Union Européenne se sont engagés à mettre en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4)

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique sont des objectifs essentiels. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques ».

Une partie significative des PAI (Principales Incidences Négatives) reportées chapitre B cible particulièrement les objectifs de l'Accord de Paris : émissions de GES, exposition à l'énergie non renouvelable...

Le suivi et la prise en compte de ces indicateurs s'inscrivent dans la stratégie environnementale de DNCA, et dans son engagement à contribuer à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris via sa politique d'exclusion renforcée (charbon et hydrocarbures non conventionnels) et via sa politique d'engagement.

¹⁰ Développés à l'issue de la COP 21, les « Objectifs de Développement Durable » (ODD) se composent en 5 objectifs mondiaux généraux résumés en « 5P » (Peuple, Prospérité, Planète, Paix, Partenariats) et en 17 objectifs mondiaux spécifiques que 193 États membres de l'ONU se sont engagés en 2015 à atteindre au cours des prochaines années (2015-2030), dans le cadre du programme « Agenda 2030 ».

XI. Annexes

A. Cibles mondiales de Kunming à Montréal pour 2030

Le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal se décline en 23 cibles d'action.¹¹

1. Réduire les menaces pesant sur la biodiversité

CIBLE 1

Veiller à ce que toutes les zones fassent l'objet d'un aménagement du territoire participatif, intégré et inclusif en matière de biodiversité et/ou de processus de gestion efficaces portant sur le changement d'affectation des terres et de la mer, afin de ramener à près de zéro, d'ici à 2030, la perte de zones d'une grande importance en matière de biodiversité, y compris les écosystèmes d'une grande intégrité écologique, tout en respectant les droits des populations autochtones et des communautés locales.

CIBLE 2

Faire en sorte que, d'ici à 2030, au moins 30 % des zones d'écosystèmes terrestres, d'eaux intérieures, côtiers et marins dégradés fassent l'objet d'une restauration effective, afin de renforcer la biodiversité et les fonctions et services écosystémiques, l'intégrité écologique et la connectivité.

CIBLE 3

Faire en sorte et permettre que, d'ici à 2030, au moins 30 % des zones terrestres, des eaux intérieures et des zones côtières et marines, en particulier les zones revêtant une importance particulière pour la biodiversité et les fonctions et services écosystémiques, soient effectivement conservées et gérées par le biais de systèmes d'aires protégées écologiquement représentatifs, bien reliés et gérés de manière équitable, et d'autres mesures efficaces de conservation par zone, en reconnaissant les territoires autochtones et traditionnels, le cas échéant, et intégrés dans des paysages terrestres, marins et océaniques plus vastes, tout en veillant à ce que toute utilisation durable, le cas échéant dans ces zones, soit pleinement compatible avec les résultats de la conservation, en reconnaissant et en respectant les droits des peuples autochtones et des communautés locales, y compris sur leurs territoires traditionnels.

CIBLE 4

Assurer des actions de gestion urgentes, pour mettre un terme à l'extinction d'origine humaine d'espèces menacées connues, pour favoriser la reconstitution et la conservation des espèces, en particulier des espèces menacées, pour réduire considérablement le risque d'extinction, ainsi que pour maintenir et restaurer la diversité génétique au sein des populations d'espèces indigènes, sauvages et domestiquées et entre elles, afin de préserver leur potentiel d'adaptation, notamment par des pratiques de conservation et de gestion durable in situ et ex situ, et gérer efficacement les interactions entre l'homme et la faune sauvage afin de réduire au minimum les conflits entre l'homme et la faune sauvage en vue de leur coexistence.

CIBLE 5

Veiller à ce que l'utilisation, la récolte et le commerce des espèces sauvages soient durables, sûrs et légaux, en prévenant la surexploitation, en minimisant les impacts sur les espèces non ciblées et les écosystèmes, et en réduisant le risque de propagation d'agents pathogènes, en appliquant l'approche écosystémique, tout en

¹¹ <https://www.cbd.int/doc/c/0bde/b7c0/00c058bbfd77574515f170bd/cop-15-l-25-fr.pdf>

	respectant et en protégeant l'utilisation durable coutumière par les peuples autochtones et les communautés locales.
CIBLE 6²	Éliminer, minimiser, réduire et/ou atténuer les impacts des espèces exotiques envahissantes sur la biodiversité et les services écosystémiques en identifiant et en gérant les voies d'introduction des espèces exotiques, en prévenant l'introduction et l'établissement des espèces exotiques envahissantes prioritaires, en réduisant les taux d'introduction et d'établissement d'autres espèces exotiques envahissantes connues ou potentielles d'au moins 50 % d'ici à 2030, en éradiquant ou en contrôlant les espèces exotiques envahissantes, en particulier dans les sites prioritaires, tels que les îles.
CIBLE 7	Réduire les risques de pollution et l'impact négatif de la pollution de toutes sources, d'ici à 2030, à des niveaux qui ne sont pas nuisibles à la biodiversité et aux fonctions et services des écosystèmes, en tenant compte des effets cumulatifs, notamment en réduisant de moitié au moins l'excès de nutriments perdus dans l'environnement, y compris par un cycle et une utilisation plus efficaces des nutriments ; en réduisant de moitié au moins le risque global lié aux pesticides et aux produits chimiques hautement dangereux, y compris par la lutte intégrée contre les ravageurs, fondée sur des données scientifiques, en tenant compte de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance ; et également en prévenant, en réduisant et en s'efforçant d'éliminer la pollution plastique.
CIBLE 8	Réduire au minimum l'impact du changement climatique et de l'acidification des océans sur la biodiversité et accroître sa résilience par des mesures d'atténuation, d'adaptation et de réduction des risques de catastrophe, notamment par des solutions fondées sur la nature et/ou des approches écosystémiques, tout en réduisant au minimum les effets négatifs et en favorisant les effets positifs de l'action climatique sur la biodiversité.

2. Répondre aux besoins des populations par l'utilisation durable et le partage des bénéfices

CIBLE 9	Veiller à ce que la gestion et l'utilisation des espèces sauvages soient durables, procurant ainsi des avantages sociaux, économiques et environnementaux aux populations, en particulier à celles qui se trouvent dans des situations vulnérables et à celles qui dépendent le plus de la biodiversité, notamment par le biais d'activités durables fondées sur la biodiversité, de produits et de services qui améliorent la biodiversité, et en protégeant et en encourageant l'utilisation durable coutumière par les populations autochtones et les communautés locales.
CIBLE 10	Veiller à ce que les superficies consacrées à l'agriculture, à l'aquaculture, à la pêche et à la sylviculture soient gérées de manière durable, notamment par l'utilisation durable de la biodiversité, y compris par une augmentation substantielle de l'application de pratiques respectueuses de la biodiversité, telles que l'intensification durable, l'agroécologie et d'autres approches innovantes contribuant à la résilience et à l'efficacité et la productivité à long terme de ces systèmes de production et à la

	sécurité alimentaire, la conservation et la restauration de la biodiversité et le maintien des contributions de la nature aux populations, y compris les fonctions et services écosystémiques.
CIBLE 11	Restaurer, maintenir et améliorer les contributions de la nature aux populations, y compris les fonctions et les services écosystémiques, tels que la régulation de l'air, de l'eau et du climat, la santé des sols, la pollinisation et la réduction des risques de maladie, ainsi que la protection contre les risques et les catastrophes naturelles, grâce à des solutions fondées sur la nature et/ou des approches fondées sur les écosystèmes, dans l'intérêt de toutes les personnes et de la nature.
CIBLE 12	Accroître sensiblement la superficie, la qualité et la connectivité des espaces verts et bleus dans les zones urbaines et densément peuplées, ainsi que l'accès à ces espaces et les avantages qu'ils procurent de manière durable, en intégrant la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et en garantissant une planification urbaine intégrant la biodiversité, en renforçant la biodiversité indigène, la connectivité et l'intégrité écologiques, en améliorant la santé et le bien-être de l'homme et son lien avec la nature, et en contribuant à une urbanisation inclusive et durable et à la fourniture de fonctions et de services écosystémiques.
CIBLE 13	Prendre des mesures juridiques, politiques, administratives et de renforcement des capacités efficaces à tous les niveaux, selon qu'il conviendra, pour assurer le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques et des informations de séquençage numérique sur les ressources génétiques, ainsi que des connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques, et faciliter un accès approprié aux ressources génétiques, et d'ici à 2030, faciliter une augmentation significative des avantages partagés, conformément aux instruments internationaux applicables en matière d'accès et de partage des avantages.

3. Outils et solutions pour la mise en œuvre et l'intégration

CIBLE 14	Assurer la pleine intégration de la biodiversité et de ses multiples valeurs dans les politiques, les réglementations, les processus de planification et de développement, les stratégies d'éradication de la pauvreté, les évaluations environnementales stratégiques, les études d'impact sur l'environnement et, le cas échéant, la comptabilité nationale, à tous les niveaux de gouvernement et dans tous les secteurs, en particulier ceux qui ont des incidences importantes sur la biodiversité, en alignant progressivement toutes les activités publiques et privées, les flux fiscaux et financiers pertinents sur les buts et objectifs du présent cadre.
CIBLE 15	Prendre des mesures juridiques, administratives ou politiques pour encourager et permettre aux entreprises, et en particulier pour s'assurer que les grandes entreprises et les institutions financières transnationales : a) Contrôler, évaluer et divulguer régulièrement et de manière transparente leurs risques, leurs dépendances et leurs impacts sur la biodiversité, notamment en imposant des exigences à toutes les grandes entreprises, aux entreprises transnationales et aux institutions financières tout au long de leurs opérations, de leurs chaînes

	<p>d'approvisionnement et de valeur et de leurs portefeuilles ; b) Fournir les informations nécessaires aux consommateurs pour promouvoir des modes de consommation durables ; c) Rapport sur le respect des réglementations et mesures relatives à l'accès et au partage des avantages, le cas échéant ; afin de réduire progressivement les impacts négatifs sur la biodiversité, d'augmenter les impacts positifs, de réduire les risques liés à la biodiversité pour les entreprises et les institutions financières, et de promouvoir des actions visant à garantir des modes de production durables.</p>
<p>CIBLE 16</p>	<p>Veiller à ce que les personnes soient encouragées et habilitées à faire des choix de consommation durable, notamment en mettant en place des cadres politiques, législatifs ou réglementaires favorables, en améliorant l'éducation et l'accès à des informations et à des alternatives pertinentes et précises, et, d'ici à 2030, réduire l'empreinte mondiale de la consommation de manière équitable, y compris en réduisant de moitié le gaspillage alimentaire mondial, en réduisant de manière significative la surconsommation et en réduisant de manière substantielle la production de déchets, afin que toutes les populations puissent vivre bien en harmonie avec la Terre nourricière.</p>
<p>CIBLE 17</p>	<p>Établir, renforcer les capacités et mettre en œuvre dans tous les pays les mesures de biosécurité prévues à l'article 8 g), de la Convention sur la diversité biologique, ainsi que les mesures relatives à la manipulation de la biotechnologie et à la répartition de ses avantages prévues à l'article 19 de la Convention.</p>
<p>CIBLE 18</p>	<p>Identifier d'ici à 2025, et éliminer, supprimer ou réformer les incitations, y compris les subventions néfastes pour la biodiversité, d'une manière proportionnée, juste, équitable et efficace, tout en les réduisant substantiellement et progressivement d'au moins 500 milliards de dollars des États-Unis par an d'ici à 2030, en commençant par les incitations les plus néfastes, et renforcer les incitations positives pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.</p>
<p>CIBLE 19</p>	<p>Augmenter substantiellement et progressivement le niveau des ressources financières provenant de toutes les sources, de manière efficace, opportune et facilement accessible, y compris les ressources nationales, internationales, publiques et privées, conformément à l'article 20 de la Convention, pour mettre en œuvre les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité, en mobilisant d'ici à 2030 au moins 200 milliards de dollars des États-Unis par an, notamment en : a) augmentant le total des ressources financières internationales liées à la biodiversité provenant des pays développés, y compris l'aide publique au développement, et des pays qui assument volontairement les obligations des pays développés Parties, vers les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, ainsi que les pays à économie en transition, pour atteindre au moins 20 milliards de dollars par an d'ici à 2025, et au moins 30 milliards de dollars par an d'ici à 2030 ; b) augmentant de manière significative la mobilisation des ressources nationales, facilitée par la préparation et la mise en œuvre de plans nationaux de financement de la biodiversité ou d'instruments similaires, selon les besoins, les priorités et les circonstances d'ordre national. c) tirant parti des financements privés, promouvant les financements</p>

mixtes, en mettant en œuvre des stratégies pour lever des ressources nouvelles et supplémentaires, et encourageant le secteur privé à investir dans la biodiversité, notamment par le biais de fonds d'impact et d'autres instruments ; stimulant les systèmes innovants tels que le paiement des services écosystémiques, les obligations vertes, les compensations et les crédits de biodiversité, les mécanismes de partage des bénéfices, par des garanties environnementales et sociales ; e) optimisant les retombées positives et les synergies des financements ciblant la biodiversité et les crises climatiques ; f) renforçant le rôle des actions collectives, notamment celles des populations autochtones et des communautés locales, des actions centrées sur la Terre nourricière²² et des approches non fondées sur le marché, y compris la gestion communautaire des ressources naturelles et la coopération et la solidarité de la société civile, en vue de la conservation de la biodiversité ; g) améliorant l'efficacité, l'efficience et la transparence de la fourniture et de l'utilisation des ressources.

CIBLE 20

Renforcer la création et le développement des capacités, l'accès aux technologies et leur transfert, et promouvoir le développement et l'accès à l'innovation et à la coopération technique et scientifique, notamment par le biais de la coopération Sud-Sud, Nord-Sud et triangulaire, afin de répondre aux besoins d'une mise en œuvre efficace, en particulier dans les pays en développement, en favorisant le développement conjoint de technologies et les programmes conjoints de recherche scientifique pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et en renforçant les capacités de recherche scientifique et de surveillance, à la mesure de l'ambition des buts et objectifs du cadre.

CIBLE 21

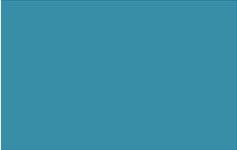
Veiller à ce que les meilleures données, informations et connaissances disponibles soient accessibles aux décideurs, aux praticiens et au public afin de guider une gouvernance efficace et équitable, une gestion intégrée et participative de la biodiversité, et de renforcer la communication, la sensibilisation, l'éducation, la surveillance, la recherche et la gestion des connaissances ; dans ce contexte également, les connaissances, innovations, pratiques et technologies traditionnelles des peuples autochtones et des communautés locales ne devraient être accessibles qu'avec leur consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause²³, conformément à la législation nationale.

CIBLE 22

Assurer la représentation et la participation pleines et entières, équitables, inclusives, effectives et sensibles au genre dans la prise de décision, ainsi que l'accès à la justice et aux informations relatives à la biodiversité par les peuples autochtones et les communautés locales, en respectant leurs cultures et leurs droits sur les terres, les territoires, les ressources et les connaissances traditionnelles, ainsi que par les femmes et les filles, les enfants et les jeunes, et les personnes handicapées, et assurer la pleine protection des défenseurs des droits de l'homme en matière d'environnement.

CIBLE 23

Assurer l'égalité des sexes dans la mise en œuvre du cadre grâce à une approche sensible au genre où toutes les femmes et les filles ont des chances et des capacités égales de contribuer aux trois objectifs de la Convention, notamment en reconnaissant l'égalité de leurs droits et de



leur accès aux terres et aux ressources naturelles et leur participation et leur leadership complets, équitables, significatifs et informés à tous les niveaux d'action, d'engagement, de politique et de prise de décision liés à la biodiversité.

B. Objectifs Commission Européenne / Stratégie Nationale Biodiversité 2030

Cadre européen

La stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 est un plan global et à long terme, visant à protéger la nature et à inverser la tendance à la dégradation des écosystèmes. Présentée en 2020, cette stratégie vise à mettre la biodiversité en Europe sur la voie du rétablissement d'ici à 2030.¹²

Les principales actions à mener d'ici 2030 sont :

- la création de zones protégées représentant au moins 30 % de la superficie terrestre et de la superficie marine de l'UE, en étendant la couverture des zones Natura 2000 existantes
- la restauration des écosystèmes dégradés dans toute l'UE d'ici 2030 grâce à une série d'engagements et de mesures spécifiques, y compris la réduction de 50 % d'ici 2030 de l'utilisation de pesticides et des risques qui y sont liés et la plantation de 3 milliards d'arbres dans l'ensemble de l'UE
- l'affectation d'une enveloppe de 20 milliards d'euros par an à la protection et à la promotion de la biodiversité via des fonds de l'UE et des financements nationaux et privés
- la création d'un cadre mondial ambitieux en matière de biodiversité

Cadre français

La stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB3) traduit l'engagement de la France au titre de la convention sur la diversité biologique. Publiée en 2022, elle a pour objectif de réduire les pressions sur la biodiversité, de protéger et restaurer les écosystèmes et de susciter des changements en profondeur afin d'inverser la trajectoire du déclin de la biodiversité d'ici à 2030.

¹² https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2021-0277_EN.html

C. Pressions environnementales des principaux portefeuilles de DNCA Finance

Les fonds sélectionnés pour une présentation détaillée de leurs pressions environnementales sont les fonds de plus de 500 millions d'euro d'encours à fin 2022 et les fonds article 9 de la gamme Beyond. Nous rappelons qu'à fin 2022, nous avons extrait du portefeuille de DNCA Finance 905 émetteurs privés d'obligations, d'actions ou d'obligations convertibles représentant 17.5 Mds €, soit environ 63% des encours sous gestion à fin 2022. Le tableau ci-dessous indique la part des encours analysés pour chaque fonds de DNCA Finance présentés dans cette annexe.

Fonds	Encours totaux 31/12/2022 (M€)	Encours analysés (M€)	% analysés
Eurose	2610	2 035	78%
DNCA SRI Euro Quality	1996	1815	91%
DNCA Invest SRI Europe Growth	1109	1098	99%
DNCA Invest Eurose	2 069	1 601	77%
Centifolia	955	892	93%
DNCA Opportunités Zone Euro	858	844	98%
DNCA Invest SRI Norden Europe	547	544	99%
DNCA Invest Value Europe	645	611	95%
Ecureuil Profil 90 (Act Euro)	630	606	96%
DNCA Invest Beyond Global Leaders	482	377	78%
DNCA Invest Beyond Semperosa	329	264	80%
DNCA Invest Beyond Alterosa	178	168	94%
DNCA Invest Beyond Climate	92	82	89%
DNCA Invest Alpha Bonds	6 374	Non analysé	0%
DNCA Sérénité Plus	569	491	86%
INKA BN	527	0	0%
Alba Valeur	57	49	85%

Ci-dessous les principales pressions environnementales pour les fonds sélectionnés. Lors du calcul des statistiques utilisant la méthode PEVE, les sociétés sans information ne sont pas retraitées, cela est équivalent à leur attribuer une pression environnementale nulle. Pour les trajectoires climatiques nous présentons les résultats selon deux méthodes de pondérations.

	AUM (M€)	Consommation d'eau (m ³ /an /million d'euros investis- EV Entreprise Value)	Consommation d'eau (m ³ /an /million d'euros investis- EVIC Entreprise Value Including Cash)	Usage du sol pour la production agricole (ha/million d'euros investis - EV Entreprise Value)	Usage du sol pour la production agricole (ha/million d'euros investis - EVIC Entreprise Value Including Cash)
Eurose	2610	335	227	<0,1	<0,1
DNCA SRI Euro Quality	1996	105	99	-	-
DNCA Invest SRI Europe Growth	1109	42	42	-	-
DNCA Invest Eurose	2 069	241	163	<0,1	<0,1
Centifolia	955	104	89	-	-
DNCA Opportunités Zone Euro	858	132	113	0,6	0,5
DNCA Invest SRI Norden Europe	547	5	5	-	-
DNCA Invest Value Europe	645	994	915	-	-
Ecureuil Profil 90 (Act Euro)	630	105	99	-	-
DNCA Invest Beyond Global Leaders	482	65	59	-	-
DNCA Invest Beyond Semperosa	329	65	62	-	-

DNCA Invest Beyond Alterosa	178	132	130	3,3	3,4
DNCA Invest Beyond Climate	92	183	171	8,7	9
DNCA Invest Alpha Bonds	6 374	NA	NA	NA	NA
DNCA Sérénité Plus	569	611	382	-	-
INKA BN	527	NA	NA	NA	NA
Alba Valeur	57	77	72	-	-

	Scope 1&2 GHG emissions (tCO2eq/ an /million d'euros investis- EV Entreprise Value)	Scope 1&2 GHG emissions (tCO2eq/a n /million d'euros investis- EVIC Entreprise Value Including Cash)	T°C - Disponible - EOTS (°c - EOTS)	T°C - Disponible - EOTS / EVIC (°c - EOTS- EVIC)	T°C - Disponible - WATS (°c - WATS)
Eurose	232	139	1,87	1,92	1,70
DNCA SRI Euro Quality	56	52	1,71	1,71	1,65
DNCA Invest SRI Europe Growth	20	21	1,85	1,85	1,83
DNCA Invest Eurose	227	137	1,87	1,92	1,69
Centifolia	87	70	1,77	1,77	1,64
DNCA Opportunités Zone Euro	73	60	1,76	1,77	1,72
DNCA Invest SRI Norden Europe	5	5	1,65	1,66	1,68

DNCA Invest Value Europe	101	88	1,72	1,72	1,68
Ecureuil Profil 90 (Act Euro)	56	53	1,71	1,70	1,65
DNCA Invest Beyond Global Leaders	22	21	2,11	2,07	2,01
DNCA Invest Beyond Semperosa	46	47	1,63	1,62	1,62
DNCA Invest Beyond Alterosa	69	62	1,65	1,65	1,67
DNCA Invest Beyond Climate	90	83	1,61	1,61	1,59
DNCA Invest Alpha Bonds	NA	NA	NA	NA	NA
DNCA Sérénité Plus	541	284	1,94	2,06	1,76
INKA BN	NA	NA	0,00	0,00	0,00
Alba Valeur	63	58	1,66	1,66	1,61

DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.

Ce document promotionnel ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion.

DNCA Finance - 19 place Vendôme, 75001 Paris - Tél. : +33 (0)1 58 62 55 00 Email : dnca@dnca-investments.com - www.dnca-investments.com

Site intranet dédié aux indépendants. Société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 00-030 en date du 18 août 2000. Conseiller en investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II.

DNCA
INVESTMENTS



RAPPORT

ARTICLE 29

DE LA LOI ENERGIE CLIMAT

FICHES OPC

TABLE DES MATIERES

EUROSE ET DNCA INVEST EUROSE	3
DNCA INVEST ALPHA BONDS.....	9
DNCA INVEST SRI EUROPE GROWTH	11
CENTIFOLIA.....	14
DNCA INVEST VALUE EUROPE.....	17
DNCA OPPORTUNITES ZONE EURO.....	20
DNCA INVEST SRI NORDEN EUROPE.....	23
DNCA SRI EURO QUALITY	26
DNCA INVEST BEYOND ALTEROSA	30
DNCA INVEST BEYOND CLIMATE	34
DNCA INVEST BEYOND GLOBAL LEADERS.....	38
DNCA INVEST BEYOND SEMPEROSA	42
DNCA SERENITE PLUS	45

EUROSE DNCA INVEST EUROSE

REPORTING 2022

EUROSE ET DNCA INVEST EUROSE

	Politique / Stratégie ESG	Objectifs de gestion	Approche extra-financière
EUROSE	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion ISR de conviction • Best-in-Univers • Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion) • Politique de vote et d'engagement • Politique d'exclusion (notamment production de tabac et production d'armes) 	<p>L'objectif de gestion du fonds est la recherche d'une performance supérieure à l'indice composite 20% EURO STOXX 50 et 80% FTSE MTS Global calculé dividendes et coupons réinvestis, sur la durée de placement recommandée</p>	<p>Le fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.</p>
DNCA INVEST EUROSE	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion ISR de conviction • Best-in-Univers • Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion) • Politique de vote et d'engagement • Politique d'exclusion (notamment production de tabac et production d'armes) 	<p>L'objectif du Compartiment consiste à surperformer l'indice composite composé à 20 % de l'EURO STOXX 50 (code Bloomberg : SX5T) et à 80 % du FTS MTS Global (code Bloomberg : EXEG5) dividendes réinvestis compris dans le calcul, sur la période d'investissement recommandée. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et qu'il intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).</p>	<p>Le Compartiment considère au moins les objectifs suivants et procède à la publication de ces indicateurs ESG dans le cadre du suivi et de l'évolution de la performance ESG du portefeuille :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc. • Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc. • Indicateurs de gouvernance corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc. • Notation qualité ESG globale.
	<p>Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris</p>	<p>Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité</p>	<p>Informations sur les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques</p>
EUROSE	<p>Lors de la publication du document « Trajectoire Climat » en 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique et l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2100.</p>	<p>Les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique sont en cours de révision, de même que ceux de la Commission Européenne. DNCA Finance préfère approfondir l'analyse et l'appropriation des enjeux, des méthodes et des indicateurs dans une phase d'appropriation avant de se fixer des objectifs plus précis.</p>	<p>DNCA Finance a choisi de retenir plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés) ou d'agences de notation (émetteurs souverains)

<p>Les objectifs de DNCA Finance sont ainsi de plusieurs sortes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs qualitatifs à court terme (2023) • Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040) • Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) • Ambitions à long terme (2050) <p>L'outil « ABA Temp » donne la possibilité d'analyser la température ex-post et d'intégrer cette dimension dans les décisions d'investissement.</p> <p>(Cf. section VI. du rapport Art. 29)</p>	<p>A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consommation d'eau (en mégalitre par an) • Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an) <p>(Cf. section VII. du rapport Art.29)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Controverses suivies par ABA (émetteurs privés), ou issues d'agences de notation • Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat) et à la biodiversité • Données brutes (exposition aux énergies fossiles, expositions sectorielles, etc.) <p>(Cf. section VIII. du rapport Art.29)</p>
<p>Lors de la publication du document « Trajectoire Climat » en 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique et l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2100.</p> <p>Les objectifs de DNCA Finance sont ainsi de plusieurs sortes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs qualitatifs à court terme (2023) • Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040) • Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) • Ambitions à long terme (2050) <p>L'outil « ABA Temp » donne la possibilité d'analyser la température ex-post et d'intégrer cette dimension dans les décisions d'investissement.</p> <p>(Cf. section VI. du rapport Art. 29)</p>	<p>Les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique sont en cours de révision, de même que ceux de la Commission Européenne. DNCA Finance préfère approfondir l'analyse et l'appropriation des enjeux, des méthodes et des indicateurs dans une phase d'appropriation avant de se fixer des objectifs plus précis.</p> <p>A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consommation d'eau (en mégalitre par an) • Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an) <p>(Cf. section VII. du rapport Art.29)</p>	<p>DNCA Finance a choisi de retenir plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés) ou d'agences de notation (émetteurs souverains) • Controverses suivies par ABA (émetteurs privés), ou issues d'agences de notation • Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat) et à la biodiversité • Données brutes (exposition aux énergies fossiles, expositions sectorielles, etc.) <p>(Cf. section VIII. du rapport Art.29)</p>

EUROSE

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES ET MESURES

	MESURES		MESURES
CLASSES D'ACTIFS	Multi-Asset	INTENSITÉ CARBONE	-
ZONES D'INVESTISSEMENT	Eurozone	EMPREINTE CARBONE PONDÉRÉE	-
AUM	2034.7	EMPREINTE CARBONE ABSOLUE	-
% DNCA	11.6%	T°C - DISPONIBLE	1.92
NOMBRE D'ÉMETTEURS	183	T°C - DÉFAUT	1.95
COUVERTURE DES ENCOURS EN %	70.4%	T°C - COMPLETED	1.95
COUVERTURE DES ÉMETTEURS EN %	60.1%		

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS POSITIFS AU SCORE DE TEMPERATURE

NOMS	%ENCOURS	EFFET°C	EFFETS POIDS	EFFET INTERACTION	CONTRIBUTION
Elis SA	0,4%	0,01	-0,01	0,00	0,01
Elior Group SA	0,2%	0,01	-0,01	-0,01	0,00
PPG Industries Inc	0,1%	0,01	-0,01	-0,01	0,00
Jyske Bank A/S	0,5%	0,01	-0,01	-0,01	0,00
FCC Servicios Medio Ambiente Holding SAU	0,4%	0,01	0,03	0,01	0,05

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS NEGATIFS AU SCORE DE TEMPERATURE

NOMS	%ENCOURS	EFFET°C	EFFETS POIDS	EFFET INTERACTION	CONTRIBUTION
Holcim Finance Luxembourg SA	0,2%	0,00	0,17	-0,02	0,15
Cie de Saint-Gobain	2,7%	0,00	0,09	-0,01	0,08
Enel SpA	0,5%	0,00	0,02	0,00	0,02
Repsol International Finance BV	0,3%	0,00	0,02	0,00	0,02
Verallia SA	0,2%	0,00	0,00	0,00	0,01

MEILLEURS SCORES DE TEMPERATURE

NOM	%ENCOURS	TEMP.	CONTRIBUTION
Holcim Finance Luxembourg SA	0,2%	1,50	0,15
Cie de Saint-Gobain	2,7%	1,50	0,08
Enel SpA	0,5%	1,50	0,02
Repsol International Finance BV	0,3%	1,50	0,02
Verallia SA	0,2%	1,50	0,01

MOINS BONS SCORES DE TEMPERATURE

NOM	%ENCOURS	TEMP.	CONTRIBUTION
Elis SA	0,4%	3,10	0,01
Elior Group SA	0,2%	3,10	0,00
PPG Industries Inc	0,1%	3,10	0,00
Jyske Bank A/S	0,5%	2,70	0,00
FCC Servicios Medio Ambiente Holding SAU	0,4%	2,65	0,05

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS	TEMP.
ams-OSRAM AG	0,8%	1,0%
Wizz Air Finance Co BV	0,2%	0,6%
Stellantis NV	1,1%	0,5%
Derichebourg SA	0,3%	0,2%
Victoria PLC	0,3%	0,1%
Dassault Aviation SA	1,9%	0,1%
CGG SA	0,7%	0,1%
OHL Operaciones SA	0,1%	0,1%
Synlab AG	0,3%	0,1%
InPost SA	0,3%	0,0%
Econocom Group SA/NV	0,2%	0,0%
Sixt SE	0,3%	0,0%
Metropole Television SA	0,6%	0,0%
Korian SA	0,1%	0,0%
IPSOS	0,4%	0,0%

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

	MESURES
CONSOMMATION EAU (ML/AN - EVIC)	461,6
USAGE DES SOLS POUR LA PRODUCTION AGRICOLE/FORESTIERE (HA/MILLION D'EUROS INVESTIS - EVIC)	0,0

DNCA INVEST EUROSE

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES ET MESURES

	MESURES		MESURES
CLASSES D'ACTIFS	Multi-Asset	INTENSITÉ CARBONE	96,1
ZONES D'INVESTISSEMENT	Eurozone	EMPREINTE CARBONE PONDÉRÉE	206,2
AUM	1600.6	EMPREINTE CARBONE ABSOLUE	563867
% DNCA	9.1%	T°C - DISPONIBLE	1.92
NOMBRE D'ÉMETTEURS	183	T°C - DÉFAUT	1.96
COUVERTURE DES ENCOURS EN %	69.6%	T°C - COMPLETED	1.96
COUVERTURE DES ÉMETTEURS EN %	60.1%		

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS POSITIFS AU SCORE DE TEMPERATURE

NOMS	%ENCOURS	EFFET°C	EFFETS POIDS	EFFET INTERACTION	CONTRIBUTION
Elis SA	0,4%	0,01	-0,01	0,00	0,01
Elior Group SA	0,3%	0,01	-0,01	-0,01	0,00
PPG Industries Inc	0,1%	0,01	-0,01	-0,01	0,00
Jyske Bank A/S	0,5%	0,01	-0,01	-0,01	0,00
FCC Servicios Medio Ambiente Holding SAU	0,4%	0,01	0,03	0,01	0,05

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS NEGATIFS AU SCORE DE TEMPERATURE

NOMS	%ENCOURS	EFFET°C	EFFETS POIDS	EFFET INTERACTION	CONTRIBUTION
Holcim Finance Luxembourg SA	0,2%	0,00	0,19	-0,03	0,17
Cie de Saint-Gobain	2,8%	0,00	0,09	-0,01	0,08
Enel SpA	0,5%	0,00	0,02	0,00	0,02
Repsol International Finance BV	0,3%	0,00	0,02	0,00	0,02
Verallia SA	0,2%	0,00	0,01	0,00	0,01

MEILLEURS SCORES DE TEMPERATURE

NOM	%ENCOURS	TEMP.	CONTRIBUTION
Holcim Finance Luxembourg SA	0,2%	1,50	0,17
Cie de Saint-Gobain	2,8%	1,50	0,08
Enel SpA	0,5%	1,50	0,02
Repsol International Finance BV	0,3%	1,50	0,02
Verallia SA	0,2%	1,50	0,01

MOINS BONS SCORES DE TEMPERATURE

NOM	%ENCOURS	TEMP.	CONTRIBUTION
Elis SA	0,4%	3,10	0,01
Elior Group SA	0,3%	3,10	0,00
PPG Industries Inc	0,1%	3,10	0,00
Jyske Bank A/S	0,5%	2,70	0,00
FCC Servicios Medio Ambiente Holding SAU	0,4%	2,65	0,05

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS	TEMP.
ams-OSRAM AG	0,8%	1,04%
Wizz Air Finance Co BV	0,2%	0,66%
Stellantis NV	1,1%	0,52%
Derichebourg SA	0,3%	0,23%
Dassault Aviation SA	2,0%	0,14%

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

	MESURES
CONSOMMATION EAU (ML/AN - EVIC)	260,5
USAGE DES SOLS POUR LA PRODUCTION AGRICOLE/FORESTIERE (HA/MILLION D'EUROS INVESTIS - EVIC)	0,0

DNCA INVEST ALPHA BONDS

REPORTING 2022

DNCA INVEST ALPHA BONDS

Le fonds DNCA Invest Alpha Bonds ne peut pas faire l'objet d'une analyse et d'une mesure spécifique des risques climatiques et biodiversité en raison de la classe d'actifs des investissements.

	Politique / Stratégie ESG	Objectifs de gestion	Approche extra-financière
DNCA INVEST ALPHA BONDS	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion ISR de conviction • Best-in-Universe • Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion) • Politique de vote et d'engagement • Politique d'exclusion (notamment production de tabac et production d'armes) 	<p>Le Compartiment cherche à réaliser, sur la durée d'investissement recommandé courant sur plus de trois ans, une performance supérieure, nette de toutes commissions, à l'indice €STR + 2%. Cette performance est recherchée en y associant une volatilité annuelle inférieure à 5 % dans des conditions de marché normales.</p> <p>L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).</p>	<p>Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR. Le Compartiment considère au moins les objectifs suivants et procède à la publication de ces indicateurs ESG dans le cadre du suivi et de l'évolution de la performance ESG du portefeuille :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc • Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc. • Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc • Notation qualité ESG globale.
DNCA INVEST ALPHA BONDS	<p>Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris</p> <p>Lors de la publication du document « Trajectoire Climat » en 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique et l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2100.</p> <p>Les objectifs de DNCA Finance sont ainsi de plusieurs sortes :</p>	<p>Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité</p> <p>Les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique sont en cours de révision, de même que ceux de la Commission Européenne. DNCA Finance préfère approfondir l'analyse et l'appropriation des enjeux, des méthodes et des indicateurs dans une phase d'appropriation avant de se fixer des objectifs plus précis.</p> <p>A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de</p>	<p>Informations sur les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques</p> <p>DNCA Finance a choisi de retenir plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés) ou d'agences de notation (émetteurs souverains) • Controverses suivies par ABA (émetteurs privés), ou issues d'agences de notation

<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs qualitatifs à court terme (2023) • Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040) • Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) • Ambitions à long terme (2050) <p>L'outil « ABA Temp » donne la possibilité d'analyser la température ex-post et d'intégrer cette dimension dans les décisions d'investissement.</p> <p>(Cf. section VI. du rapport Art. 29)</p>	<p>pressions sur la biodiversité issus du CDP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consommation d'eau (en mégalitre par an) • Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an) <p>(Cf. section VII. du rapport Art.29)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat) et à la biodiversité • Données brutes (exposition aux énergies fossiles, expositions sectorielles, etc.) <p>(Cf. section VIII. du rapport Art.29)</p>
---	---	---

DNCA INVEST SRI EUROPE GROWTH

REPORTING 2022

DNCA INVEST SRI EUROPE GROWTH

	Politique / Stratégie ESG	Objectifs de gestion	Approche extra-financière
DNCA INVEST SRI EUROPE GROWTH	<ul style="list-style-type: none"> Gestion ISR de conviction Best-in-Universe Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion) Politique de vote et d'engagement Politique d'exclusion (notamment production de tabac et production d'armes) 	<p>L'objectif du Compartiment consiste à surperformer les marchés d'actions paneuropéens sur la période d'investissement recommandée (5 ans). L'indice de référence STOXX EUROPE 600 Net Return EUR, calculé avec les dividendes réinvestis, est fourni à des fins de comparaison a posteriori.</p> <p>L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et qu'il intègre des critères environnementaux sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).</p>	<p>Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR. Le Compartiment considère au moins les objectifs suivants et procède à la publication de ces indicateurs ESG dans le cadre du suivi et de l'évolution de la performance ESG du portefeuille :</p> <ul style="list-style-type: none"> Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc. Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc Notation qualité ESG globale.
DNCA INVEST SRI EUROPE GROWTH	<p>Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris</p> <p>Lors de la publication du document « Trajectoire Climat » en 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique et l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2100.</p> <p>Les objectifs de DNCA Finance sont ainsi de plusieurs sortes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Objectifs qualitatifs à court terme (2023) Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040) 	<p>Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité</p> <p>Les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique sont en cours de révision, de même que ceux de la Commission Européenne. DNCA Finance préfère approfondir l'analyse et l'appropriation des enjeux, des méthodes et des indicateurs dans une phase d'appropriation avant de se fixer des objectifs plus précis. (Cf. section VII.A du rapport Art.29)</p> <p>A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :</p> <ul style="list-style-type: none"> Consommation d'eau (en mégalitre par an) 	<p>Informations sur les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques</p> <p>DNCA Finance a choisi de retenir plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés) ou d'agences de notation (émetteurs souverains) Controverses suivies par ABA (émetteurs privés), ou issues d'agences de notation Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat) et à la biodiversité Données brutes (exposition aux énergies fossiles, expositions sectorielles, etc.) <p>(Cf. section VIII.A et B du rapport Art.29)</p>

- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030)
- Ambitions à long terme (2050)

(Cf. section VI.A du rapport Art. 29)

L'outil « ABA Temp » donne la possibilité d'analyser la température ex-post et d'intégrer cette dimension dans les décisions d'investissement.

(Cf. section VI.B du rapport Art. 29)

- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

(Cf. section VII.C du rapport Art.29)

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES ET MESURES

	MESURES		MESURES
CLASSES D'ACTIFS	Equity	INTENSITE CARBONE	91,3
ZONES D'INVESTISSEMENT	Europe	EMPREINTE CARBONE PONDEREE	27,8
AUM	1097.7	EMPREINTE CARBONE ABSOLUE	30813
% DNCA	6.3%	T°C - DISPONIBLE	1.85
NOMBRE D'EMETTEURS	37	T°C - DEFAULT	1.91
COUVERTURE DES ENCOURS EN %	76.4%	T°C - COMPLETED	1.91
COUVERTURE DES EMETTEURS EN %	64.9%		

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS POSITIFS AU SCORE DE TEMPERATURE

NOMS	%ENCOURS	EFFET°C	EFFETS POIDS	EFFET INTERACTION	CONTRIBUTION
ID Logistics Group	3,8%	0,03	0,10	0,06	0,24
Straumann Holding AG	1,1%	0,02	-0,05	-0,02	0,00
Amplifon SpA	1,6%	0,02	-0,05	-0,02	0,00
Carel Industries SpA	2,8%	0,02	-0,05	-0,02	0,01
Lonza Group AG	3,2%	0,02	-0,01	0,00	0,06

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS NEGATIFS AU SCORE DE TEMPERATURE

NOMS	%ENCOURS	EFFET°C	EFFETS POIDS	EFFET INTERACTION	CONTRIBUTION
Merck KGaA	4,9%	-0,01	0,05	-0,01	0,08
Koninklijke DSM NV	0,9%	-0,01	-0,01	0,00	0,04
Kingspan Group PLC	1,1%	-0,01	-0,02	0,00	0,02
BioMerieux	3,9%	-0,01	-0,03	0,01	0,01
Croda International PLC	0,8%	-0,01	-0,04	0,01	0,01

MEILLEURS SCORES DE TEMPERATURE

NOM	%ENCOURS	TEMP.	CONTRIBUTION
Merck KGaA	4,9%	1,50	0,08
Koninklijke DSM NV	0,9%	1,50	0,04
Kingspan Group PLC	1,1%	1,50	0,02
BioMerieux	3,9%	1,50	0,01
Croda International PLC	0,8%	1,50	0,01

MOINS BONS SCORES DE TEMPERATURE

NOM	%ENCOURS	TEMP.	CONTRIBUTION
ID Logistics Group	3,8%	3,10	0,24
Straumann Holding AG	1,1%	2,68	0,00
Amplifon SpA	1,6%	2,62	0,00
Carel Industries SpA	2,8%	2,60	0,01
Lonza Group AG	3,2%	2,52	0,06

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS	TEMP.
IMCD NV	5,1%	3,02%
Safestore Holdings PLC	2,8%	0,57%
Sika AG	1,2%	0,37%
VAT Group AG	1,3%	0,32%
TOMRA Systems ASA	0,6%	0,13%

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

	MESURES
CONSOMMATION EAU (ML/AN - EVIC)	46,0
USAGE DES SOLS POUR LA PRODUCTION AGRICOLE/FORESTIERE (HA/MILLION D'EUROS INVESTIS - EVIC)	0,0

CENTIFOLIA

	Politique / Stratégie ESG	Objectifs de gestion	Approche extra-financière
CENTIFOLIA	<ul style="list-style-type: none"> Gestion ISR de conviction Best-in-Universe Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion) Politique de vote et d'engagement Politique d'exclusion (notamment production de tabac et production d'armes) 	<p>L'objectif de gestion est la recherche d'une performance sur la durée de placement recommandée supérieure à l'indice CAC 40 calculé dividendes réinvestis, notamment en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables</p>	<p>Le fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il peut investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels = que définis par la classification de l'UE.</p>
	<p>Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris</p> <p>Lors de la publication du document « Trajectoire Climat » en 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique et l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2100.</p> <p>Les objectifs de DNCA Finance sont ainsi de plusieurs sortes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Objectifs qualitatifs à court terme (2023) Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040) Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) Ambitions à long terme (2050) <p>L'outil « ABA Temp » donne la possibilité d'analyser la température ex-post et d'intégrer cette dimension dans les décisions d'investissement. (Cf. section VI. du rapport Art. 29)</p>	<p>Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité</p> <p>Les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique sont en cours de révision, de même que ceux de la Commission Européenne. DNCA Finance préfère approfondir l'analyse et l'appropriation des enjeux, des méthodes et des indicateurs dans une phase d'appropriation avant de se fixer des objectifs plus précis.</p> <p>A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :</p> <ul style="list-style-type: none"> Consommation d'eau (en mégalitre par an) Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an) <p>(Cf. section VII. du rapport Art.29)</p>	<p>Informations sur les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques</p> <p>DNCA Finance a choisi de retenir plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés) ou d'agences de notation (émetteurs souverains) Controverses suivies par ABA (émetteurs privés), ou issues d'agences de notation Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat) et à la biodiversité Données brutes (exposition aux énergies fossiles, expositions sectorielles, etc.) <p>(Cf. section VIII. du rapport Art.29)</p>

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES ET MESURES

	MESURES		MESURES
CLASSES D'ACTIFS	Equity	INTENSITÉ CARBONE	88,6
ZONES D'INVESTISSEMENT	France	EMPREINTE CARBONE PONDÉRÉE	125,8
AUM	892.3	EMPREINTE CARBONE ABSOLUE	120221
% DNCA	5.1%	T°C - DISPONIBLE	1.77
NOMBRE D'ÉMETTEURS	42	T°C - DÉFAUT	1.92
COUVERTURE DES ENCOURS EN %	73.1%	T°C - COMPLETED	1.92
COUVERTURE DES ÉMETTEURS EN %	61.9%		

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS POSITIFS AU SCORE DE TEMPERATURE

NOMS	%ENCOURS	EFFET°C	EFFETS POIDS	EFFET INTERACTION	CONTRIBUTION
ALD SA	1,4%	0,02	-0,04	-0,02	0,00
Technip Energies NV	0,5%	0,01	-0,04	-0,01	0,00
Imerys SA	1,3%	0,01	0,12	0,02	0,19
Arkema SA	1,5%	0,01	0,08	0,01	0,13
Rothschild & Co	0,2%	0,01	-0,04	-0,01	0,00

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS NEGATIFS AU SCORE DE TEMPERATURE

NOMS	%ENCOURS	EFFET°C	EFFETS POIDS	EFFET INTERACTION	CONTRIBUTION
Cie de Saint-Gobain	3,8%	0,00	0,24	-0,03	0,25
STMicroelectronics NV	4,3%	0,00	0,00	0,00	0,03
Orange SA	5,2%	0,00	-0,02	0,00	0,02
Sanofi	8,4%	0,00	-0,03	0,00	0,01
Thales SA	4,3%	0,00	-0,03	0,00	0,01

MEILLEURS SCORES DE TEMPERATURE

NOM	%ENCOURS	TEMP.	CONTRIBUTION
Cie de Saint-Gobain	3,8%	1,50	0,25
STMicroelectronics NV	4,3%	1,50	0,03
Orange SA	5,2%	1,50	0,02
Sanofi	8,4%	1,50	0,01
Thales SA	4,3%	1,50	0,01

MOINS BONS SCORES DE TEMPERATURE

NOM	%ENCOURS	TEMP.	CONTRIBUTION
ALD SA	1,4%	2,43	0,00
Technip Energies NV	0,5%	2,30	0,00
Imerys SA	1,3%	2,00	0,19
Arkema SA	1,5%	1,93	0,13
Rothschild & Co	0,2%	1,93	0,00

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS	TEMP.
Societe LDC SA	3,3%	9,58%
Dassault Aviation SA	4,4%	0,62%
Stellantis NV	0,6%	0,59%
CGG SA	0,8%	0,30%
IPSOS	2,2%	0,14%

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

	MESURES
CONSOMMATION EAU (ML/AN - EVIC)	79,7
USAGE DES SOLS POUR LA PRODUCTION AGRICOLE/FORESTIERE (HA/MILLION D'EUROS INVESTIS - EVIC)	0,0

DNCA INVEST VALUE EUROPE

REPORTING 2022

DNCA INVEST VALUE EUROPE

	Politique / Stratégie ESG	Objectifs de gestion	Approche extra-financière
DNCA INVEST VALUE EUROPE	<ul style="list-style-type: none"> Gestion ISR de conviction Best-in-Universe Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion) Politique de vote et d'engagement Politique d'exclusion (notamment production de tabac et production d'armes) 	<p>Le Compartiment vise à surperformer l'indice suivant : STOXX EUROPE 600 Net Return (code Bloomberg : SXXR), sur l'horizon d'investissement recommandé. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).</p>	<p>Le fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il peut investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.</p>
	<p>Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris</p> <p>Lors de la publication du document « Trajectoire Climat » en 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique et l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2100.</p> <p>Les objectifs de DNCA Finance sont ainsi de plusieurs sortes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Objectifs qualitatifs à court terme (2023) Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040) Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) Ambitions à long terme (2050) <p>L'outil « ABA Temp » donne la possibilité d'analyser la température ex-post et d'intégrer cette dimension dans les décisions d'investissement. (Cf. section VI. du rapport Art. 29)</p>	<p>Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité</p> <p>Les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique sont en cours de révision, de même que ceux de la Commission Européenne. DNCA Finance préfère approfondir l'analyse et l'appropriation des enjeux, des méthodes et des indicateurs dans une phase d'appropriation avant de se fixer des objectifs plus précis.</p> <p>A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :</p> <ul style="list-style-type: none"> Consommation d'eau (en mégalitre par an) Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an) <p>(Cf. section VII. du rapport Art.29)</p>	<p>Informations sur les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques</p> <p>DNCA Finance a choisi de retenir plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés) ou d'agences de notation (émetteurs souverains) Controverses suivies par ABA (émetteurs privés), ou issues d'agences de notation Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat) et à la biodiversité Données brutes (exposition aux énergies fossiles, expositions sectorielles, etc.) <p>(Cf. section VIII. du rapport Art.29)</p>
DNCA INVEST VALUE EUROPE			

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES ET MESURES

	MESURES		MESURES
CLASSES D'ACTIFS	Equity	INTENSITÉ CARBONE	-
ZONES D'INVESTISSEMENT	Europe	EMPREINTE CARBONE PONDÉRÉE	-
AUM	611.3	EMPREINTE CARBONE ABSOLUE	-
% DNCA	3.5%	T°C - DISPONIBLE	1.72
NOMBRE D'ÉMETTEURS	42	T°C - DÉFAUT	1.74
COUVERTURE DES ENCOURS EN %	83.2%	T°C - COMPLETED	1.73
COUVERTURE DES ÉMETTEURS EN %	83.3%		

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS POSITIFS AU SCORE DE TEMPERATURE

NOMS	%ENCOURS	EFFET°C	EFFETS POIDS	EFFET INTERACTION	CONTRIBUTION
Daimler Truck Holding AG	2,8%	0,02	-0,03	-0,02	0,02
ASR Nederland NV	2,4%	0,02	-0,04	-0,02	0,00
Anglo American PLC	1,8%	0,02	0,04	0,02	0,12
ALD SA	2,1%	0,02	-0,04	-0,02	0,00
Associated British Foods PLC	2,0%	0,01	0,03	0,01	0,09

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS NEGATIFS AU SCORE DE TEMPERATURE

NOMS	%ENCOURS	EFFET°C	EFFETS POIDS	EFFET INTERACTION	CONTRIBUTION
LANXESS AG	2,3%	0,00	0,13	-0,01	0,15
Enel SpA	2,0%	0,00	0,11	-0,01	0,14
Cie de Saint-Gobain	2,7%	0,00	0,10	-0,01	0,13
InterContinental Hotels Group PLC	2,5%	0,00	0,05	-0,01	0,08
Nexans SA	2,4%	0,00	-0,02	0,00	0,02

MEILLEURS SCORES DE TEMPERATURE

NOM	%ENCOURS	TEMP.	CONTRIBUTION
LANXESS AG	2,3%	1,50	0,15
Enel SpA	2,0%	1,50	0,14
Cie de Saint-Gobain	2,7%	1,50	0,13
InterContinental Hotels Group PLC	2,5%	1,50	0,08
Nexans SA	2,4%	1,50	0,02

MOINS BONS SCORES DE TEMPERATURE

NOM	%ENCOURS	TEMP.	CONTRIBUTION
Daimler Truck Holding AG	2,8%	2,70	0,02
ASR Nederland NV	2,4%	2,70	0,00
Anglo American PLC	1,8%	2,56	0,12
ALD SA	2,1%	2,43	0,00
Associated British Foods PLC	2,0%	2,22	0,09

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS	TEMP.
Synlab AG	1,6%	0,7%
ISS A/S	3,1%	0,5%
Dassault Aviation SA	2,7%	0,3%
Metropole Television SA	1,7%	0,1%
BNP Paribas SA	2,7%	0,0%
Lancashire Holdings Ltd	2,4%	0,0%

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

	MESURES
CONSOMMATION EAU (ML/AN - EVIC)	559,3
USAGE DES SOLS POUR LA PRODUCTION AGRICOLE/FORESTIERE (HA/MILLION D'EUROS INVESTIS - EVIC)	0,0

DNCA OPPORTUNITES ZONE EURO

REPORTING 2022

DNCA OPPORTUNITES ZONE EURO

	Politique / Stratégie ESG	Objectifs de gestion	Approche extra-financière
DNCA OPPORT UNITÉ ZONE EURO	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion ISR de conviction • Best-in-Universe • Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion) • Politique de vote et d'engagement • Politique d'exclusion (notamment production de tabac et production d'armes) 	<p>Le fonds a pour objectif de réaliser une performance supérieure à l'indice de référence Euro Stoxx Net Return (dividendes nets réinvestis) sur la période d'investissement recommandée (5 ans), notamment en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables.</p>	<p>Le fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas pour objectif un investissement durable.</p> <p>Le Compartiment considère au moins les objectifs suivants et procède à la publication de ces indicateurs ESG dans le cadre du suivi et de l'évolution de la performance ESG du portefeuille :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Indicateurs environnementaux : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres, etc. • Indicateurs sociaux : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants, etc. • Notation qualité ESG globale.
DNCA OPPORTU NITÉ ZONE EURO	<p>Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris</p> <p>Lors de la publication du document « Trajectoire Climat » en 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique et l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2100.</p> <p>Les objectifs de DNCA Finance sont ainsi de plusieurs sortes :</p>	<p>Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité</p> <p>Les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique sont en cours de révision, de même que ceux de la Commission Européenne. DNCA Finance préfère approfondir l'analyse et l'appropriation des enjeux, des méthodes et des indicateurs dans une phase d'appropriation avant de se fixer des objectifs plus précis.</p> <p>A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de</p>	<p>Informations sur les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques</p> <p>DNCA Finance a choisi de retenir plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés) ou d'agences de notation (émetteurs souverains) • Controverses suivies par ABA (émetteurs privés), ou issues d'agences de notation

<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs qualitatifs à court terme (2023) • Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040) • Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) • Ambitions à long terme (2050) <p>L'outil « ABA Temp » donne la possibilité d'analyser la température ex-post et d'intégrer cette dimension dans les décisions d'investissement.</p> <p>(Cf. section VI. du rapport Art. 29)</p>	<p>pressions sur la biodiversité issus du CDP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consommation d'eau (en mégalitre par an) • Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an) <p>(Cf. section VII. du rapport Art.29)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat) et à la biodiversité • Données brutes (exposition aux énergies fossiles, expositions sectorielles, etc.) <p>(Cf. section VIII. du rapport Art.29)</p>
---	---	---

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES ET MESURES

	MESURES		MESURES
CLASSES D'ACTIFS	Equity	INTENSITÉ CARBONE	68,1
ZONES D'INVESTISSEMENT	Eurozone	EMPREINTE CARBONE PONDÉRÉE	78,8
AUM	844.4	EMPREINTE CARBONE ABSOLUE	67583
% DNCA	4.8%	T°C - DISPONIBLE	1.77
NOMBRE D'ÉMETTEURS	46	T°C - DÉFAUT	1.86
COUVERTURE DES ENCOURS EN %	70.5%	T°C - COMPLETED	1.86
COUVERTURE DES ÉMETTEURS EN %	67.4%		

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS POSITIFS AU SCORE DE TEMPERATURE

NOMS	%ENCOURS	EFFET°C	EFFETS POIDS	EFFET INTERACTION	CONTRIBUTION
Elior Group SA	0,6%	0,03	-0,03	-0,02	0,02
Maire Tecnimont SpA	1,5%	0,02	-0,01	-0,01	0,04
ALD SA	5,3%	0,02	-0,04	-0,02	0,00
Technip Energies NV	2,7%	0,01	-0,03	-0,01	0,01
EssilorLuxottica SA	1,1%	0,01	-0,04	-0,01	0,00

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS NEGATIFS AU SCORE DE TEMPERATURE

NOMS	%ENCOURS	EFFET°C	EFFETS POIDS	EFFET INTERACTION	CONTRIBUTION
Cie de Saint-Gobain	4,1%	0,00	0,30	-0,04	0,30
Enel SpA	0,6%	0,00	0,03	0,00	0,06
Corbion NV	2,9%	0,00	0,01	0,00	0,05
STMicroelectronics NV	4,2%	0,00	0,00	0,00	0,03
Airbus SE	4,1%	0,00	-0,03	0,00	0,01

MEILLEURS SCORES DE TEMPERATURE

NOM	%ENCOURS	TEMP.	CONTRIBUTION
Cie de Saint-Gobain	4,1%	1,50	0,30
Enel SpA	0,6%	1,50	0,06
Corbion NV	2,9%	1,50	0,05
STMicroelectronics NV	4,2%	1,50	0,03
Airbus SE	4,1%	1,50	0,01

MOINS BONS SCORES DE TEMPERATURE

NOM	%ENCOURS	TEMP.	CONTRIBUTION
Elior Group SA	0,6%	3,10	0,02
Maire Tecnimont SpA	1,5%	2,55	0,04
ALD SA	5,3%	2,43	0,00
Technip Energies NV	2,7%	2,30	0,01
EssilorLuxottica SA	1,1%	2,25	0,00

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS	TEMP.
Stellantis NV	4,8%	5,21%
Trigano SA	2,9%	0,95%
InPost SA	2,1%	0,39%
Sixt SE	3,6%	0,38%
IPSOS	0,6%	0,05%

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

	MESURES
CONSOMMATION EAU (ML/AN - EVIC)	95,2
USAGE DES SOLS POUR LA PRODUCTION AGRICOLE/FORESTIERE (HA/MILLION D'EUROS INVESTIS - EVIC)	0,5

DNCA INVEST SRI NORDEN EUROPE

REPORTING 2022

DNCA INVEST SRI NORDEN EUROPE

	Politique / Stratégie ESG	Objectifs de gestion	Approche extra-financière
DNCA INVEST SRI NORDEN EUROPE	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion ISR de conviction • Best-in-Universe • Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion) • Politique de vote et d'engagement • Politique d'exclusion (notamment production de tabac et production d'armes) 	<p>Le FCP, un fonds ISR, a pour objectif d'obtenir, sur sa durée minimale de placement recommandée de cinq (5) ans, une performance supérieure à celle de l'indice MSCI EMU (libellé en euro) dividendes nets réinvestis (DNR). Les sociétés sont choisies selon une démarche ISR dans la zone euro pour la qualité de leurs fondamentaux économiques et pour la qualité de leur responsabilité d'entreprise à travers l'intégration systématique dans l'analyse des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).</p>	<p>Le fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas pour objectif un investissement durable.</p> <p>Le Compartiment considère au moins les objectifs suivants et procède à la publication de ces indicateurs ESG dans le cadre du suivi et de l'évolution de la performance ESG du portefeuille :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Indicateurs environnementaux : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres, etc. • Indicateurs sociaux : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants, etc. • Notation qualité ESG globale.
DNCA INVEST SRI NORDEN EUROPE	<p>Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris</p> <p>Lors de la publication du document « Trajectoire Climat » en 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique et l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2100.</p> <p>Les objectifs de DNCA Finance sont ainsi de plusieurs sortes :</p>	<p>Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité</p> <p>Les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique sont en cours de révision, de même que ceux de la Commission Européenne. DNCA Finance préfère approfondir l'analyse et l'appropriation des enjeux, des méthodes et des indicateurs dans une phase d'appropriation avant de se fixer des objectifs plus précis.</p> <p>A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de</p>	<p>Informations sur les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques</p> <p>DNCA Finance a choisi de retenir plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés) ou d'agences de notation (émetteurs souverains) • Controverses suivies par ABA (émetteurs privés), ou issues d'agences de notation

<ul style="list-style-type: none"> Objectifs qualitatifs à court terme (2023) Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040) Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) Ambitions à long terme (2050) <p>L'outil « ABA Temp » donne la possibilité d'analyser la température ex-post et d'intégrer cette dimension dans les décisions d'investissement.</p> <p>(Cf. section VI. du rapport Art. 29)</p>	<p>pressions sur la biodiversité issus du CDP :</p> <ul style="list-style-type: none"> Consommation d'eau (en mégalitre par an) Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an) <p>(Cf. section VII. du rapport Art.29)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat) et à la biodiversité Données brutes (exposition aux énergies fossiles, expositions sectorielles, etc.) <p>(Cf. section VIII. du rapport Art.29)</p>
---	---	---

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES ET MESURES

	MESURES		MESURES
CLASSES D'ACTIFS	Equity	INTENSITÉ CARBONE	14,8
ZONES D'INVESTISSEMENT	North Europe	EMPREINTE CARBONE PONDÉRÉE	9,3
AUM	544.4	EMPREINTE CARBONE ABSOLUE	3913
% DNCA	3.1%	T°C - DISPONIBLE	1.66
NOMBRE D'ÉMETTEURS	43	T°C - DÉFAUT	2.09
COUVERTURE DES ENCOURS EN %	63.3%	T°C - COMPLETED	2.09
COUVERTURE DES ÉMETTEURS EN %	48.8%		

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS POSITIFS AU SCORE DE TEMPERATURE

NOMS	%ENCOURS	EFFET°C	EFFETS POIDS	EFFET INTERACTION	CONTRIBUTION
Straumann Holding AG	1,0%	0,02	-0,04	-0,02	0,00
Lonza Group AG	2,8%	0,02	0,13	0,07	0,26
DKSH Holding AG	3,4%	0,01	0,06	0,02	0,13
Gjensidige Forsikring ASA	5,6%	0,01	-0,04	-0,01	0,00
DSV A/S	1,6%	0,00	0,01	0,00	0,05

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS NEGATIFS AU SCORE DE TEMPERATURE

NOMS	%ENCOURS	EFFET°C	EFFETS POIDS	EFFET INTERACTION	CONTRIBUTION
Merck KGaA	7,0%	0,00	0,64	-0,07	0,60
Koninklijke DSM NV	1,3%	0,00	0,28	-0,03	0,28
Kingspan Group PLC	1,1%	0,00	0,10	-0,01	0,13
Croda International PLC	1,2%	0,00	0,05	-0,01	0,08
AstraZeneca PLC	8,1%	0,00	0,01	0,00	0,04

MEILLEURS SCORES DE TEMPERATURE

NOM	%ENCOURS	TEMP.	CONTRIBUTION
Merck KGaA	7,0%	1,50	0,60
Koninklijke DSM NV	1,3%	1,50	0,28
Kingspan Group PLC	1,1%	1,50	0,13
Croda International PLC	1,2%	1,50	0,08
AstraZeneca PLC	8,1%	1,50	0,04

MOINS BONS SCORES DE TEMPERATURE

NOM	%ENCOURS	TEMP.	CONTRIBUTION
Straumann Holding AG	1,0%	2,68	0,00
Lonza Group AG	2,8%	2,52	0,26
DKSH Holding AG	3,4%	2,25	0,13
Gjensidige Forsikring ASA	5,6%	2,25	0,00
DSV A/S	1,6%	1,75	0,05

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS	TEMP.
IMCD NV	3,8%	8,90%
Harvia Oyj	0,8%	6,28%
NKT A/S	3,1%	5,26%
Musti Group Oyj	1,3%	2,95%
Sika AG	1,1%	1,36%

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

	MESURES
CONSOMMATION EAU (ML/AN - EVIC)	2,8
USAGE DES SOLS POUR LA PRODUCTION AGRICOLE/FORESTIERE (HA/MILLION D'EUROS INVESTIS - EVIC)	0,0

DNCA SRI EURO QUALITY

REPORTING 2022

DNCA SRI EURO QUALITY

	Politique / Stratégie ESG	Objectifs de gestion	Approche extra-financière
DNCA SRI EURO QUALITY	<ul style="list-style-type: none"> Gestion ISR de Conviction Best-in-Universe Exclusion des notations <4/10 en Responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion) Recherches d'externalités positives liées à la Transition Durable Politique de vote et d'engagement Politique d'exclusion des armes controversées Politique d'exclusions 	<p>Le FCP, un fonds ISR, a pour objectif d'obtenir, sur sa durée minimale de placement recommandée de cinq (5) ans, une performance supérieure à celle de l'indice MSCI EMU (libellé en euro) dividendes nets réinvestis (DNR). Les sociétés sont choisies selon une démarche ISR dans la zone euro pour la qualité de leurs fondamentaux économiques et pour la qualité de leur responsabilité d'entreprise à travers l'intégration systématique dans l'analyse des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).</p>	<p>Le Fonds a pour objectif l'investissement durable au sens de l'Article 9 du SFDR. La stratégie d'investissement est orientée vers une économie bas carbone qui conduit à une empreinte carbone du portefeuille inférieure à celle de l'indice de référence. Le Fonds considère au moins les objectifs suivants et procède à la publication de ces indicateurs ESG dans le cadre du suivi et de l'évolution de la performance ESG du portefeuille</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc. - Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc. - Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc. - Notation qualité ESG globale.
DNCA SRI EURO QUALITY	<p>Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris</p> <p>Lors de la publication du document « Trajectoire Climat » en 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique et l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2100.</p> <p>Les objectifs de DNCA Finance sont ainsi de plusieurs sortes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Objectifs qualitatifs à court terme (2023) Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures 	<p>Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité</p> <p>Les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique sont en cours de révision, de même que ceux de la Commission Européenne. DNCA Finance préfère approfondir l'analyse et l'appropriation des enjeux, des méthodes et des indicateurs dans une phase d'appropriation avant de se fixer des objectifs plus précis.</p> <p>A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :</p> <ul style="list-style-type: none"> Consommation d'eau (en mégalitre par an) 	<p>Informations sur les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques</p> <p>DNCA Finance a choisi de retenir plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés) ou d'agences de notation (émetteurs souverains) Controverses suivies par ABA (émetteurs privés), ou issues d'agences de notation Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat) et à la biodiversité Données brutes (exposition aux énergies fossiles, expositions sectorielles, etc.)

<ul style="list-style-type: none"> non conventionnels et du charbon (2030 - 2040) Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) Ambitions à long terme (2050) <p>L'outil « ABA Temp » donne la possibilité d'analyser la température ex-post et d'intégrer cette dimension dans les décisions d'investissement.</p> <p>(Cf. section VI. du rapport Art. 29)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an) <p>(Cf. section VII. du rapport Art.29)</p>	<p>(Cf. section VIII. du rapport Art.29)</p>
---	---	---

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES ET MESURES

	MESURES		MESURES
CLASSES D'ACTIFS	Equity	INTENSITÉ CARBONE	162,2
ZONES D'INVESTISSEMENT	Eurozone	EMPREINTE CARBONE PONDÉRÉE	67,1
AUM	1814.8	EMPREINTE CARBONE ABSOLUE	133970
% DNCA	10.3%	T°C - DISPONIBLE	1.71
NOMBRE D'ÉMETTEURS	37	T°C - DÉFAUT	1.71
COUVERTURE DES ENCOURS EN %	84.1%	T°C - COMPLETED	1.71
COUVERTURE DES ÉMETTEURS EN %	75.7%		

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS POSITIFS AU SCORE DE TEMPERATURE

NOMS	%ENCOURS	EFFET°C	EFFETS POIDS	EFFET INTERACTION	CONTRIBUTION
EssilorLuxottica SA	5,8%	0,02	-0,03	-0,01	0,02
Gaztransport Et Technigaz SA	2,3%	0,02	-0,05	-0,02	0,00
Edenred	2,1%	0,01	-0,05	-0,01	0,00
TotalEnergies SE	3,8%	0,01	0,17	0,02	0,24
Air Liquide SA	5,4%	0,00	0,60	0,04	0,69

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS NEGATIFS AU SCORE DE TEMPERATURE

NOMS	%ENCOURS	EFFET°C	EFFETS POIDS	EFFET INTERACTION	CONTRIBUTION
Cie de Saint-Gobain	2,9%	0,00	0,20	-0,02	0,22
Deutsche Post AG	2,0%	0,00	0,03	0,00	0,07
STMicroelectronics NV	3,9%	0,00	-0,01	0,00	0,03
Iberdrola SA	0,9%	0,00	-0,01	0,00	0,03
Infrastrutture Wireless Italiane SpA	4,4%	0,00	-0,03	0,00	0,01

MEILLEURS SCORES DE TEMPERATURE

NOM	% ENCOURS	TEMP.	CONTRIBUTION
Cie de Saint-Gobain	2,9%	1,50	0,22
Deutsche Post AG	2,0%	1,50	0,07
STMicroelectronics NV	3,9%	1,50	0,03
Iberdrola SA	0,9%	1,50	0,03
Infrastrutture Wireless Italiane SpA	4,4%	1,50	0,01

MOINS BONS SCORES DE TEMPERATURE

NOM	% ENCOURS	TEMP.	CONTRIBUTION
Essilor Luxottica SA	5,8%	2,25	0,02
Gaztransport Et Technigaz SA	2,3%	2,25	0,00
Edenred	2,1%	1,93	0,00
TotalEnergies SE	3,8%	1,87	0,24
Air Liquide SA	5,4%	1,75	0,69

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS	TEMP.
Universal Music Group NV	2,4%	0,16%
Amadeus IT Group SA	1,7%	0,04%
Adyen NV	1,9%	0,04%
Wolters Kluwer NV	0,9%	0,01%
FincoBank Banca Finco SpA	1,2%	0,00%

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

	MESURES
CONSOMMATION EAU (ML/AN - EVIC)	178,9
USAGE DES SOLS POUR LA PRODUCTION AGRICOLE/FORESTIERE (HA/MILLION D'EUROS INVESTIS - EVIC)	0,0

DNCA INVEST BEYOND ALTEROSA

REPORTING 2022

DNCA INVEST BEYOND ALTEROSA

	Politique / Stratégie ESG	Objectifs de gestion	Approche extra-financière
DNCA INVEST BEYOND ALTEROSA	<ul style="list-style-type: none"> Gestion ISR de conviction Best-in-Universe Exclusion des notations <4/10 en responsabilité Politique de vote et d'engagement Politique d'exclusion (notamment production de tabac et production d'armes) 	<p>Le Compartiment vise à surperformer l'indice composite suivant : 30% MSCI World All Countries World Net Return + 70% Bloomberg Barclays Pan European Corporate Euro Hedged Index, calculé coupons et dividendes réinvestis, sur la période d'investissement recommandée (minimum 3 ans). L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).</p>	<p>Le Compartiment a pour objectif l'investissement durable au sens de l'Article 9 du SFDR.</p> <p>Le Compartiment considère au moins les objectifs suivants et procède à la publication de ces indicateurs ESG dans le cadre du suivi et de l'évolution de la performance ESG du portefeuille :</p> <ul style="list-style-type: none"> Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc Indicateurs sociaux : Rémunération excessive des CEO, inégalité entre les sexes, santé et sécurité, travail des enfants, etc. Indicateurs de gouvernance : Surveillance de la corruption et du trafic d'influence, évasion fiscale, etc. Notation qualité ESG globale.
DNCA INVEST BEYOND ALTEROSA	<p>Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris</p> <p>Lors de la publication du document « Trajectoire Climat » en 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique et l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2100.</p> <p>Les objectifs de DNCA Finance sont ainsi de plusieurs sortes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Objectifs qualitatifs à court terme (2023) Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040) 	<p>Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité</p> <p>Les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique sont en cours de révision, de même que ceux de la Commission Européenne. DNCA Finance préfère approfondir l'analyse et l'appropriation des enjeux, des méthodes et des indicateurs dans une phase d'appropriation avant de se fixer des objectifs plus précis.</p> <p>A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :</p> <ul style="list-style-type: none"> Consommation d'eau (en mégalitre par an) 	<p>Informations sur les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques</p> <p>DNCA Finance a choisi de retenir plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés) ou d'agences de notation (émetteurs souverains) Controverses suivies par ABA (émetteurs privés), ou issues d'agences de notation Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat) et à la biodiversité Données brutes (exposition aux énergies fossiles, expositions sectorielles, etc.)

<ul style="list-style-type: none"> Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) Ambitions à long terme (2050) <p>L'outil « ABA Temp » donne la possibilité d'analyser la température ex-post et d'intégrer cette dimension dans les décisions d'investissement.</p> <p>(Cf. section VI. du rapport Art. 29)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an) <p>(Cf. section VII. du rapport Art.29)</p>	<p>(Cf. section VIII. du rapport Art.29)</p>
---	---	---

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES ET MESURES

	MESURES		MESURES
CLASSES D'ACTIFS	Multi-Asset	INTENSITÉ CARBONE	128,6
ZONES D'INVESTISSEMENT	OCDE	EMPREINTE CARBONE PONDÉRÉE	115
AUM	167.6	EMPREINTE CARBONE ABSOLUE	20447
% DNCA	1.0%	T°C - DISPONIBLE	1.65
NOMBRE D'ÉMETTEURS	102	T°C - DÉFAUT	1.73
COUVERTURE DES ENCOURS EN %	67.5%	T°C - COMPLETED	1.73
COUVERTURE DES ÉMETTEURS EN %	60.8%		

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS POSITIFS AU SCORE DE TEMPERATURE

NOMS	%ENCOURS	EFFET°C	EFFETS POIDS	EFFET INTERACTION	CONTRIBUTION
Primo Water Holdings Inc	0,3%	0,01	-0,01	-0,01	0,01
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	1,1%	0,01	-0,01	-0,01	0,01
FCC Servicios Medio Ambiente Holding SAU	0,3%	0,01	0,04	0,02	0,09
Amplifon SpA	0,9%	0,01	-0,02	-0,01	0,00
Lonza Group AG	1,3%	0,01	-0,01	-0,01	0,01

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS NEGATIFS AU SCORE DE TEMPERATURE

NOMS	%ENCOURS	EFFET°C	EFFETS POIDS	EFFET INTERACTION	CONTRIBUTION
Verallia SA	1,1%	0,00	0,16	-0,02	0,15
Sudzucker International Finance BV	1,4%	0,00	0,14	-0,02	0,14
Enel SpA	1,2%	0,00	0,11	-0,01	0,11
EDP - Energias de Portugal SA	1,8%	0,00	0,11	-0,01	0,11
Stora Enso Oyj	2,1%	0,00	0,08	-0,01	0,09

MEILLEURS SCORES DE TEMPERATURE

NOM	%ENCOURS	TEMP.	CONTRIBUTION
Verallia SA	1,1%	1,50	0,15
Sudzucker International Finance BV	1,4%	1,50	0,14
Enel SpA	1,2%	1,50	0,11
EDP - Energias de Portugal SA	1,8%	1,50	0,11
Stora Enso Oyj	2,1%	1,50	0,09

MOINS BONS SCORES DE TEMPERATURE

NOM	%ENCOURS	TEMP.	CONTRIBUTION
Primo Water Holdings Inc	0,3%	3,10	0,01
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	1,1%	2,91	0,01
FCC Servicios Medio Ambiente Holding SAU	0,3%	2,65	0,09
Amplifon SpA	0,9%	2,62	0,00
Lonza Group AG	1,3%	2,52	0,01

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS	TEMP.
ams-OSRAM AG	0,6%	1,81%
Derichebourg SA	0,9%	1,63%
HCA Inc	2,0%	0,77%
Silgan Holdings Inc	0,9%	0,64%
Sunny Optical Technology Group Co Ltd	1,1%	0,54%

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

	MESURES
CONSOMMATION EAU (ML/AN - EVIC)	21,7
USAGE DES SOLS POUR LA PRODUCTION AGRICOLE/FORESTIERE (HA/MILLION D'EUROS INVESTIS - EVIC)	3,4

DNCA INVEST BEYOND CLIMATE

REPORTING 2022

DNCA INVEST BEYOND CLIMATE

DNCA
INVEST
BEYOND
CLIMATE

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR de conviction
- Best-in-Universe
- Exclusion des notations <4/10 en responsabilité
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion (notamment production de tabac et production d'armes)

Objectifs de gestion

Le Compartiment vise à surperformer l'indice suivant (libellé en Euro) : l'EUROSTOXX NR (code Bloomberg : SXXT Index) calculé dividendes réinvestis, sur la période d'investissement recommandée. La stratégie d'investissement est basée sur une approche « climat » qui combine les exigences classiques de gestion du risque et rendement financier avec les exigences de transition bas carbone en ligne avec l'Accord de Paris signé le 22 Avril 2016 (« l'Accord de Paris »).

Approche extra-financière

Le Compartiment a pour objectif l'investissement durable au sens de l'Article 9 du SFDR.

Le Compartiment vise à aligner l'économie sur une trajectoire inférieure à 2 degrés. Cet objectif se matérialise par une diminution moyenne de l'intensité carbone du portefeuille d'au moins 2,5% par an en comparant l'intensité carbone de chaque société consolidée du Compartiment avec l'intensité carbone de l'année précédente. De plus, la stratégie d'investissement est orientée vers une économie contributrice aux enjeux climatiques se traduisant par des émissions de CO2 évitées supérieures aux émissions de CO2 induites (scope 1 et 2).

Le Compartiment considère au moins les objectifs suivants et procède à la publication de ces indicateurs ESG dans le cadre du suivi et de l'évolution de la performance ESG du portefeuille :

- Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc
- Indicateurs sociaux : Rémunération excessive des CEO, inégalité entre les sexes, santé et sécurité, travail des enfants, etc.
- Indicateurs de gouvernance : Surveillance de la corruption et du trafic d'influence, évasion fiscale, etc.
- Notation qualité ESG globale.

	Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris	Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité	Informations sur les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques
DNCA INVEST BEYOND CLIMATE	<p>Lors de la publication du document « Trajectoire Climat » en 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique et l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2100.</p> <p>Les objectifs de DNCA Finance sont ainsi de plusieurs sortes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs qualitatifs à court terme (2023) • Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040) • Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) • Ambitions à long terme (2050) <p>L'outil « ABA Temp » donne la possibilité d'analyser la température ex-post et d'intégrer cette dimension dans les décisions d'investissement.</p> <p>(Cf. section VI. du rapport Art. 29)</p>	<p>Les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique sont en cours de révision, de même que ceux de la Commission Européenne. DNCA Finance préfère approfondir l'analyse et l'appropriation des enjeux, des méthodes et des indicateurs dans une phase d'appropriation avant de se fixer des objectifs plus précis.</p> <p>A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consommation d'eau (en mégalitre par an) • Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an) <p>(Cf. section VII. du rapport Art.29)</p>	<p>DNCA Finance a choisi de retenir plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés) ou d'agences de notation (émetteurs souverains) • Controverses suivies par ABA (émetteurs privés), ou issues d'agences de notation • Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat) et à la biodiversité • Données brutes (exposition aux énergies fossiles, expositions sectorielles, etc.) <p>(Cf. section VIII. du rapport Art.29)</p>

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES ET MESURES

	MESURES		MESURES
CLASSES D'ACTIFS	Equity	INTENSITÉ CARBONE	228
ZONES D'INVESTISSEMENT	Europe	EMPREINTE CARBONE PONDÉRÉE	188,4
AUM	82.2	EMPREINTE CARBONE ABSOLUE	17279
% DNCA	0.5%	T°C - DISPONIBLE	1.61
NOMBRE D'ÉMETTEURS	39	T°C - DÉFAUT	1.64
COUVERTURE DES ENCOURS EN %	69.7%	T°C - COMPLETED	1.63
COUVERTURE DES ÉMETTEURS EN %	61.5%		

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS POSITIFS AU SCORE DE TEMPERATURE

NOMS	%ENCOURS	EFFET°C	EFFETS POIDS	EFFET INTERACTION	CONTRIBUTION
ID Logistics Group	1,9%	0,04	-0,03	-0,02	0,03
CaixaBank SA	1,8%	0,02	-0,04	-0,02	0,00
Veolia Environnement SA	2,0%	0,00	0,20	0,01	0,26
Air Liquide SA	2,3%	0,00	0,13	0,01	0,19
Iren SpA	1,2%	0,00	0,11	0,01	0,16

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS NEGATIFS AU SCORE DE TEMPERATURE

NOMS	%ENCOURS	EFFET°C	EFFETS POIDS	EFFET INTERACTION	CONTRIBUTION
Enel SpA	4,8%	0,00	0,33	-0,03	0,34
Iberdrola SA	6,4%	0,00	0,11	-0,01	0,14
AB Ignitis Grupe	1,2%	0,00	0,06	-0,01	0,10
Stora Enso Oyj	2,6%	0,00	0,04	0,00	0,08
UPM-Kymmene Oyj	1,9%	0,00	0,04	0,00	0,07

MEILLEURS SCORES DE TEMPERATURE

NOM	%ENCOURS	TEMP.	CONTRIBUTION
Enel SpA	4,8%	1,50	0,34
Iberdrola SA	6,4%	1,50	0,14
AB Ignitis Grupe	1,2%	1,50	0,10
Stora Enso Oyj	2,6%	1,50	0,08
UPM-Kymmene Oyj	1,9%	1,50	0,07

MOINS BONS SCORES DE TEMPERATURE

NOM	%ENCOURS	TEMP.	CONTRIBUTION
ID Logistics Group	1,9%	3,10	0,03
CaixaBank SA	1,8%	2,25	0,00
Veolia Environnement SA	2,0%	1,75	0,26
Air Liquide SA	2,3%	1,75	0,19
Iren SpA	1,2%	1,75	0,16

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS	TEMP.
Geberit AG	2,4%	0,40%
Neoen SA	1,8%	0,31%
Volitalia SA	2,1%	0,27%
Sika AG	3,2%	0,24%
Bureau Veritas SA	1,7%	0,22%

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

	MESURES
CONSOMMATION EAU (ML/AN - EVIC)	14,1
USAGE DES SOLS POUR LA PRODUCTION AGRICOLE/FORESTIERE (HA/MILLION D'EUROS INVESTIS - EVIC)	9,0

DNCA INVEST BEYOND GLOBAL LEADERS

REPORTING 2022

DNCA INVEST BEYOND GLOBAL LEADERS

	Politique / Stratégie ESG	Objectifs de gestion	Approche extra-financière
DNCA INVEST BEYOND GLOBAL LEADERS	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion ISR de conviction • Best-in-Universe • Exclusion des notations <4/10 en responsabilité • Politique de vote et d'engagement • Politique d'exclusion (notamment production de tabac et production d'armes) 	<p>Le Compartiment vise à surperformer l'indice suivant libellé en euro : MSCI All Countries World Net Return (ticker Bloomberg : NDEEWNR Index) calculé dividendes nets de retenue à la source réinvestis, sur la durée de placement recommandée (5 ans). L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et qu'il intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).</p>	<p>Le Compartiment a pour objectif l'investissement durable au sens de l'Article 9 du SFDR. La stratégie d'investissement est orientée vers une économie à faible émission de carbone, ce qui conduit à une empreinte carbone du portefeuille inférieur à celle de l'indice MSCI All Countries World.</p> <p>Le Compartiment considère au moins les objectifs suivants et procède à la publication de ces indicateurs ESG dans le cadre du suivi et de l'évolution de la performance ESG du portefeuille :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Indicateurs environnementaux : Émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution aquatique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc • Indicateurs sociaux : Rémunération excessive des CEO, inégalité entre les sexes, santé et sécurité, travail des enfants, etc. • Indicateurs de gouvernance : Surveillance de la corruption et du trafic d'influence, évasion fiscale, etc • Notation qualité ESG globale.
DNCA INVEST BEYOND GLOBAL LEADERS	<p>Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris</p> <p>Lors de la publication du document « Trajectoire Climat » en 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique et l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2100.</p> <p>Les objectifs de DNCA Finance sont ainsi de plusieurs sortes :</p>	<p>Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité</p> <p>Les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique sont en cours de révision, de même que ceux de la Commission Européenne. DNCA Finance préfère approfondir l'analyse et l'appropriation des enjeux, des méthodes et des indicateurs dans une phase d'appropriation avant de se fixer des objectifs plus précis.</p> <p>A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de</p>	<p>Informations sur les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques</p> <p>DNCA Finance a choisi de retenir plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés) ou d'agences de notation (émetteurs souverains) • Controverses suivies par ABA (émetteurs privés), ou issues d'agences de notation

<ul style="list-style-type: none"> Objectifs qualitatifs à court terme (2023) Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040) Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) Ambitions à long terme (2050) <p>L'outil « ABA Temp » donne la possibilité d'analyser la température ex-post et d'intégrer cette dimension dans les décisions d'investissement.</p> <p>(Cf. section VI. du rapport Art. 29)</p>	<p>pressions sur la biodiversité issus du CDP :</p> <ul style="list-style-type: none"> Consommation d'eau (en mégalitre par an) Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an) <p>(Cf. section VII. du rapport Art.29)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat) et à la biodiversité Données brutes (exposition aux énergies fossiles, expositions sectorielles, etc.) <p>(Cf. section VIII. du rapport Art.29)</p>
---	---	---

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES ET MESURES

	MESURES		MESURES
CLASSES D'ACTIFS	Equity	INTENSITÉ CARBONE	97,1
ZONES D'INVESTISSEMENT	Global	EMPREINTE CARBONE PONDÉRÉE	33,3
AUM	376.8	EMPREINTE CARBONE ABSOLUE	16076
% DNCA	2.1%	T°C - DISPONIBLE	2.07
NOMBRE D'ÉMETTEURS	40	T°C - DÉFAUT	2.15
COUVERTURE DES ENCOURS EN %	48.4%	T°C - COMPLETED	2.15
COUVERTURE DES ÉMETTEURS EN %	40.0%		

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS POSITIFS AU SCORE DE TEMPERATURE

NOMS	%ENCOURS	EFFET°C	EFFETS POIDS	EFFET INTERACTION	CONTRIBUTION
SUMCO Corp	3,3%	0,03	0,30	0,17	0,56
Housing Development Finance Corp Ltd	3,5%	0,03	-0,05	-0,03	0,00
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	4,1%	0,02	0,07	0,03	0,17
Lonza Group AG	2,2%	0,01	-0,02	-0,01	0,04
Samsung SDI Co Ltd	3,0%	0,01	0,10	0,01	0,16

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS NEGATIFS AU SCORE DE TEMPERATURE

NOMS	%ENCOURS	EFFET°C	EFFETS POIDS	EFFET INTERACTION	CONTRIBUTION
Prysmian SpA	2,3%	-0,01	0,09	-0,02	0,10
Orsted AS	2,3%	-0,01	0,06	-0,01	0,08
FANUC Corp	3,8%	-0,01	-0,03	0,01	0,02
Unilever PLC	1,9%	-0,01	-0,04	0,01	0,01
AstraZeneca PLC	3,4%	-0,01	-0,05	0,01	0,00

MEILLEURS SCORES DE TEMPERATURE

NOM	%ENCOURS	TEMP.	CONTRIBUTION
Prysmian SpA	2,3%	1,50	0,10
Orsted AS	2,3%	1,50	0,08
FANUC Corp	3,8%	1,50	0,02
Unilever PLC	1,9%	1,50	0,01
AstraZeneca PLC	3,4%	1,50	0,00

MOINS BONS SCORES DE TEMPERATURE

NOM	%ENCOURS	TEMP.	CONTRIBUTION
SUMCO Corp	3,3%	3,10	0,56
Housing Development Finance Corp Ltd	3,5%	3,10	0,00
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	4,1%	2,91	0,17
Lonza Group AG	2,2%	2,52	0,04
Samsung SDI Co Ltd	3,0%	2,22	0,16

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS	TEMP.
Sunny Optical Technology Group Co Ltd	3,3%	4,87%
Roche Holding AG	3,3%	0,67%
VAT Group AG	2,7%	0,65%
CSL Ltd	3,5%	0,53%
MediaTek Inc	3,5%	0,37%

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

	MESURES
CONSOMMATION EAU (ML/AN - EVIC)	22,4
USAGE DES SOLS POUR LA PRODUCTION AGRICOLE/FORESTIERE (HA/MILLION D'EUROS INVESTIS - EVIC)	0,0

DNCA INVEST BEYOND SEMPEROSA

REPORTING 2022

DNCA INVEST BEYOND SEMPEROSA

	Politique / Stratégie ESG	Objectifs de gestion	Approche extra-financière
DNCA INVEST BEYOND SEMPERO SA	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion ISR de conviction • Best-in-Universe • Exclusion des notations <4/10 en responsabilité • Politique de vote et d'engagement • Politique d'exclusion (notamment production de tabac et production d'armes) 	<p>Le Compartiment vise à surperformer l'indice suivant libellé en euro : Euro Stoxx NR (ticker Bloomberg : SXXT Index) calculé dividendes nets de retenue à la source réinvestis, sur la durée de placement recommandée (5 ans). L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et qu'il intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).</p>	<p>Le Compartiment a pour objectif l'investissement durable au sens de l'Article 9 du SFDR. La stratégie d'investissement est orientée vers une économie à faible émission de carbone, ce qui conduit à une empreinte carbone du portefeuille inférieur à celle de l'Euro Stoxx NR.</p> <p>Le Compartiment considère au moins les objectifs suivants et procède à la publication de ces indicateurs ESG dans le cadre du suivi et de l'évolution de la performance ESG du portefeuille :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Indicateurs environnementaux : Émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution aquatique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc • Indicateurs sociaux : Rémunération excessive des CEO, inégalité entre les sexes, santé et sécurité, travail des enfants, etc. • Indicateurs de gouvernance : Surveillance de la corruption et du trafic d'influence, évasion fiscale, etc • Notation qualité ESG globale.
DNCA INVEST BEYOND SEMPERO SA	<p>Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris</p> <p>Lors de la publication du document « Trajectoire Climat » en 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique et l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2100.</p> <p>Les objectifs de DNCA Finance sont ainsi de plusieurs sortes :</p>	<p>Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité</p> <p>Les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique sont en cours de révision, de même que ceux de la Commission Européenne. DNCA Finance préfère approfondir l'analyse et l'appropriation des enjeux, des méthodes et des indicateurs dans une phase d'appropriation avant de se fixer des objectifs plus précis.</p>	<p>Informations sur les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques</p> <p>DNCA Finance a choisi de retenir plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés) ou d'agences de notation (émetteurs souverains) • Controverses suivies par ABA (émetteurs privés), ou issues d'agences de notation

<ul style="list-style-type: none"> Objectifs qualitatifs à court terme (2023) Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040) Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) Ambitions à long terme (2050) <p>L'outil « ABA Temp » donne la possibilité d'analyser la température ex-post et d'intégrer cette dimension dans les décisions d'investissement.</p> <p>(Cf. section VI. du rapport Art. 29)</p>	<p>A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :</p> <ul style="list-style-type: none"> Consommation d'eau (en mégalitre par an) Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an) <p>(Cf. section VII. du rapport Art.29)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat) et à la biodiversité Données brutes (exposition aux énergies fossiles, expositions sectorielles, etc.) <p>(Cf. section VIII. du rapport Art.29)</p>
---	--	---

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES ET MESURES

	MESURES		MESURES
CLASSES D'ACTIFS	Equity	INTENSITÉ CARBONE	157,1
ZONES D'INVESTISSEMENT	Eurozone	EMPREINTE CARBONE PONDÉRÉE	74,8
AUM	263.8	EMPREINTE CARBONE ABSOLUE	14599
% DNCA	1.5%	T°C - DISPONIBLE	1.62
NOMBRE D'ÉMETTEURS	32	T°C - DÉFAUT	1.64
COUVERTURE DES ENCOURS EN %	82.9%	T°C - COMPLETED	1.63
COUVERTURE DES ÉMETTEURS EN %	78.1%		

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS POSITIFS AU SCORE DE TEMPERATURE

NOMS	%ENCOURS	EFFET°C	EFFETS POIDS	EFFET INTERACTION	CONTRIBUTION
Amplifon SpA	2,1%	0,03	-0,05	-0,03	0,00
Lonza Group AG	3,4%	0,03	-0,04	-0,02	0,02
Edenred	2,6%	0,01	-0,05	-0,01	0,00
Air Liquide SA	1,7%	0,00	0,17	0,01	0,24
Huhtamaki Oyj	3,7%	0,00	0,12	0,01	0,19

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS NEGATIFS AU SCORE DE TEMPERATURE

NOMS	%ENCOURS	EFFET°C	EFFETS POIDS	EFFET INTERACTION	CONTRIBUTION
Mayr Melnhof Karton AG	1,7%	0,00	0,33	-0,03	0,35
Iberdrola SA	6,7%	0,00	0,23	-0,02	0,26
Cie Plastic Omnium SA	3,0%	0,00	0,05	0,00	0,09
STMicroelectronics NV	5,4%	0,00	0,01	0,00	0,05
Koninklijke DSM NV	1,3%	0,00	-0,03	0,00	0,02

MEILLEURS SCORES DE TEMPERATURE

MOINS BONS SCORES DE TEMPERATURE

NOM	%ENCOURS	TEMP.	CONTRIBUTION	NOM	%ENCOURS	TEMP.	CONTRIBUTION
Mayr Melnhof Karton AG	1,7%	1,50	0,35	Amplifon SpA	2,1%	2,62	0,00
Iberdrola SA	6,7%	1,50	0,26	Lonza Group AG	3,4%	2,52	0,02
Cie Plastic Omnium SA	3,0%	1,50	0,09	Edenred	2,6%	1,93	0,00
STMicroelectronics NV	5,4%	1,50	0,05	Air Liquide SA	1,7%	1,75	0,24
Koninklijke DSM NV	1,3%	1,50	0,02	Huhtamaki Oyj	3,7%	1,75	0,19

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS	TEMP.
Geberit AG	2,2%	0,63%
Bureau Veritas SA	2,6%	0,60%
TOMRA Systems ASA	1,7%	0,17%
Rational AG	2,8%	0,02%
Sartorius Stedim Biotech	2,6%	

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

	MESURES
CONSOMMATION EAU (ML/AN - EVIC)	16,4
USAGE DES SOLS POUR LA PRODUCTION AGRICOLE/FORESTIERE (HA/MILLION D'EUROS INVESTIS - EVIC)	0,0

DNCA SERENITE PLUS

REPORTING 2022

DNCA SERENITE PLUS

	Politique / Stratégie ESG	Objectifs de gestion	Approche extra-financière
DNCA SERENITE PLUS	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion ISR de conviction • Best-in-Universe • Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion) • Politique de vote et d'engagement • Politique d'exclusion (notamment production de tabac et production d'armes) 	<p>L'objectif de gestion du Fonds est la recherche d'une performance supérieure à l'indice de référence obligatoire Bloomberg Euro Aggregate 1-3 year (Ticker Bloomberg : LE13TREU Index) calculé coupons réinvestis sur la durée de placement recommandée. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).</p>	<p>Le fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas pour objectif un investissement durable.</p> <p>Le fonds considère au moins les objectifs suivants et procède à la publication de ces indicateurs ESG dans le cadre du suivi et de l'évolution de la performance ESG du portefeuille :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Indicateurs environnementaux : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres, etc. • Indicateurs sociaux : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants, etc • Indicateurs de gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale, etc. • Notation qualité ESG globale.
DNCA SERENITE PLUS	<p>Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris</p> <p>Lors de la publication du document « Trajectoire Climat » en 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique et l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2100.</p>	<p>Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité</p> <p>Les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique sont en cours de révision, de même que ceux de la Commission Européenne. DNCA Finance préfère approfondir l'analyse et l'appropriation des enjeux, des méthodes et des indicateurs dans une phase</p>	<p>Informations sur les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques</p> <p>DNCA Finance a choisi de retenir plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés) ou d'agences de notation (émetteurs souverains)

<p>Les objectifs de DNCA Finance sont ainsi de plusieurs sortes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs qualitatifs à court terme (2023) • Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040) • Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) • Ambitions à long terme (2050) <p>L'outil « ABA Temp » donne la possibilité d'analyser la température ex-post et d'intégrer cette dimension dans les décisions d'investissement.</p> <p>(Cf. section VI. du rapport Art. 29)</p>	<p>d'appropriation avant de se fixer des objectifs plus précis.</p> <p>A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consommation d'eau (en mégalitre par an) • Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an) <p>(Cf. section VII. du rapport Art.29)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Controverses suivies par ABA (émetteurs privés), ou issues d'agences de notation • Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat) et à la biodiversité • Données brutes (exposition aux énergies fossiles, expositions sectorielles, etc.) <p>(Cf. section VIII. du rapport Art.29)</p>
---	--	---

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES ET MESURES

	MESURES		MESURES
CLASSES D'ACTIFS	Bond	INTENSITÉ CARBONE	161,9
ZONES D'INVESTISSEMENT	Eurozone	EMPREINTE CARBONE PONDÉRÉE	540,7
AUM	490.8	EMPREINTE CARBONE ABSOLUE	87290
% DNCA	2.8%	T°C - DISPONIBLE	2.06
NOMBRE D'ÉMETTEURS	97	T°C - DÉFAUT	2.07
COUVERTURE DES ENCOURS EN %	74.2%	T°C - COMPLETED	2.07
COUVERTURE DES ÉMETTEURS EN %	71.1%		

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS POSITIFS AU SCORE DE TEMPERATURE

NOMS	%ENCOURS	EFFET°C	EFFETS POIDS	EFFET INTERACTION	CONTRIBUTION
Elis SA	0,9%	0,01	-0,01	-0,01	0,01
PPG Industries Inc	0,3%	0,01	-0,02	-0,01	0,00
Jyske Bank A/S	0,8%	0,01	-0,02	-0,01	0,00
FCC Servicios Medio Ambiente Holding SAU	0,9%	0,01	0,02	0,01	0,05
Credito Emiliano SpA	0,6%	0,01	-0,02	-0,01	0,00

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS NEGATIFS AU SCORE DE TEMPERATURE

NOMS	%ENCOURS	EFFET°C	EFFETS	EFFET	CONTRIBUTIO
------	----------	---------	--------	-------	-------------

			POIDS	INTERACTION	N
Holcim Finance Luxembourg SA	0,6%	0,00	0,22	-0,03	0,21
Enel SpA	1,4%	0,00	0,02	0,00	0,03
LANXESS AG	1,3%	0,00	0,01	0,00	0,03
Repsol International Finance BV	0,2%	0,00	-0,01	0,00	0,01
EDP - Energias de Portugal SA	0,5%	0,00	-0,01	0,00	0,01

MEILLEURS SCORES DE TEMPERATURE

NOM	% ENCOURS	TEMP.	CONTRIBUTION
Holcim Finance Luxembourg SA	0,6%	1,50	0,21
Enel SpA	1,4%	1,50	0,03
LANXESS AG	1,3%	1,50	0,03
Repsol International Finance BV	0,2%	1,50	0,01
EDP - Energias de Portugal SA	0,5%	1,50	0,01

MOINS BONS SCORES DE TEMPERATURE

NOM	% ENCOURS	TEMP.	CONTRIBUTION
Elis SA	0,9%	3,10	0,01
PPG Industries Inc	0,3%	3,10	0,00
Jyske Bank A/S	0,8%	2,70	0,00
FCC Servicios Medio Ambiente Holding SAU	0,9%	2,65	0,05
Credito Emiliano SpA	0,6%	2,56	0,00

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	% ENCOURS	TEMP.
Wizz Air Finance Co BV	0,9%	1,16%
Stellantis NV	0,4%	0,09%
Sixt SE	0,7%	0,02%
CS Group SA	0,7%	0,01%
Banca IFIS SpA	2,4%	0,01%

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

MESURES

CONSOMMATION EAU (ML/AN - EVIC)	187,3
USAGE DES SOLS POUR LA PRODUCTION AGRICOLE/FORESTIERE (HA/MILLION D'EUROS INVESTIS - EVIC)	0,0

DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.

Ce document promotionnel ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion.

DNCA Finance - 19 place Vendôme, 75001 Paris - Tél. : +33 (0)1 58 62 55 00 Email : dnca@dnca-investments.com - www.dnca-investments.com

Site intranet dédié aux indépendants. Société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 00-030 en date du 18 août 2000. Conseiller en investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II.

DNCA
INVESTMENTS